

Le féminisme est dans la rue

Belgique 1970-75

Marie Denis, Suzanne Van Rokeghem.

(Original : POL-HIS, Politique & Histoire, Bruxelles, 1992, ISBN : 2-87311-009-0.)

La présente version digitale reprend avec quelques corrections le texte de 1992, en partie depuis les fichiers retrouvés de certains chapitres, en partie à partir du livre sur papier. C'est encore un document de travail, mais on peut considérer le texte comme pratiquement définitif. (Dominique Meeùs <dominique@d-meeus.be>.)

Version 1.052 du 25 décembre 2018.

Table des matières

Remerciements.....	5
Avant-propos.....	5
Première partie Du droit de vote au renouveau féministe.....	7
Chapitre premier De 1945 à 1970 : Étapes et initiatives.....	7
Le suffrage — enfin — universel.....	7
Les associations de femmes.....	8
Les mouvements d'éducation populaire.....	9
L'économie a besoin des femmes.....	9
Une initiative de la FGTB de Liège.....	10
L'action syndicale.....	10
La grève des ouvrières de la FN.....	11
Le comité À travail égal, salaire égal.....	12
Le Magazine F en radio.....	13
Encadré : Quelques dates de l'histoire des femmes belges (1860-1970).....	14
Chapitre deux Les premiers pas du planning familial.....	15
Un constat accablant.....	15
Appliquer autrement la loi.....	16
Initiatives chrétiennes.....	17
<i>Humanæ vitæ</i> : le désaveu.....	17
Une avancée féministe et sociale.....	18
Chapitre trois 1970-1972 : les féministes sont dans la rue.....	18
La révolte étudiante et la désillusion des femmes de gauche.....	19
Le Women's Lib.....	19
En Flandre, les Dolle Mina.....	20
En Wallonie : les Marie Mineur.....	21
À Bruxelles : le FLF.....	22
L'élection de Miss Belgique.....	22
Et ta sœur ?.....	23
D'autres groupes.....	24
Informels et spontanés.....	25
Se découvrir complices.....	25
De tous bords.....	26
Pas d'hommes aux réunions.....	27
La presse à l'affût de la nouveauté.....	27
Rapprochements.....	28
Encadré : Dates repères du nouveau féminisme.....	30
Chapitre quatre Le Petit Livre rouge des Femmes.....	32
Écrit pour toutes les femmes.....	33
Le jugement de la presse.....	34

Deuxième partie La première journée des femmes : 11 novembre 1972.....	35
Chapitre premier La préparation.....	35
Amsterdam — Paris — Bruxelles.....	35
Diversité des sensibilités.....	35
Et la fête ?.....	36
Une déclaration commune.....	37
« Pourquoi une Journée des femmes ? ».....	38
Chapitre deux Pas d’armistice aujourd’hui.....	39
Jour « F », jour sans fin.....	40
Pas de vedettes, mais des pionnières confirmées.....	40
Foire aux idées.....	41
La presse en écho.....	42
Troisième partie Un mouvement qui s’implante.....	47
Chapitre premier Avortement : Les femmes décident.....	47
« Baas in eigen buik ».....	47
Premiers colloques, premières actions.....	47
L’intervention des féministes.....	48
L’arrestation du docteur Peers.....	49
Des filières discrètes.....	49
... aux centres extra-hospitaliers.....	50
Statu quo légal jusqu’en 1990 !.....	51
Chapitre deux Le PFU ou Parti féministe unifié.....	51
Pourquoi un parti de femmes ?.....	52
Accueil par les groupes féministes.....	52
Premières élections.....	53
Accueil dans les partis.....	54
Prolongements.....	54
Chapitre trois Les Cahiers du Grif (Groupe de recherche et d’information féministes).....	55
Le projet.....	55
L’équipe.....	56
La parole à chacune.....	56
Une réussite interrompue.....	57
Un tournant du féminisme.....	57
Chapitre quatre Vingt fois le 11 novembre.....	58
« Le 11 novembre 73... je ne cuisine pas ! ».....	58
Parmi les autres sujets présentés :.....	59
Parmi les stands :.....	59
La part des hommes.....	59
Lutter à l’intérieur des structures ?.....	60
11 novembre 1974, euphorie le matin, colère l’après-midi.....	60
En 1975, le 11 novembre continué.....	61
Journée nationale, Journée internationale.....	62
Encadré : Les vingt 11 novembre des femmes.....	62
Chapitre cinq La maison des femmes.....	63
Du café du coin à la cave accueillante.....	63
Habiter sans s’installer.....	64
Du rêve à la réalité.....	64
Femmes et ménagères.....	65
Les débuts concrets.....	65
Parmi les activités fondatrices : le bistrot.....	66
Du Groupe A à Médecine-Femmes.....	67
Crèche rêvée — crèche réalisée — crèche abandonnée.....	68
Les ateliers d’apprentissage.....	69
Vivre dans la Maison des femmes.....	71
Tout travail mérite salaire.....	71
La présence donne le pouvoir.....	71
Accueil féministe.....	72
Des groupes se réunissent.....	73
Chapitre six Groupes et actions jalonnent ces années.....	74
Le WOE ou la voix de l’Amérique.....	74

Les lesbiennes radicales.....	75
L'information juridique.....	75
Un crime non reconnu : le viol.....	76
Un problème ignoré : les femmes battues.....	77
Enseigner n'est pas neutre.....	78
Quatrième partie Année de la femme, année du chômage ?.....	81
Chapitre premier Une année internationale.....	81
Une décision des Nations unies.....	81
La conférence de Mexico.....	81
Un plan d'action pour dix ans.....	82
En Belgique, trois commissions.....	82
Chapitre deux Le Tribunal international des crimes contre les femmes.....	83
Du personnel au politique.....	83
L'exclusion des hommes journalistes.....	84
Rencontres à huis clos.....	84
Chapitre trois De la lutte pour l'égalité professionnelle à la défense des chômeuses.....	85
Grèves et procès.....	85
La longue marche des hôtesse de l'air.....	86
La chasse aux chômeuses.....	86
En guise de bilan.....	87
1. Cinq années qui ont changé nos vies.....	87
Hier et aujourd'hui.....	87
Une vérité qui fait son chemin.....	87
2. Les acquis du nouveau féminisme.....	88
L'égalité dans les lois.....	88
Femmes et politique.....	88
La place des femmes : un choix de société.....	88
Mixité au travail.....	88
Ouvertures culturelles.....	89
Liberté, sororité... égalité ?.....	89
3. Promesses fragiles.....	89
Nouvelle génération.....	89
La menace du chômage.....	90
Le poids de l'enfant.....	90
La contrainte de l'image.....	91
4. Les interrogations d'aujourd'hui.....	91
Et si on écoutait les femmes ?.....	91
Encadré : Les lois changent.....	92

Remerciements

Reçues à bras ouverts par des femmes qui attendaient cette occasion de livrer leurs souvenirs et leurs réflexions, nous les remercions pour la confiance qu'elles nous ont témoignée, pour la sincérité et la densité de leurs propos. Nous remercions les documentalistes anonymes qui furent les premières à sauver ces bribes d'histoire. Nous remercions aussi celles dont le souvenir a éclairé notre propre mémoire. Et toutes celles qui ont écrit, dessiné, photographié, immortalisé dès sa naissance le profil de la femme « sortie du tombeau » dans les années septante.

Avant-propos

Le 11 novembre 1972, arrivées tôt le matin pour la première *Journée des femmes*, à Bruxelles, militantes et journalistes n'en croient pas leurs yeux : la foule est déjà là. On espérait 500 personnes, il y en aura huit mille, femmes de tous âges et de tous genres, francophones et Flamandes mêlées. Leur adhésion spontanée à cette initiative fait de cette journée un événement, le symbole du renouveau féministe en Belgique, un moment unique dans ce grand mouvement des années septante.

Vingt ans ont passé depuis ce fameux premier *11 novembre des femmes*.

Faut-il qualifier l'événement d'histoire ancienne ou d'un pas inscrit dans l'histoire récente ? Moment historique en Belgique, il est le révélateur de changements sociaux que les femmes vont exiger mondialement. Le temps est venu de faire le récit de ce cheminement joyeux et sérieux à la fois, qui s'est nommé lui-même mouvement des femmes.

Situer ce *mouvement des femmes* à l'intérieur et en même temps à l'extrême d'une vague plus lente et moins visible déjà amorcée dans les années cinquante, le situer dans la révolution culturelle des années soixante qui, par l'instauration de la médecine contraceptive, bouleversait les valeurs de la société établie. Créer un document qui témoigne de l'intervention spectaculaire des femmes dans les années septante, prodigieuse aventure à laquelle nous, qui écrivons ce livre, avons participé l'une et l'autre...

Retrouver les premiers signes, les premières manifestations de ce réveil qui va se communiquer de proche en proche. Dire les premiers groupes, les actions, les radicalismes, les convergences. Décrire le déferlement, jour après jour, de cette lame de fond qui marque de façon irréversible le statut des relations hommes-femmes.

Cinq années durant lesquelles tout s'invente. Cinq années d'effervescence, de confrontation des points de vue et de sororité dans la démarche profonde. Années de parole libre et dont les traces demeurent éparées.

Plus le projet se précise et s'étoffe, plus il faut interroger les protagonistes, réveiller leur mémoire, fouiller les greniers. Rassembler les éléments d'une révolution largement orale, même si des notes, des tracts, des brochures consignent les premiers cris, les premières réflexions.

Ce faisant, nous découvrons l'extrême diversité des questions soulevées et des projets réalisés. Impossible de les approfondir tous ici comme ils le mériteraient... Comment rendre compte dans un livre d'un mouvement aussi informel et foisonnant, où chacune se voulait anonyme, une parmi toutes celles qui s'activaient ? Écrire, citer, n'est-ce pas trahir un peu ? Comment rendre justice à celles qui s'y sont jetées à corps perdu, sans oublier toutes les autres qui y ont apporté une part d'elles-mêmes ?

Le volume ici présenté s'inscrit comme le témoignage d'un moment historique particulier.

Témoignage qui appelle un prolongement, un approfondissement. Qui invite d'autres à prendre la relève et à raconter la suite de l'histoire.

Ainsi peut-on espérer que dans la vague suivante, les femmes qui viendront nécessairement contester ce que nous avons acquis et pousser l'avantage un peu plus loin auront la chance de connaître ces combats menés, aussi, en leur nom.

Marie Denis

Suzanne Van Rokeghem

Première partie

Du droit de vote au renouveau féministe

Chapitre premier

De 1945 à 1970 : Étapes et initiatives

« *Ou bien la conquête du droit des femmes sera définitive au lendemain de la guerre, ou bien tout va retomber...* » (Georgette Ciselet¹, citée par Adèle Hauwel.)

Quand les nouvelles féministes ont fait irruption dans l'actualité en 1970, elles ignoraient, pour la plupart, les mouvements de femmes qui les avaient précédées, et les luttes qui avaient été nécessaires pour conquérir des droits qu'elles considéraient comme allant de soi. Ignorance entretenue par le silence des institutions — journaux, écoles, etc. — sur le volet féministe de notre histoire et, de manière plus générale, sur la vie des femmes à travers les différentes époques. Ce n'est pas un hasard si la chanson du Mouvement de libération des femmes (MLF) commence par ces mots « Nous qui sommes sans passé, les femmes, nous qui n'avons pas d'histoire...² »

Regardant en arrière, on s'aperçoit pourtant que vague après vague, tout a dû être arraché par des générations de pionnières, devenues féministes par la force des choses... Et qu'à chaque époque, il s'est trouvé des hommes pour comprendre et appuyer ce combat.

Aussi n'est-il pas inutile de situer le nouveau féminisme des années septante dans l'évolution générale de l'après-guerre.

Le suffrage — enfin — universel

Des femmes se sont impliquées dans la lutte antifasciste puis dans la guerre. Elles ont fait partie de la résistance et s'y sont distinguées. Elles ont été arrêtées, déportées, exterminées comme les hommes. Comment pourrait-on encore leur refuser la citoyenneté à part entière ?

Depuis 1920, les femmes belges peuvent voter aux élections communales et figurer sur toutes les listes. Elles sont devenues députées (Lucie Dejardin en 1929) ou sénatrices (Marie Spaak-Janson) avant d'être électrices. Le droit de vote aux élections législatives n'est acquis qu'en 1948³. Les femmes votent pour la première fois un an plus tard. Le suffrage dit « universel » l'est enfin réellement. Personne ne s'étonnait jusqu'alors qu'on ait pu désigner par ce terme un privilège réservé aux citoyens belges de sexe masculin. Dans l'esprit de beaucoup, l'universel et le masculin ne font qu'un.

L'un des apports du nouveau féminisme sera de montrer à quel point le langage est lui aussi porteur de discriminations. Les historiennes féministes mettent par ailleurs en question la manière dont l'histoire est datée. Ainsi, disent-elles, le suffrage universel n'a été acquis qu'en 1948 et non en 1919, comme l'affirment les manuels scolaires. Le droit de vote des femmes n'en est pas un appendice, mais la condition même de sa réalisation...

Le droit de vote étant acquis, beaucoup s'imaginent que les autres revendications des femmes vont être progressivement satisfaites et que le féminisme est un chapitre clos.

1 Georgette Ciselet, avocate, députée libérale et première femme à siéger au Conseil d'État, décédée en 1983, fut une des principales chevilles ouvrières du féminisme de l'entre-deux-guerres. On lui doit un important travail préparatoire pour la loi de 1933 égalisant en partie les droits et devoirs des époux. Son livre *La femme, ses droits, ses devoirs et ses obligations* dresse un aperçu complet de la situation juridique des femmes en 1930.

2 Composée sur l'air du *Chant des marais* qui exprimait la détresse et les espoirs des prisonniers dans les camps nazis.

3 Seules les veuves et prisonnières de guerre avaient obtenu le droit de vote intégral en 1919.

« Après la guerre, raconte Émilienne Brunfaut, on n'a pas recréé l'organisation des femmes socialistes. Les femmes n'ont pas vu la nécessité de remettre sur pied les structures propres à leur organisation. Elles ont cru être mieux intégrées au parti. C'était une erreur... Pourquoi cette erreur ? Les femmes ont cru que ce n'était plus nécessaire, que le pas avait été fait pendant la guerre par le travail en commun⁴. »

Les associations de femmes

Les divers groupements de promotion des femmes poursuivent cependant leur travail de fourmi, traquant et analysant les discriminations qui subsistent dans la loi et proposant de nouveaux textes.

« L'association des femmes universitaires comme celle des femmes juristes se considéraient comme des associations féministes. Le mot ne faisait pas peur. Sur le plan juridique, beaucoup de choses ont pu être faites grâce à leur travail, comme cela avait déjà été le cas avant la guerre avec Georgette Ciselet et Stella Wolf⁵. »

En 1958, une nouvelle loi définit les droits et devoirs des époux et reconnaît aux femmes mariées la capacité civile, après 150 ans de règne du code Napoléon. Il faudra attendre 1965 pour que le père cesse d'être automatiquement considéré comme chef de famille et 1978 pour que les régimes matrimoniaux soient adaptés au nouveau statut de la femme mariée. Le législateur n'est jamais pressé... encore moins lorsqu'il s'agit de trancher une question qui n'est pas jugée prioritaire et qui n'est pas portée par un puissant mouvement d'opinion...

Le travail des associations féminines semble mené dans la discrétion. Il est difficile de savoir si cela relève d'un choix délibéré de leur part ou bien de l'indifférence des journalistes à l'égard de ces problèmes⁶. Leurs activités apparaissent cependant au grand jour à l'occasion de colloques auxquels la presse est invitée.

Ainsi les États généraux de la femme organisés en 1968, au Palais des Congrès de Bruxelles, à l'occasion du vingtième anniversaire du droit de vote, sont-ils l'occasion de faire le point sur la présence des femmes dans la nation. Huit associations féminines sont associées à ce colloque organisé par le Conseil national des femmes belges⁷. La réunion se termine sur quatre revendications : éliminer de la loi toute discrimination, ratifier les conventions internationales garantissant l'égalité des sexes, prendre des mesures pour l'égalité des droits et son application concrète, créer les conditions pour la participation des femmes aux responsabilités de la vie collective.

Le Groupement belge de la Porte Ouverte, créé en 1929 par Louise De Craene-Van Duuren, dans le cadre de l'Open Door International, s'est toujours distingué par son radicalisme féministe : donnant la priorité au travail des femmes et revendiquant une égalité absolue, il conteste les

4 « Émilienne », entretien avec Anne Marie Lizin, Archives de Wallonie, 1987.

5 Interview de Marlise Ernst-Henrion, avocate, présidente de l'Association des femmes juristes de 1960 à 1966, décembre 1991.

6 Ainsi pour l'entre-deux-guerres, Hedwige Peemans-Poullet a pu mettre en évidence l'occultation par la presse des actions menées par les mouvements spécifiquement féministes. D'où la difficulté d'en retrouver des traces et l'impression qu'il ne se passait rien... *Femmes en Belgique : XIX^e-XX^e siècles*, Université des femmes, 1991.

7 On retrouve parmi les intervenantes : Marie Thérèse Cuvelliez (Association belge des femmes juristes), Émilienne Brunfaut (Femmes de carrières commerciales et libérales), Régine Orfinger (Association belge des femmes juristes), Irène Pétry (qui présente au nom des Femmes prévoyantes socialistes un rapport sur l'égalité de salaires), Mme Staels (Gildes féminines chrétiennes flamandes), Fanny Fuks (Fédération des femmes diplômées d'université), Jeanine Wynants (Ligues ouvrières féminines chrétiennes) et Lucienne Herman-Michielsen (Fédération nationale des femmes libérales). En dehors de ces associations, il faut encore noter la création en 1954 d'un éphémère Comité de liaison et de vigilance, chargé d'étudier les discriminations et d'organiser des démarches auprès des pouvoirs publics. Quatorze associations féminines y participent.

mesures de protection des femmes comme l'interdiction du travail de nuit⁸.

Depuis 1958, les diverses associations disposent d'un lieu de rencontre et de réunion dans les locaux du Centre féminin, qui s'est ouvert à Bruxelles au 16 avenue de la Toison d'Or, à l'initiative de Lily Wiggy⁹.

Les mouvements d'éducation populaire

L'après-guerre voit également se développer les grands mouvements d'éducation populaire que sont Vie féminine et les Femmes prévoyantes socialistes. Bien qu'axés principalement sur l'action sociale et familiale, ils s'efforcent d'ouvrir la réflexion des femmes aux problèmes de société. En 1969, Vie féminine adopte un manifeste intitulé *Aujourd'hui la femme, un nouveau statut*. Ce texte passe en revue les différents problèmes de la condition féminine. Cependant la dimension familiale y occupe une place prépondérante et amène le mouvement à contester le travail des femmes mariées :

« Nous ne préconisons pas — et nous ne préconiserons jamais — comme un idéal de vie sociale et économique la présence généralisée des mères de famille dans une activité professionnelle extérieure au foyer. Nous, comme familiaux, nous lutterons même de plus en plus pour supprimer la “contrainte” économique qui force beaucoup de mères à rechercher un travail salarié pour assurer la subsistance de la famille. Nous voulons pour toutes les mères la possibilité du “libre choix” entre travail salarié et ménager. »

L'économie a besoin des femmes

Depuis la fin de la guerre, la proportion de filles poursuivant des études secondaires et supérieures ne cesse d'augmenter. Même si certaines sections réputées plus féminines drainent la masse des étudiantes, il faut désormais compter avec ces jeunes filles plus instruites et bien décidées à mettre en pratique leur formation¹⁰.

Les premières féministes belges avaient donné la priorité à l'instruction et à l'accès à la profession. L'évolution en cours semble leur donner raison. Ces droits conquis de haute lutte par des femmes comme Isabelle Gatti de Gamond (qui créa la première école d'enseignement moyen pour filles en 1864), Marie Popelin (qui fut la première femme docteur en droit, mais ne put jamais exercer le métier d'avocat), ou Isala Van Diest (la première femme médecin), vont bouleverser plus complètement la division des rôles entre les sexes que ne l'a fait le droit de vote.

Dans le même temps, le taux de travail des femmes a recommencé à grimper. Il passe de 23,5 % en 1947 à 29,6 % en 1970¹¹. La reconstruction puis l'expansion économique rendent indispensable le recours à la main-d'œuvre féminine et à l'immigration. Dès 1960, cette problématique fait son apparition dans les congrès syndicaux, les réunions de partis, les colloques des mouvements féminins.

Il faut souligner à quel point les considérations morales sur le travail et le rôle des femmes apparaissent à nouveau liées aux besoins de l'économie et de la société. Cette évidence a été

8 Porte Ouverte a publié depuis 1934 un périodique *La travailleuse traquée* qui dresse un inventaire précis et régulier des progrès et des reculs de l'égalité. En 1934, le groupement réagit avec vigueur à la proposition de loi du père Rutten, visant à interdire le travail des femmes mariées. Il réussit à mobiliser les syndicats socialistes et chrétiens, pour un meeting à la Grande Harmonie à Bruxelles (devenue salle de la Madeleine).

9 Il est installé depuis 1978 au 1a place Quételet, 1030 Bruxelles.

10 Cependant l'écart se maintient encore entre l'ULB, qui fut la première université à s'ouvrir aux femmes et l'UCL, la dernière à faire le pas. Il se traduit par une proportion d'étudiantes supérieure à l'ULB (en 1939-1940, les étudiantes y représentaient 25 % contre 12 % à l'UCL) et entraîne chez les diplômées de l'ULB une importante participation dans les associations féminines.

11 31,5 % en 1900 et 41,2 % en 1988.

analysée à maintes reprises¹². Le chômage ou le plein emploi, la guerre ou la paix servent de prétexte à des discours contradictoires sur la place des femmes dans la société.

Ainsi donc le débat reprend à la fin des années cinquante avec l'appel à la main-d'œuvre féminine. Faut-il accepter de se plier aux besoins de l'économie et encourager le travail des femmes, fussent-elles mariées ? Doit-on se limiter, comme on le pense volontiers du côté chrétien, à encourager le travail à mi-temps ?

Les discussions n'en finissent pas et contrastent, une fois de plus, avec la situation sur le terrain. Sur le terrain, les femmes sont de plus en plus nombreuses à travailler, leurs salaires sont toujours aussi bas, et rien n'est fait pour leur faciliter la tâche : les crèches sont rares, les services d'aide aux familles quasi inexistants. Les conventions collectives restent ouvertement discriminatoires¹³ (prévoyant par exemple, une colonne séparée, et donc un salaire différent, pour les femmes et les hommes occupant la même fonction !), tout comme de nombreuses dispositions de la sécurité sociale. Malgré la faible présence féminine dans leurs rangs, et surtout dans leurs instances, les syndicats commencent se préoccuper de la situation.

Une initiative de la FGTB de Liège

En 1963, Jacques Yerna, alors secrétaire de la régionale FGTB de Liège-Huy-Waremme, met sur pied une commission du travail des femmes. Il n'y en a plus eu à la FGTB depuis 1946¹⁴... C'est dire si l'initiative liégeoise marque un tournant. Elle est bientôt suivie par d'autres régionales et, en 1965, par l'ensemble de la FGTB.

La rédaction du rapport final de la commission liégeoise, en vue du congrès de 1965, est confiée à Jacqueline Saroléa¹⁵. Le texte donne un aperçu détaillé de la situation des travailleuses. Il commence par ce constat : « Le problème du travail des femmes est un problème mal connu et souvent mal posé. C'est aussi un problème important et difficile. Il entraîne parfois des réactions d'ordre sentimental et passionnel qui empêchent d'y voir clair. Un effort de réflexion attentive s'impose donc à tous. »

Contrairement à ce qu'on dit alors, les femmes ont toujours travaillé, précise le texte, qui s'efforce de montrer à quel point l'idéal de la femme au foyer a servi à renforcer l'exploitation de la femme au travail. C'est parce que les femmes ne gagnent, dit-on, qu'un salaire d'appoint qu'on peut les sous-payer. Et c'est parce qu'on les sous-payé, que les hommes ressentent les travailleuses comme une concurrence déloyale... et que la classe ouvrière apparaît comme divisée, face à ce problème. Le rapport analyse tous les clichés qui nuisent à l'égalité. Il se termine par un ensemble de revendications qui vont de l'égalité de salaire au planning familial en passant par l'ouverture de nouveaux emplois féminins, la formation professionnelle, les crèches, etc.

L'action syndicale

En 1967, la FGTB proclame La Charte des droits de la femme au travail et la CSC adopte en 1967 Le statut de la travailleuse. Le syndicat chrétien suit en effet une évolution parallèle. Les problèmes des travailleuses y prennent une importance nouvelle qui se marque, par exemple, par la création en 1961 d'une commission consultative nationale pour les intérêts féminins. Deux femmes, Sarah Masselang et Miette Pirard, font successivement leur entrée au bureau de la CSC.

12 Betty Friedan, dont le livre *La femme mystifiée* paraît en 1963, a montré l'extrême mobilisation des femmes américaines pour faire tourner les usines pendant les deux guerres et leur renvoi au foyer, une fois la paix signée.

13 Et cela au mépris des textes internationaux affirmant l'égalité de salaires : déclaration des droits de l'homme de l'ONU (1948), convention de l'OIT (1951), traité de Rome (1957).

14 « Émilienne », *op. cit.*

15 Militante socialiste, elle s'est distinguée au cours des grèves de 60 en organisant des piquets de grève féminins. Elle est surtout connue du public en tant qu'animatrice du *Magazine F* en radio et d'autres émissions.

Dans les deux syndicats, des formations syndicales, spécialement destinées aux femmes, sont organisées. Elles aboutissent notamment à populariser la revendication « À travail égal, salaire égal ».

« En 1965, raconte Éliane Vogel-Polsky, Émilienne Brunfaut a organisé une formation syndicale à Zeezicht à laquelle des militantes de la FN, dont Charlotte Hauglustaine, ont participé. Je suis allée y exposer l'article 119 en disant : “cet article existe et tout le monde fait comme s'il n'existait pas...” Quelques mois plus tard, on a vu les grévistes de la FN brandir des calicots revendiquant “l'article 119”. Je me suis rendu compte alors que le droit était un outil pouvant réellement servir une lutte et j'ai pensé que c'était important de faire ce travail¹⁶. »

La grève des ouvrières de la FN

Le 16 février 1966, 3 000 ouvrières de la Fabrique nationale d'armes de guerre de Herstal se mettent en grève, sans préavis, avec comme revendication principale l'application de l'article 119 du traité de Rome : « À travail égal, salaire égal ». C'est une grève sauvage, qui est cependant rapidement reconnue par les syndicats. Le feu couvait et n'a surpris personne. Côté salaire, les femmes machines de la FN gagnent moins que le dernier des balayeurs... Côté travail, les conditions sont archaïques et leur description accroît encore la sympathie qui se manifeste spontanément, de partout, à l'égard des grévistes.

Leur action dure douze semaines et suscite un vaste mouvement de solidarité. Elle se termine par une demi-victoire : les ouvrières sont augmentées de 2 F 75 (elles en demandaient 5) et une commission est chargée de revoir les classifications défavorables aux femmes. Il faudra une deuxième grève en 1974 pour qu'elles obtiennent des améliorations notables dans les conditions de travail et de salaires.

On a beaucoup écrit sur la grève des femmes de la FN et notre propos n'est pas de revenir en détail sur cet événement historique qui a été analysé en profondeur par Marie-Thérèse Coenen¹⁷. Nous tenons cependant à relever l'impact de l'événement sur l'opinion publique et la création du comité À travail égal, salaire égal, qui représente une sorte de transition entre le féminisme « à l'ancienne » et le nouveau féminisme des années septante.

Par l'écho fait aux conditions de travail et aux salaires des travailleuses de la FN, cette grève joue, en effet, un élément déclencheur dans la nouvelle vague féministe.

Pour Éliane Vogel, « ce fut mon révélateur personnel, ce qui m'a amenée au féminisme. Comme sociologue et comme juriste, j'ai fait des enquêtes sur place. Je ne m'attendais pas à ce que soit ainsi¹⁸ ! »

« La grève de la FN a été pour moi une révélation, explique en écho Marthe Van de Meulebroeke. Après 1948 et le droit de vote des femmes, on croyait que tout allait suivre. Je ne m'étais pas rendu compte à quel point les salaires des femmes étaient inférieurs à ceux des hommes. Tant que j'étais aux études, je n'ai pas fait l'expérience de l'inégalité et dans ma profession d'enseignante, il n'y avait pas de discrimination. Je pensais qu'il y avait des problèmes plus importants que ceux de ma promotion individuelle en tant que femme. En découvrant l'ampleur des discriminations, j'ai été scandalisée, mais aussi délivrée d'un sentiment de culpabilité vis-à-vis de l'affirmation du féminisme comme combat valable¹⁹. »

16 Interview d'Éliane Vogel-Polsky, septembre 1991. Avocate, elle travaillait déjà alors à l'Institut de sociologie de l'ULB au Centre de sociologie du droit social.

17 *La grève des femmes de la FN en 1966*, Marie-Thérèse Coenen, POL-HIS, 1991.

18 Interview d'Éliane Vogel-Polsky.

19 Marthe Van de Meulebroeke était professeur de morale, et animait l'émission de morale laïque *La pensée et les hommes* ; interview, novembre 1991.

Le comité À travail égal, salaire égal

L'initiative de la création du comité revient à l'UGS (Union de la gauche socialiste), petit parti de gauche créé à Bruxelles au début de 1965. L'UGS lance l'idée d'une marche de soutien aux grévistes et demande à deux de ses membres, Nicole Gérard et Marthe Van de Meulebroeke de l'organiser. Elles s'attellent à la tâche avec l'aide de Monique Van Tichelen²⁰ et de Marijke Van Hemeldonck²¹.

« Nous voulions en faire une manifestation pluraliste²². Nous avons contacté d'autres femmes et écrit des lettres aux organisations qui pouvaient être concernées. Certains nous ont suivis, d'autres pas. La manif en elle-même n'a pas été un grand succès : 1 500 personnes environ... mais nous avons été reçues, Régine Orfinger²³ et moi, par le président du Sénat. Notre première conférence de presse a eu lieu à l'hôtel de ville de Saint-Josse avec le soutien d'un humaniste généreux, Guy Cudell. »

Créé pour vivre le temps d'une manif, le comité s'installe ensuite dans la durée. La grève de la FN n'a pas été un accident de l'histoire. Les organisatrices sont décidées à ne plus lâcher le sujet. Cette résolution transparaît déjà dans l'appel lancé au soir de la manifestation par Marijke Van Hemeldonck, au pied de la statue de Gabrielle Petit. Cependant les organisatrices ne voient pas clairement la stratégie à adopter. Habituees à agir dans des mouvements mixtes et d'intérêt général, elles hésitent à se centrer exclusivement sur l'égalité hommes-femmes. « Nous étions convaincues que des tas de problèmes subsistaient, mais nous n'étions pas sûres qu'un mouvement autonome serait plus efficace qu'une action à travers les différents partis²⁴. »

Un comité permanent se constitue cependant. Il se réunit d'abord au Centre féminin avant de rejoindre, en 1974, la Maison des femmes. Il comptera jusqu'à un millier de membres. Pierre Vermeylen en devient le président d'honneur et prend un certain plaisir à animer ces réunions, majoritairement féminines, qui se terminent au Trappiste, la brasserie voisine, autour d'un pot²⁵. Avec l'apparition des nouveaux groupes féministes, la présidence masculine du comité est contestée.

« Pourquoi avoir choisi un homme comme président, quand on plaide pour l'égalité des sexes ? » s'indigne à une réunion Danièle Colardyn, du FLF. Très habile, Pierre Vermeylen quitte alors la tribune pour s'asseoir au fond de la salle. « Après tout, elles ont raison... » Le débat continue entre les femmes présentes : « Cela nous étonnait que les féministes critiquent le fait que nous ayons un homme comme président. Nous, au contraire, nous étions choquées de voir qu'il n'y avait pas plus d'hommes dans nos rangs pour défendre l'égalité²⁶... » Participent aussi aux réunions du comité des femmes qui vont ensuite s'impliquer dans le nouveau féminisme (Marie Denis, Lili Boeykens...). Tout naturellement des liens se noueront ainsi dès 1971 entre le comité et les nouveaux groupes féministes.

Jusqu'en 1977, les conférences de presse annuelles du comité sont l'occasion de faire le point sur la situation des travailleuses. Impossible d'isoler les salaires de la classification des postes de

20 Monique Van Tichelen était professeur d'histoire.

21 Marijke Van Hemeldonck deviendra la coprésidente néerlandophone du comité avant d'être une des initiatrices de la Commission du Travail des femmes, puis de devenir députée SP au Parlement européen.

22 Cette orientation délibérément pluraliste n'est pas appréciée de l'UGS qui diffuse alors son propre tract...

23 Régine Orfinger était avocate. Citons également parmi les membres actifs Nelly Corman, Henriette Tassignon et une autre avocate Marie Thérèse Cuvelliez.

24 Interview de Marthe Van de Meulebroeke.

25 C'est pendant sa présence au ministère de l'Éducation nationale aux côtés d'Abel Dubois qu'est acquise la généralisation de la mixité dans l'enseignement.

26 Interview de Marthe Van de Meulebroeke.

travail, de la formation professionnelle, de l'orientation des filles, de la mixité de l'enseignement, de l'absence de promotion... mais aussi du manque de crèches et de toute structure d'aide susceptible d'enrayer les conditions de l'absentéisme, tant reproché aux femmes.

Le comité se lance aussi dans des actions en justice pour faire respecter l'égalité, anticipant l'action du futur Comité de liaison des femmes, dans lequel des anciennes d'À travail égal voient leur héritier moral²⁷.

Un des mérites du comité À travail égal, salaire égal est certainement de ne pas s'être borné à la revendication salariale, mais d'avoir su en disséquer les tenants et les aboutissants et déboucher, de ce fait, sur une contestation qui allait nourrir la prise de conscience des nouvelles féministes.

Le Magazine F en radio

Dès leur apparition, qui remonte à la Révolution française, les mouvements féministes se sont exprimés à travers une presse vivante et contestataire. Après la guerre, seuls subsistent quelques périodiques dont la diffusion se limite aux membres des diverses associations. Qu'à cela ne tienne, la radio, et les femmes journalistes, qui commencent à pénétrer dans les rédactions les plus misogynes, sont prêtes à prendre le relais...

En France, les chroniques de Marcelle Auclair dans *Marie Claire*, les enquêtes du magazine *Elle*, et les émissions télé *Les femmes aussi* d'Éliane Victor ont rompu le silence sur les problèmes des femmes, qu'il s'agisse de contraception et d'avortement, ou de travail, de salaire et de rapports hommes-femmes. En Belgique, c'est à une émission radio, le *Magazine F* que l'on doit les premiers débats publics sur ces questions.

L'idée du *Magazine F* revient à Robert Stéphane, alors directeur du centre de production de Liège²⁸. Le *Magazine F* est créé à l'automne 1964 en radio. Il est diffusé simultanément sur la 1^{re} et la 2^e chaîne de 9 h du matin à 12 h du lundi au vendredi. Il connaît très vite un succès important au point de concurrencer les émissions de RTL qui passent à la même heure... Magazine pour les femmes, essentiellement dirigé vers les femmes au foyer, étant donné les heures de diffusion, se voulant « moderne », c'est-à-dire axé sur la réalité et les préoccupations des femmes de l'époque.

L'émission est présentée par un couple, Laurette Charlier et Georges Pradès, et comporte diverses séquences dont une actualité politique quotidienne réalisée par Lucie Halquin. « En même temps, nous avons conservé le côté traditionnel des émissions féminines : les feuilletons, les conseils pratiques. Moi je suis pour les emballages cadeau²⁹ ! »

À Jacqueline Saroléa, qui vient de rédiger un rapport pour la FGTB de Liège, est confiée une séquence hebdomadaire sur le travail des femmes ; elle s'appelle *Radio Vérité*. Cette référence, volontaire ou non, au cinéma-vérité, est significative. Jacqueline Saroléa s'efforce en effet de donner la parole au public, hommes et femmes, et de susciter un débat sur les sujets chauds. Ainsi la deuxième saison de *Radio Vérité* est-elle tout entière consacrée à une discussion sur le thème « qu'est-ce que la féminité ? »

« Lors des débats et interviews de la première saison, j'avais été frappée par la mauvaise conscience des femmes qui travaillaient, notamment par rapport au travail ménager. Elles pensaient qu'elles n'étaient pas à leur place, que travailler professionnellement n'était pas le rôle de la femme,

27 Le Comité de liaison des femmes a été créé en 1980 à l'initiative d'Hedwige Peemans-Poullet, en réaction aux mesures discriminatoires adoptées par le gouvernement en matière d'allocations de chômage. (Voir quatrième partie, chapitre trois : « De la lutte pour l'égalité professionnelle à la défense des chômeuses ».) Pluraliste, il regroupe des femmes des différents partis, syndicats et associations. Il mène une double action : groupe de pression auprès des autorités, dépôt et soutien de plaintes dans le cadre de l'égalité de traitement.

28 Administrateur général de la RTBF depuis 1984.

29 Interview de Laurette Charlier dans *Voyelles*, n° 5, janvier 1980.

parce que ce n'était pas "féminin". Curieusement, c'étaient les femmes au foyer qui réclamaient une plus grande participation des hommes aux tâches ménagères, les autres mettant un point d'honneur à tout cumuler... Tout au long de l'année, on a donc débattu du problème avec différents groupes d'hommes et de femmes. Il n'y avait jamais de conclusion et cette absence de conclusion gênait certains auditeurs³⁰. »

C'est aussi dans le cadre du *Magazine F* qu'on parlera longuement en 1966 des ouvrières en grève à la FN et, plus tard, en 1971, de l'avortement.

« L'équipe a dû se battre pour faire accepter l'idée de consacrer une semaine d'émissions au problème de l'avortement. Un compromis est intervenu qui prévoyait notamment l'écoute préalable des séquences par le directeur. Une seule séquence, qui concernait le Québec, a été supprimée pour être remplacée par une synthèse du problème. Il y avait longtemps que j'avais compris que le plus important c'était qu'on en parle, à la radio, c'est-à-dire publiquement. Qu'on tire enfin de dessous la table cette réalité quotidienne et secrète. Qu'on en dise des choses contradictoires et sans conclusion. Que c'est cela qui fait réfléchir³¹. »

Au même moment, la presse féminine belge renvoie aux femmes une image on ne peut plus traditionnelle. Le courrier du cœur moralise les problèmes et n'ose évoquer des questions comme la contraception, encore moins l'avortement. Cette attitude lui vaudra d'être contestée violemment par les féministes.

Quant à la « grande » presse, elle réserve à « La » femme une page ou une rubrique hebdomadaire limitée aux sujets traditionnels (cuisine, couture...) et véhicule de nombreux clichés sexistes qui en feront également la cible des féministes.

Encadré : Quelques dates de l'histoire des femmes belges (1860-1970)

1864 : Ouverture de la première école secondaire pour filles par Isabelle Gatti de Gamond.

1873 : L'université catholique de Louvain refuse d'inscrire Isala Van Diest.

1880 : L'université libre de Bruxelles accepte des étudiantes.

1888 : Marie Popelin, docteur en droit, se voit refuser l'accès à la profession d'avocat.

1889 : Première loi de protection du travail des femmes et des enfants (interdiction du travail souterrain). Diverses lois allant dans le même sens suivent en 1892, 1906, 1908. Le repos d'accouchement est créé. D'abord non payé et non protégé, il est à partir de 1948 pris en charge par la sécurité sociale.

1889 : Création de la Ligue belge du droit des femmes.

1900 : La loi autorise la femme mariée à épargner pour son compte propre, à conclure un contrat de travail et à percevoir son salaire.

1905 : Création du Conseil national des femmes belges.

1908 : La loi autorise la femme à agir comme témoin pour les actes d'état civil, à être tuteur et membre d'un conseil de famille et admet la recherche de paternité.

1919 : Le droit de vote est accordé aux veuves et prisonnières de guerre.

1920 : Droit de vote pour toutes les femmes aux élections communales et éligibilité à tous les niveaux ; admission des femmes à l'Université catholique de Louvain.

1921 : Marie Spaak Janson (POB) est cooptée au Sénat.

1922 : Accès à la profession d'avocat.

30 Interview de Jacqueline Saroléa, janvier 1992. Des extraits de ces débats autour de la féminité ont été publiés dans les *Cahiers du Libre Examen*, de mai 1972.

31 Interview de Jacqueline Saroléa. Par la suite un *Magazine F* télévisé sera créé en 1975. En 1976, Francine Vanberg inaugure, elle aussi, un nouveau style d'émission : dans *À vous les studios*, huit femmes se retrouvent chaque mois autour de la table pour parler de leur vécu.

- 1929 : Lucie Dejardin (POB) est la première femme élue directe à la Chambre ; création du Groupement belge de la Porte Ouverte.
- 1933 : Modification de la loi sur les droits et devoirs des époux : la femme peut hériter et gérer son bien dans le cadre d'un régime de séparation de biens.
- 1934-1935 : Diverses lois pénalisent le travail de la femme mariée ; le père Rutten dépose une proposition de loi visant à l'interdire purement et simplement. La mobilisation des associations de femmes et des syndicats empêche le vote de ce texte.
- 1947 : Création à l'ONU de la commission de la condition de la femme.
- 1948 : Adoption de la *Déclaration des droits de l'homme* par l'assemblée générale des Nations Unies. Les femmes belges obtiennent le droit de vote aux législatives.
- 1949 : Les femmes votent pour la première fois aux élections législatives.
- 1952 : La Belgique ratifie la convention n° 100 de l'OIT prévoyant l'égalité de salaires.
- 1955 : Ouverture en Flandre des deux premiers centres de planning familial.
- 1957 : Adoption du Traité de Rome (créant le Marché commun) dont l'article 119 garantit l'égalité de rémunérations entre les sexes.
- 1958 : Réforme de la loi sur les droits et devoirs des époux.
- 1962 : Ouverture à Saint-Josse (Bruxelles) du premier centre de planning familial francophone La Famille Heureuse.
- 1965 : L'égalité entre les parents est introduite par la loi sur la protection de la jeunesse ; première femme ministre : Marguerite De Riemaecker-Legot.
- 1966 : Grève des travailleuses de la FN ; création du comité À travail égal, salaire égal.
- 1967 : Un arrêté royal permet à la travailleuse de recourir aux tribunaux pour faire appliquer le principe de l'égalité de salaires ; l'avortement est légalisé en Grande-Bretagne.
- 1968 : États généraux de la femme au Palais des congrès de Bruxelles.
- 1969 : La loi interdit les clauses du contrat de travail prévoyant le licenciement des femmes en cas de mariage ou de maternité.

Chapitre deux

Les premiers pas du planning familial

« L'intérêt des femmes qui est de pouvoir décider librement de leurs maternités, ou de l'absence de celles-ci, rencontre aujourd'hui l'intérêt de la société mondiale³². » (Françoise Collin.)

En décembre 1962, s'ouvre à Saint-Josse (Bruxelles) le premier centre francophone de planning familial La Famille Heureuse³³. Cette initiative est l'aboutissement d'une réflexion menée dans un atelier maçonnique du Droit humain, la seule loge mixte existant en Belgique. Réflexion amenée par des femmes, pour la plupart enseignantes, qui vont s'impliquer ensuite dans la création du planning familial : Monique Rifflet, Marthe Van de Meulebroeke, Marcelle Weill...

Un constat accablant

« En automne 1961, une affaire d'infanticide³⁴ avait attiré notre attention. Ce qui nous avait frappées, c'est qu'en 1961, dans un milieu normal, pas très instruit, mais pas ignorant pour autant, il

³² Françoise Collin, « Féminitude et féminisme », *Cahiers du Grif*, n° 1, 1974.

³³ Deux centres fonctionnent déjà en Flandre où la création de la Belgische Vereniging voor Seksuele Voorlichting (association belge pour l'information sexuelle) remonte à 1955.

³⁴ Relatée par le journal *Le Monde* : il s'agissait d'une jeune ouvrière française, mère célibataire et rejetée par sa famille parce que le père était arabe. Au moment du procès, elle se trouvait à nouveau enceinte du même homme...

puisse se passer ces drames affreux. Nous avons abordé ces problèmes en toute franchise, en étalant nos propres ignorances sur la question, disant comment nous nous étions débrouillées difficilement, y compris par le recours à l'avortement clandestin³⁵. »

Ce travail d'échange, de réflexion et d'enquête confirme l'intuition de départ : la contraception est mal connue du public et peu pratiquée. La loi de 1923 a bloqué toute initiative. Adoptée au lendemain d'une guerre meurtrière, elle a été inspirée par un souci nataliste et par les positions de l'Église catholique. Le texte n'interdit pas la vente ou l'usage des contraceptifs, mais punit la distribution de contraceptifs et l'information donnée dans un but de lucre. Restée sans effet sur la natalité, cette loi aboutit à renforcer une attitude générale de gêne et de méfiance à l'égard de la sexualité, contribuant ainsi, selon Monique Rifflet, « à maintenir l'ignorance du public à l'égard des méthodes contraceptives modernes et à détourner le corps médical de prendre ses responsabilités en la matière ». La dissuasion a été efficace puisque quarante ans plus tard personne n'ose encore parler ouvertement de contraception. Les préservatifs sont en vente libre, mais qui a la hardiesse de les acheter ? Le diaphragme est difficile à obtenir, les crèmes spermicides ne se trouvent que dans une seule pharmacie bruxelloise. La pilule commence à se vendre à des prix prohibitifs qui en font, selon *La Gauche*, un contraceptif pour millionnaires !

Fin 1961, le sujet est proposé à l'émission de morale laïque *La Pensée et les hommes*. Il passe le cap de la censure préalable (tous les textes prévus devaient être communiqués avant l'émission !). C'est la première fois qu'on parle de contraception à la radio. La réaction des auditeurs témoigne de l'ampleur du problème : plus de 700 lettres, contenant des témoignages et des prises de position, parviennent aux animateurs de l'émission. Un volumineux dossier qui va conduire à la création du premier centre de planning familial.

À cette époque, le mouvement pour le planning familial a déjà touché les pays voisins : Hollande, Angleterre, France... La petite équipe, qui conçoit le projet, peut donc s'appuyer sur l'expérience de centres existants. Elle reçoit l'aide matérielle de la loge Le Droit Humain et de l'IPPF (International Planned Parenthood Federation)³⁶.

Appliquer autrement la loi

Les statuts de La Famille Heureuse sont rédigés avec soin en tenant compte de la loi de 1923. Avant de se lancer, les fondatrices du planning consultent la magistrature et le parquet et s'assurent le soutien de personnalités, laïques pour la plupart : des magistrats, des médecins, des professeurs de l'Université libre de Bruxelles... acceptent de signer les statuts.

« Il ne s'agissait pas de transgresser la loi, mais de l'appliquer autrement. Nous n'avions aucun but de "lucre", ce qui est visé par la loi. Nos activités n'étaient donc pas répréhensibles, mais l'ambiance générale était telle que tout le monde avait l'impression de pouvoir être poursuivi pour ce genre d'engagement³⁷. »

Un local est fourni en location par Guy Cudell, bourgmestre de Saint-Josse. Quant à l'équipe médicale, elle se constitue autour du Dr Pierre Hubinont qui travaille à l'hôpital Saint-Pierre. Spécialisé dans la lutte contre la stérilité, le gynécologue ne peut ignorer les ravages causés par les avortements clandestins qui occupaient parfois, à Saint-Pierre, plus de lits que les accouchements !

35 Interview de Monique Rifflet, *Voyelles*, décembre 1980.

36 L'IPPF venait de soutenir la création d'un centre de planning en République populaire de Pologne, autre pays à forte tradition et influence morale catholique.

37 Interview de Monique Rifflet, novembre 1991. Signe des temps, lors d'une des premières émissions *Contraste* à la télévision, le journaliste présentateur, Robert Stéphane, aujourd'hui administrateur général de la RTBF, apparaissait sur un écran dont la moitié était masquée en disant : « ce que j'ai dans la main, je ne peux pas vous le montrer » ; c'était une pilule contraceptive ! (Souvenir de J. Saroléa, janvier 1992.)

Une centaine de bénévoles participent aux permanences quotidiennes, aux conférences, aux animations dans les écoles. Le mouvement pour le planning familial s'étend rapidement. Un second centre s'ouvre à Mons, fruit d'une collaboration entre les Femmes prévoyantes socialistes et Le Droit humain, d'autres suivent dans les principales villes de Wallonie ainsi qu'à l'ULB.

Pendant ce temps, en France, les articles sur la contraception se multiplient dans les journaux féminins. Pas toujours très complets ni très précis, ils ouvrent cependant une brèche importante par où s'engouffreront ensuite les féministes. On ne parle pas encore du « droit de disposer de son corps », mais de « maternité volontaire ». On ne revendique pas « la liberté d'avoir ou non des enfants », mais la « possibilité d'espacer les naissances ». Le nom choisi pour les centres de planning — Maternité heureuse en France, Famille Heureuse en Belgique — illustre la volonté de donner une image positive, familiale, rassurante pour la morale publique.

Il est intéressant de noter que les médecins des centres de planning n'ont pas dès le départ misé sur la pilule. « Nous ne disposions pas alors du recul que nous avons maintenant. Les réticences étaient nombreuses vis-à-vis d'un "médicament" qui interfère dans l'équilibre hormonal des femmes. Les médecins préféraient prescrire le diaphragme et le préservatif. Ils sont venus à la pilule sous la pression du public qui trouvait ce moyen de contraception beaucoup plus commode³⁸. »

Initiatives chrétiennes

Depuis la fin de la guerre, la conception catholique traditionnelle, qui faisait de la procréation le but principal du mariage, est battue en brèche. Des moralistes, comme Pierre de Locht, aumônier de groupes de foyers sont conscients de l'impasse dans laquelle se trouvent de nombreux couples catholiques à qui seules les méthodes basées sur la continence périodique (Ogino, température...) sont proposées. « J'ai été bousculé par leurs discussions qui me remettaient en question. Je sortais de mes théories. Je me suis mis à recevoir des gens en difficulté. Et je n'ai pas été tenté de croire que si des chrétiens avaient des problèmes dans ce domaine, c'était dû à leur manque de générosité³⁹. »

Des consultations conjugales existent depuis 1949 dans le cadre des *Feuilles familiales*. Une certaine éducation sexuelle fait son apparition dès 1955 dans les écoles catholiques et se heurte parfois aux réactions négatives des parents⁴⁰. En 1961, un Institut des Sciences familiales et sexologiques voit le jour à l'Université catholique de Louvain. Quant aux autorités religieuses, elles s'informent des objectifs poursuivis par les fondatrices de la Famille Heureuse en les invitant à une réunion au Grand Séminaire de Malines.

Le sujet est abordé en radio dans les émissions catholiques, en mars 1963, par une causerie du chanoine de Locht, directeur du Centre national de pastorale familiale créé en 1959. Vatican II a suscité de grands espoirs parmi les chrétiens. Autour du chanoine de Locht se constitue le Centre d'éducation à la famille et à l'amour (CEFA) qui regroupe les centres de consultation conjugale⁴¹.

Humanæ vitæ : le désaveu

La publication en juillet 1968 de l'encyclique *Humanæ vitæ* vient casser net ce mouvement et semer doute et colère dans les familles catholiques. Partagé entre sa fidélité à l'Église et sa conviction profonde, P. de Locht choisit de continuer son travail.

Entre-temps les évêques belges ont pris leurs distances avec l'encyclique qu'ils ne considèrent

38 Interview de Monique Rifflet.

39 Interview de Pierre de Locht, *Voyelles*, décembre 1980.

40 Interview (novembre 1991) de Denise Loute, docteur en droit, professeur et créatrice en 1975 du groupe d'information juridique.

41 La consultation médicale ne sera introduite dans les centres chrétiens qu'en 1970

pas comme « un texte infaillible et irréformable exigeant une adhésion inconditionnelle et absolue⁴² ». Ils en concluent que « le jugement sur l'opportunité d'une nouvelle transmission de la vie appartient en dernier ressort aux époux eux-mêmes qui doivent en décider devant Dieu... »

Mais pour beaucoup, c'est trop peu et trop tard. Dans l'hebdomadaire social-chrétien *La Relève* du 7-9-1968, Marie Denis met en parallèle l'invasion de la Tchécoslovaquie par les troupes soviétiques et la parution d'*Humanæ vitæ*... « N'est-ce pas dans l'un et l'autre cas le fait d'une autorité qui craint de perdre l'unité de sa doctrine ? »

Un fossé se creuse entre une population en majorité croyante et les autorités religieuses, sapant l'impact de la morale catholique dans de nombreux domaines.

Une avancée féministe et sociale

En 1965-66, les centres laïcs et chrétiens obtiennent une première aide de l'État pour la formation de conseiller conjugal⁴³. La véritable reconnaissance officielle vient en 1970 avec les subsides de fonctionnement. Dans les esprits, le planning familial n'est déjà plus hors-la-loi, mais il faut attendre 1972 pour que les dispositions du Code pénal, qui restreignent la diffusion des contraceptifs, soient enfin supprimées.

Trente ans après la création de la Famille Heureuse, la contraception est tellement entrée dans les mœurs que l'on n'imagine pas qu'elle ait pu avoir un jour une odeur de soufre⁴⁴... « On s'était dit : "Il faudra une génération." Et nous y voilà ! », commente M. Rifflet.

La création des centres de planning familial et la diffusion des contraceptifs modernes constituent de fait la première avancée féministe de l'après-guerre. Une avancée essentielle puisqu'elle contribue à donner aux femmes une liberté nouvelle : celle de choisir ou non d'être mère. Il devient possible d'avoir un projet qui ne risque pas d'être compromis par une grossesse inopinée. Les femmes y gagnent en autonomie, elles y gagnent aussi sur le plan affectif puisqu'elles peuvent désormais vivre leur vie amoureuse sans angoisse. L'apport des centres de planning se marque également en matière de santé publique : en brisant le silence autour de la contraception, ils ont contribué à faire chuter rapidement le nombre d'avortements, évitant ainsi que l'avortement, une fois légalisé, ne serve de moyen de contraception.

Chapitre trois

1970-1972 : les féministes sont dans la rue

« C'était comme un printemps qui arrive tout d'un coup, et tout fleurit à la fois⁴⁵. » (Éliane Boucquey.)

Au début des années septante, les pays occidentaux vivent les derniers soubresauts d'une période mouvementée : protestations contre la guerre du Vietnam aux États-Unis, Mai 68 en France, manifestations étudiantes en Allemagne, en Belgique⁴⁶... La contestation a débordé le cadre de l'université pour viser aussi des cibles culturelles (société de consommation...), sociales (exploitation des travailleurs...), politiques (impérialisme...).

42 Déclaration des évêques de Belgique, août 1968.

43 À côté des centres de consultations conjugales et familiales d'inspiration catholique ou laïque, des centres pluralistes font leur apparition en 1969.

44 En 1990, les enquêtes sur la contraception montraient que la Belgique était un des pays du monde où la pilule était la plus utilisée.

45 Interview, janvier 1992.

46 Serge Govaert, *Mai 68 : C'était au temps où Bruxelles contestait*, POL-HIS, n° 4, Bruxelles, 1990.

La révolte étudiante et la désillusion des femmes de gauche

Ce radicalisme a surpris nos sociétés capitalistes, assoupies dans l'abondance des *golden sixties*. On a vu les drapeaux rouges et noirs flotter en tête des manifestations. Beaucoup d'étudiants se sont engagés dans des mouvements de gauche ou d'extrême gauche. Le trotskysme et l'anarchisme ont refait surface. Le maoïsme, de son côté, s'est implanté en milieu étudiant, avant de gagner les usines.

Des femmes, des étudiantes, ont participé à ces mouvements. Pourtant pas une n'apparaît parmi les vedettes politiques de l'époque. Constatant que, même au sein des groupes militants, on les trouvait surtout bonnes à préparer les sandwiches et à dactylographier les tracts, elles ont commencé à se réunir entre elles. Leurs camarades masculins s'entendent reprocher de reproduire la division des rôles entre hommes et femmes.

Une succession de textes, plus radicaux les uns que les autres, alimentent la réflexion féministe. Les discriminations que les femmes rencontrent, et les enjeux qu'elles soulèvent, ne sont-ils pas profondément semblables à ce que vivent les Noirs américains et les autres peuples colonisés ? La gauche ne s'est jamais privée de voler au secours de tous les opprimés de la terre, alors pourquoi cette impasse sur les femmes ?

« L'idée nouvelle, qui jaillit et s'impose, est que les femmes forment une classe et qu'elles ne sortiront de leur oppression qu'en transformant fondamentalement les mentalités, en changeant la vie. Elles se sentent condamnées à la révolution⁴⁷. »

Le Women's Lib

Aux États-Unis, la révolte naît sur les campus, dans la foulée des manifestations contre la guerre du Vietnam et de la contestation étudiante. Les premières suffragettes américaines étaient issues de la lutte antiesclavagiste. L'histoire se répète et le mouvement pour l'égalité raciale sert de référence aux nouvelles féministes à la fois sur le plan de l'analyse (la notion de sexisme par analogie au racisme), des revendications (amendement constitutionnel, discriminations positives), et de l'orientation des différents groupes (séparatisme ou intégration).

Des dizaines de groupes, très divers, mais tous exclusivement féminins, voient le jour à travers les États-Unis. Pour beaucoup de participantes, c'est une découverte :

« Ce que les femmes ressentent d'abord, lorsqu'elles se retrouvent entre elles, c'est un immense soulagement, suivi d'une grande dépense d'énergie. Des femmes qui n'ont jamais pris la parole dans une réunion mixte se mettent à parler. Des femmes qui ont souffert de leur passivité forcée prennent des responsabilités. Après des années d'assistance rituelle à des meetings, nous avons l'impression d'avoir une raison d'être ensemble⁴⁸. »

Des échos de cette mobilisation parviennent jusqu'en Europe. On apprend ainsi que des femmes américaines ont brûlé leur soutien-gorge dans la rue. La nouvelle fait d'abord rire : on la met sur le compte de l'excentricité américaine. Bien vite, des reportages, des émissions radio, des témoignages, apportent des informations concrètes sur ce Women's Lib, ses objectifs et ses activités.

Le 26 août 1970, les Américaines fêtent le cinquantième anniversaire du droit de vote des femmes par une manifestation géante dans les rues de New York. Le même jour, en France, un groupe de femmes, parmi lesquelles l'écrivaine Christiane Rochefort, déposent une gerbe sous l'arc de triomphe de l'Étoile : elle est dédiée à la femme du Soldat inconnu... et rappelle qu'« un homme

47 Jacqueline Aubenat, « Dix ans de féminisme en Belgique », dans *Les femmes et leurs maîtres*, Christian Bourgois éditeur, 1978.

48 « Histoire d'une longue marche », dans *Partisans : Libération des femmes, année zéro*, n^{os} 54-55.

sur deux est une femme ».

Le MLF est né et ses actions spectaculaires en font vite le phare de la contestation féministe en Europe. Au point que beaucoup de personnes désignent les féministes belges sous le nom de MLF, alors que les groupes belges ont préféré adopter d'autres appellations.

En Flandre, les Dolle Mina

À partir de 1970, le nouveau féminisme belge naît, grandit, s'exprime à travers une multitude de petits groupes, d'initiatives éparses sans stratégie préétablie.

Les femmes flamandes ont été les premières à se manifester, suivant l'exemple de la Hollande où les Dolle Mina sont actives depuis 1969. Nées du mouvement PROVO, les Dolle Mina ont choisi comme patronyme le nom d'une ouvrière du XIX^e siècle, Wilhelmina Drukker. Ayant rejoint le mouvement socialiste vers la quarantaine, celle-ci commença à s'intéresser aux inégalités entre les sexes et créa la Vrije Vrouwen Vereeniging (VVV, association des femmes libres). À la fin de sa vie, Wilhelmina Drukker estimait que le mouvement des femmes s'était fourvoyé en se concentrant sur l'obtention du droit de vote et que l'essentiel restait à faire pour changer la situation des femmes. Quarante-cinq ans plus tard, l'apparition des Dolle Mina vient prouver la justesse de cette opinion.

Dès le départ, les Dolle Mina hollandaises se distinguent par leur humour. Pour convaincre, pour montrer ce que vivent et ressentent les femmes, elles ont résolu d'inverser les rôles : draguer ouvertement les hommes, leur pincer les fesses dans la rue... La presse, toujours à l'affût du spectaculaire et de l'inhabituel, fait écho à ces happenings et disperse ainsi un peu partout les graines du féminisme.

À Gand, Rose Proesmans et Chantal De Smet se sont connues dans le mouvement étudiant. Après un contact avec les Dolle Mina hollandaises, elles décident d'organiser une réunion à Anvers et font passer une petite annonce dans les journaux. Au jour prévu, plus de soixante femmes se retrouvent entassées dans le petit appartement de Rose.

« Nous avons été surprises de ce succès. Avant, c'était le marasme. Rien ne bougeait du côté des femmes alors que le mouvement étudiant avait été fort actif. Je pense que beaucoup de femmes attendaient que quelque chose se passe⁴⁹. »

Le 4 mars 1970 a lieu à Anvers la première manifestation des Dolle Mina : les voilà cigare au bec dans le hall d'une compagnie d'assurances qui interdit à ses employé-e-s, mais pas à ses employés de fumer dans les bureaux. Sur leurs calicots, les féministes revendiquent « le droit au cancer du poumon... » Avec cette action humoristique, bien relayée par la presse, les Dolle Mina gagnent d'emblée la sympathie du public, hommes et femmes mélangés.

Suivent diverses interventions en faveur des crèches, bien trop peu nombreuses. À Gand, le groupe enterre symboliquement la seule crèche communale qui vient d'être fermée pour insalubrité... Sur l'autoroute Bruxelles-Ostende, un panneau indique que la prochaine bonne crèche se trouve en Suède, à 4 500 km de là... Lors du défilé traditionnel du 1^{er} Mai à Gand, les Dolle Mina sont là, avec une couronne mortuaire symbolisant les droits des travailleuses... (1971). À Anvers, elles distribuent des pilules dans la rue, au mépris de la loi.

Une particularité distingue les Dolle Mina des autres féministes de cette époque : la mixité.

« Le problème féminin n'est pas un problème de femmes, disent-elles, c'est un problème de société. Une société qui n'accorde pas les mêmes droits à l'homme qu'à la femme n'est pas une

⁴⁹ Interview de Chantal De Smet, juillet 1991. Chantal De Smet est directrice de l'Académie des Beaux-Arts de Gand.

société démocratique⁵⁰. »

Leur cœur est à gauche, leurs références aussi : elles reprennent volontiers le slogan, utilisé pour la première fois en 1909 par les ouvrières des filatures américaines en grève : « Du pain, et des roses ».

Les partis et mouvements progressistes se retrouvent au banc des accusés. « Nous en avons marre de ces organisations de femmes qui étaient liées aux prises de positions de leurs partis décidées par des bureaux unisexes. »

Les Dolle Mina publient leur première brochure à l'automne 1971⁵¹. À partir de mars 1973, elles éditent un périodique, *De grote kuis* (le grand nettoyage).

En Wallonie : les Marie Mineur.

Peu après ces premières manifestations, Chantal De Smet, parfaite bilingue, est l'invitée de Laurette Charlier au magazine F. C'est une émission radio suivie et appréciée à la fois par les femmes au foyer et par les ouvrières dans les ateliers. À La Louvière, Jeanne Vercheval a branché la radio. L'interview de Chantal l'enthousiasme. Elle téléphone sur-le-champ à Laurette : « S'il y a des Dolle Mina en Wallonie, j'en suis ! » Ces deux militantes de gauche s'aperçoivent vite qu'elles sont sur la même longueur d'onde. La lutte des classes, d'accord, mais il serait peut-être temps de s'occuper aussi des femmes...

Chantal a découvert l'histoire d'une ouvrière qui s'appelait Marie Mineur. Cette femme de la province de Liège était « fille de fosse » et travaillait au fond des mines. S'étant montrée fort active dans le mouvement revendicatif de l'époque, elle dut émigrer dans le Hainaut, à Gilly, où elle continua la lutte pour la diminution du temps de travail et la suppression du travail des enfants dans les mines. Une des grandes figures féminines du mouvement ouvrier du 19^e siècle.

Le nom du nouveau groupe est donc tout trouvé : une ouvrière, une militante (comme Wilhelmina Drukker), et une Wallonne de surcroît... on ne pouvait rêver mieux ! Avec ce symbole féminin qu'est le prénom Marie et ce Mineur qui renvoie à la mine, mais aussi à la dure réalité des femmes, éternelles « mineures »...

« Nous avons adopté ce nom parce qu'il nous distingue des mouvements d'émancipation féminine. En effet notre but vise principalement à toucher les femmes de milieu modeste. Femme travailleuse, épouse et fille de travailleur, notre mouvement se met donc au service des moins favorisés⁵². »

Peu après a lieu chez Jeanne la première réunion des Marie Mineur. Elles sont une dizaine : ouvrières, vendeuses, femmes d'ouvrage, enseignantes... Le groupe occupe dès le départ une place particulière dans le nouveau féminisme belge. Par l'origine sociale des militantes toutes issues des milieux populaires et en prise directe avec la vie ouvrière. Par l'implantation géographique : Charleroi et la région du centre, une région industrielle, dominée par les socialistes. Par des actions très concrètes et axées d'une part sur l'avortement, d'autre part sur le travail, puis plus tard, avec la crise, sur le chômage. Ni les syndicats et partis de gauche ni les mouvements gauchistes n'oseront les critiquer et les traiter de « bourgeoises », comme ils le font parfois pour les autres groupes féministes.

« Les Dolle Mina ont choisi les gags et l'ironie pour ridiculiser les vieux préjugés. Les Marie Mineur craignent de mener ainsi une action trop superficielle, dont les motifs profonds ne seraient

50 « La condition féminine », dans *Les cahiers du Libre Examen*, mai 1972.

51 *Vrouwen zijn geen voorwerpen* (les femmes ne sont pas des objets). Deux autres brochures paraissent l'année suivante : *Kinderkribben, waarom* (des crèches, pourquoi) et *Vrouwen spreken : De vrouw in de produktiemaatschappij* (des femmes parlent : la femme dans la société de production).

52 *Les cahiers du Libre Examen*, op. cit.

compris que d'une minorité⁵³. »

Elles s'attaquent donc à des problèmes bien terre à terre : une école qui ne dispose pas de cour de récréation est leur première cible. Une enquête sur les conditions de travail des femmes est lancée dans les usines et touche 300 travailleuses.

Insistant, comme les Dolle Mina, sur la nécessité de changer la société en profondeur les Marie Mineur constatent que « les femmes privilégiées sont tentées de lutter pour des réformes. Les vieilles structures ne doivent pas être remises à neuf. C'est un emplâtre sur une jambe de bois. Il faut remettre tout en question, démolir ce qui existe, et construire cette société où plus un seul être humain ne pourra être exploité par un autre être humain⁵⁴. »

L'accent est mis sur la solidarité nécessaire entre travailleurs et travailleuses. Des femmes en grève contre des discriminations salariales (Keramis, Kwatta...) reçoivent le soutien du groupe. « Si ça continue, je vais faire venir les Marie Mineur », lancent des ouvrières à leurs permanents syndicaux qu'elles jugent trop lents à réagir contre les discriminations...

Les Marie Mineur publient en 1971 une première brochure dans laquelle elles abordent sur un ton très concret les problèmes quotidiens des femmes de milieu populaire. En 1976, sort une deuxième brochure consacrée cette fois au chômage et en particulier aux exclusions qui frappent les femmes.

À Bruxelles : le FLF

En cette année académique 1970-1971, l'ULB vit encore dans les spasmes de l'après 68. La fac est envahie d'affiches, des groupes se réunissent pour discuter, et le restaurant universitaire est le lieu d'un intense échange d'idées, de tracts et de publications.

Les étudiantes participent à ces réunions, comme elles ont pris part au mouvement de Mai 68, mais, pas plus qu'ailleurs, les femmes ne sont mises en vedette. À la Cité universitaire, des étudiantes se rassemblent « Nous n'étions pas tellement préoccupées par l'avortement et la contraception, car il existait déjà un service d'information à l'université. Par contre, nous ressentions très clairement que notre avenir serait plus difficile que celui de nos copains étudiants. Dans la vie universitaire elle-même, les filles étaient peu présentes que ce soit dans les cercles facultaires ou au Libre Examen. Il y avait des tas d'endroits où les femmes n'apparaissaient pas⁵⁵. »

Très vite le groupe décide de tenir un stand une fois par semaine au restaurant universitaire : avec l'aide de la librairie Joli Mai, elles y proposent les dernières publications étrangères concernant ce qu'on commence à appeler, non plus la condition féminine, mais la libération des femmes...

Contact est pris avec le Groupement belge de la Porte Ouverte, animé par Adèle Hauwel⁵⁶. Un nom est trouvé : FLF, Front de Libération des Femmes, pour se distinguer du MLF français.

Au même moment, des affiches-chocs font leur apparition sur les murs de l'université. Sur l'une d'entre elles, une énorme paire de ciseaux avec ce simple slogan : « s'il ne vous fait pas jouir, amenez-le-nous ». Les affiches émanent de deux étudiantes américaines, tout à fait étrangères au FLF, mais la confusion est totale. Le FLF doit faire face à des réactions scandalisées et agressives.

L'élection de Miss Belgique

Le groupe est à la recherche d'une action spectaculaire qui permette de se faire connaître hors

53 « Guerre des sexes ou lutte des classes ? » *Le Soir*, 18 et 19-4-1971.

54 *Ibid.*

55 Interview de Danièle Colardyn, octobre 1991. Danièle Colardyn est expert auprès de l'OCDE.

56 À partir de ce moment, Adèle Hauwel, médecin généraliste qu'une génération sépare des étudiantes de l'ULB, participe aux réunions du FLF. C'est chez elle que seront stencillés les premiers exemplaires du périodique *Et ta sœur ?*

des murs de l'université. « Et si l'on perturbait le concours de Miss Belgique ? ». L'idée paraît géniale. Ce concours se reproduit d'année en année dans l'indifférence quasi générale. Kate Millett a dénoncé dans son livre *La politique du mâle* ces compétitions qui représentent le sommet des ambitions féminines : « Si une mère a un fils, elle rêve de le voir devenir président des États-Unis ; si c'est une fille, elle rêve de la voir élue Miss America ».

Les Américaines ont déjà manifesté leur opposition aux concours de beauté en promenant sur la scène un mouton couronné. Il faut donc trouver autre chose. Pourquoi ne pas s'y présenter ? Danièle Colardyn (18 ans, étudiante en psychologie) sera le cheval de Troie du FLF.

La finale ayant lieu à Anvers, les Dolle Mina sont associées à la manifestation, organisée dans le plus grand secret par Adèle Hauwel. Au moment convenu, Danièle s'avance sur la scène, jette son numéro par terre et clame « Non aux concours de beauté, nous ne sommes pas du bétail ».

Dans la salle, les féministes grimpent sur les sièges, sur la scène et distribuent des tracts au public éberlué. C'est le scandale.

Chaque année, les organisateurs du concours auront des sueurs froides : et si ça recommençait ? Mais on ne réédite pas une démonstration pareille... Les journaux, la radio et la télévision en font un événement. Le FLF est en vedette. Chacun se découvre une opinion sur les concours de beauté. Beaucoup de femmes jubilent en silence de voir enfin ridiculisé ce genre d'exhibition. Car si les Miss font l'événement, avec souvent des commentaires salaces, il n'y a pas encore de compétition semblable qui permette de jauger les hommes suivant les canons de l'esthétique. En faudrait-il d'ailleurs ? Il n'y a pas d'unanimité à ce sujet. On organisera bien, quelques mois plus tard, un « concours de beauté pour hommes » (sur une péniche amarrée sur le canal), mais c'est plus pour ridiculiser ces épreuves que pour enfermer les hommes dans le carcan auquel les femmes cherchent à échapper...

Et ta sœur ?

À la rentrée de septembre 1971 paraît le premier numéro du journal *Et ta sœur ?* avec le manifeste du mouvement. « Nous luttons pour nous libérer du patriarcat, un système économico-social basé sur l'exploitation de l'homme par l'homme, dans une société de classe, et de la femme par l'homme, dans un rapport de maître à sujet. Pour maintenir ce système, il a fallu mentir, il a fallu dénaturer les hommes et les femmes, travailler durement pour que tout le monde soit le plus conforme au "modèle". On a donc inventé la virilité et la féminité et on nous a tous poussés dans le moule... »

Le texte affirme la primauté des enjeux du féminisme et légitime son action dans le cadre d'une révolution générale car « il n'y aura pas de libération véritable sans la libération effective de tout le genre humain ».

Dès ce moment, la cité universitaire est désertée par le FLF, dont le public s'est étendu. Le groupe se retrouve dans une salle du café Verschueren, au parvis Saint-Gilles, « un repère de footballeurs, de colombophiles et de buveurs de gueuze... » propulsé de l'actualité sportive à l'histoire féministe !

À l'époque, le simple fait de se réunir dans un café était un événement : voir un groupe de femmes « seules » (les femmes sont toujours seules quand elles sont sans homme...) entrer, s'installer, commander à boire était un spectacle inhabituel.

« Les premières arrivées buvaient un verre en bas en bavardant, puis, quand le groupe débordait sur plusieurs tables, nous montions, par un petit escalier à droite du comptoir, jusque dans la salle des réunions⁵⁷. »

⁵⁷ *Voyelles*, n° 13, novembre 1980.

Les réunions bimensuelles rassemblaient parfois une quarantaine de personnes. On n'exigeait ni carte de membre ni mot de passe. Toutes les femmes étaient les bienvenues.

En 1972, à l'occasion de la fête des Mères, le FLF diffuse des autocollants demandant « des fleurs, mais aussi des crèches » ! Peu après, c'est au tour du goûter matrimonial d'Écaussinnes d'être contesté : sur le thème « la mariée était en noir... », le FLF dénonce la situation des femmes mariées qui n'ont pas encore les mêmes droits que leurs époux... Autres cibles, les cinémas porno qui se voient gratifiés de boules puantes⁵⁸... Des publicités jugées outrageantes pour les femmes sont recouvertes d'autocollants ou d'inscriptions.

Les militantes n'hésitent pas à troubler le ronron des colloques et débats publics « pour souligner le peu de cas et le peu d'intérêt porté au point de vue des femmes⁵⁹. » C'est ainsi que Marie Mineur et FLF chahutent ensemble les opposants à la légalisation de l'avortement lors d'une conférence organisée au Palais de Justice de Bruxelles par la Société belge pour la légalisation de l'avortement (mai 1972). Rien ne les arrête, rien ne leur fait peur surtout pas la crainte du ridicule ou des réactions de l'assistance. N'étant pas dans les rouages, elles n'ont rien à perdre et font irruption dans la société des hommes avec leur imagination, leur liberté...

D'autres groupes

Au cours des années 70 et 71, les groupes féministes se multiplient. Le PAG (Pluralistische aktiegroep voor gelijke rechten voor man en vrouw — groupe d'action pluraliste pour l'égalité entre homme et femme) est créé à Bruges au début de l'année 1970, presque en même temps que les Dolle Mina. Plus traditionnel que ces dernières, il prône une meilleure intégration des femmes dans la société et insiste notamment sur leur représentation politique. Des sections s'organisent dans de nombreuses villes de Flandre et rencontrent un franc succès. Au point que le PAG affrétera des cars entiers pour se rendre à la première journée des femmes !

À Louvain, le GALF, Groupe d'action pour la libération des femmes, né dans la mouvance du mouvement étudiant progressiste le Mubef, rassemble des étudiantes, des assistantes d'université ou des épouses de chercheurs. Le GALF se manifeste peu dans les facs, mais organise des réunions de prise de conscience, participe à tous les rassemblements féministes et mène une action d'information sur le chômage des femmes.

« Nous voulons découvrir et inventer ensemble un mode de vie neuf et harmonieux entre hommes et femmes. Nous refusons toute appartenance à un parti politique, car dans tout parti, même s'il remet en cause le système capitaliste, qu'il s'agisse des socialistes, des communistes, des trotskistes, des maoïstes, il existe toujours une subordination de la femme à l'homme⁶⁰. » En 1972, le GALF publie une brochure sur la contraception et l'avortement.

À Liège, en 1971, des hommes et des femmes se retrouvent autour de deux projets : la publication d'un livre sur les femmes et la création d'une crèche sauvage. Des membres du groupe sont allés voir ce qui se faisait à Paris et en ont ramené des idées neuves. Le projet de crèche est en passe d'aboutir lorsque les pompiers refusent leur autorisation : il n'y a pas de portes coupe-feu dans le local choisi. Les travaux prescrits s'avèrent trop coûteux, adieu la crèche... Quant au livre projeté, il se fond dans le *Petit Livre rouge des Femmes* auquel plusieurs Liégeoises participent.

Entre-temps, les hommes ont cessé de s'intéresser aux réunions. Le public féminin est, lui, très diversifié : tous âges, tous milieux... « on amenait même nos mamans ! » Les Liégeoises se sentent très proches des Marie Mineur de La Louvière, on les baptisera parfois « Marie Mineur de Liège ».

58 Action menée avec le WOE (Women Overseas for Equality).

59 *Les cahiers du Libre Examen*, op. cit.

60 *Les cahiers du Libre Examen*, op. cit.

Le groupe sert aussi de point de contact pour des problèmes d'avortement. En 1976, l'activité féministe se déplace vers la Maison des femmes, qui s'ouvre au quai des Tanneurs.

À Ixelles se réunissent quelques femmes dont certaines font partie du FLF. La plupart sont mères de jeunes enfants et très préoccupées par le manque de crèches et d'activités pour les enfants. Avec l'ACC, Action culturelle de la Cambre, elles organisent l'occupation d'un terrain vague, en bordure de la rue Gray, et son aménagement en plaine de jeux d'aventure. Ce bout de terrain, abandonné depuis des années, doit devenir « une plaine de jeux pas comme les autres où la terre et les herbes folles remplaceraient le béton, où les jeux ne seraient pas des balançoires ni des toboggans, mais des pelles, des planches et des pots de peinture. On y installerait aussi des bancs pour le troisième âge⁶¹. » Le quartier fait bon accueil aux féministes et se cotise pour acheter quatre tonnes de sable...

Un autre groupe se constitue au printemps 1971 à l'initiative de Marie Denis et prépare ce qui va devenir *Le Petit Livre rouge des Femmes*. Partout en Belgique, c'est l'effervescence. On se rencontre, on se découvre, on échange ses expériences.

Informels et spontanés

Il suffit que quelques femmes décident de se réunir et se trouvent un nom pour qu'un groupe existe. À ce stade, pas de structures officielles type ASBL. Pas d'organisation interne, pas de titre : on est tour à tour présidente, secrétaire, trésorière de fait. On s'interpelle par son prénom, il n'y a aucune hiérarchie, même si des leaders s'imposent dans les réunions. Celles-ci sont dans la droite ligne des assemblées générales de Mai 68. Chacune a la parole. Si elle veut la prendre... Les affrontements personnels et idéologiques ne sont pas absents cependant et la sororité rêvée est parfois difficile à réaliser.

On vit dans le présent, dans la contestation immédiate. Les groupes ne sont pas faits pour durer. Ils se recomposent au fil de l'évolution du mouvement. Les premiers perdront petit à petit leurs militantes au profit d'autres, axés sur des objectifs précis. Réflexion avec le Grif, action (SOS-Viol, collectif pour femmes battues...), rencontre, animation (maison, café des femmes).

Se découvrir complices

Les réunions féministes sont de vraies fêtes. On s'embrasse, on se tutoie, on parle de tout et de rien, on raconte des histoires intimes à des femmes qu'on n'a jamais vues. L'ordre du jour est flou. Il cède souvent la place à la préoccupation immédiate, au problème brûlant que n'importe quelle femme veut soulever. Partant du principe que « le personnel est politique », aucune question n'est jugée frivole ou indigne d'être discutée par le groupe.

Les femmes qui s'étaient vécues comme rivales se découvrent semblables et complices. Difficile d'oublier une expérience de ce genre...

« C'était un grand changement vis-à-vis des réunions de gauche, très théoriques. Chaque femme racontait sa vie. Nous étions persuadées que c'était un des premiers pas à faire, une forme de prise de conscience personnelle, différente de ces prises de conscience politique à la troisième personne à partir d'un pays aussi lointain que possible... Ici on parlait de soi-même, des enfants, de la famille, des relations sexuelles, du travail, des jouets, des études. On évoquait des choses qu'on avait vécues dans le passé, sans se rendre compte alors de leurs implications au niveau des femmes. C'est pourquoi ces réunions avaient beaucoup de succès⁶². »

Le plus étonnant c'est que ce mode de fonctionnement, on ne peut plus informel, ait entraîné

61 Compte-rendu du journal *Le Soir*, 26 et 27-3-1972.

62 Interview du groupe de Liège, janvier 1992.

autant d'activités et d'actions aussi efficaces que spectaculaires. Et que des journées comme celle du 11 novembre 1972, organisée dans un joyeux désordre, aient été un tel succès. Il faut y voir la preuve que le nouveau féminisme venait à son heure et correspondait aux préoccupations profondes d'un grand nombre de femmes.

De tous bords

« Le néo-féminisme a un caractère foncièrement collectif : il veut être le fait de “toutes les femmes” et non de quelques individualités marquantes — même si celles-ci y jouent souvent un rôle moteur. [...] Regroupement “sauvage” qui ignore ou traverse les partis, les syndicats, les mouvements d'orthodoxies diverses, les églises, les chapelles, et qui élabore non seulement ses objectifs, mais aussi sa forme d'existence de manière propre. Ce phénomène est capital. Il est même l'aspect le plus marquant du mouvement. Comme la “révolution” de Mai 68 à laquelle il s'apparente sans s'identifier, il crée une nouvelle politique et une nouvelle culture. [...] Une aspiration et une certitude réunissent les féministes : elles ont à définir ensemble leurs revendications et à les faire reconnaître par des voies nouvelles puisque les voies traditionnelles sont des impasses⁶³. »

Les étudiantes, qui ont vingt ans en 1970, ont grandi avec le droit de vote. Elles n'ont pas connu la polémique de l'avant-guerre sur le droit des femmes mariées à exercer un emploi. Leur sentiment est que les choses ne changent pas assez vite, et que les stratégies choisies par les associations traditionnelles sont un échec.

Dans les groupes, se retrouvent aussi des femmes qui ont fait le détour par le militantisme politique. Leur présence est précieuse : elles savent rédiger un tract, conduire une réunion, organiser une manifestation. Elles connaissent les pièges à éviter et les obligations légales à respecter. Même issues de la gauche, elles sont bien décidées à donner la priorité au féminisme.

Tout autre est l'optique de certaines militantes d'extrême gauche. Leur projet : assurer la présence de leur groupement, être actives sur ce front qui apparaît comme important, populaire et dynamique... Veiller à faire passer « des idées justes », à faire le lien avec la lutte des classes, à éviter les pièges du féminisme bourgeois... Minoritaires, elles n'en suscitent pas moins de nombreux débats idéologiques.

« On a perdu énormément de temps à se demander à chaque fois si ce qu'on proposait était réformiste ou révolutionnaire... Cela me faisait mal au ventre⁶⁴. »

Bien d'autres catégories de femmes se joignent au mouvement. Femmes plus âgées qui ont éprouvé dans leur vie la difficulté de mener de pair leur carrière et leur vie familiale, femmes au foyer qui ont perçu les limites de leur rôle, jeunes mères de famille courant du bureau à la crèche et de la crèche à la maison sans pouvoir vraiment compter sur l'aide de leur compagnon, femmes cadres ou responsables politiques dont la promotion est barrée en raison de leur sexe, femmes seules confrontées aux discriminations, mais aussi à l'isolement, etc.

Sur le plan familial, la diversité est complète. Sur le plan social — exception faite des Marie Mineur —, la participation reste limitée aux intellectuelles et aux classes moyennes. Mais n'est-ce pas le sort de tous les mouvements d'avant-garde ? Au moins le nouveau féminisme belge a-t-il tout de suite émergé en diverses régions du pays. Au milieu des années 70, il y avait des groupes, des maisons ou des cafés de femmes dans plusieurs villes wallonnes.

63 Françoise Collin, « Le féminisme des années 65-80 », dans le catalogue de l'exposition *Vies de femmes 1830-1980*, BBL 1980.

64 Interview d'Adèle Hauwel, octobre 1991.

Pas d'hommes aux réunions

Admis chez les Dolle Mina, les hommes l'ont été aussi au FLF, mais dans ce groupe, leur participation a donné lieu à un vote historique.

Aux tout débuts du FLF, ils étaient là en petit nombre sauf « quand on avait envie de parler entre nous, de se retrouver, entre femmes⁶⁵ ». Mais les voilà au Verschueren, debout devant le tableau noir, occupés à expliquer aux femmes comment mener une action... C'en est trop. Quelqu'une propose un vote sur leur présence aux réunions. Le résultat est légèrement négatif : les hommes sont exclus du FLF.

« Cela n'a pas été un processus explicite. Simplement la discussion a tourné comme ça. Il n'y aurait peut-être pas eu les mêmes réactions de rejet si les trotskistes n'avaient pas été là : nous ne refusions pas de parler avec des hommes qui se posaient des questions par rapport à nos problèmes, mais nous refusions d'être rattachées à un mouvement. Nous voulions arriver à assumer les choses et à les développer indépendamment⁶⁶. »

« J'ai voté pour l'exclusion des hommes après beaucoup d'hésitations, racontera plus tard Marthe Van de Meulebroeke, la présidente du comité — mixte — À travail égal, salaire égal. Personnellement, je n'ai jamais eu l'impression d'être empêchée de m'exprimer par la présence des hommes. Cependant, au FLF c'était différent. Certains hommes venaient là, non pas par solidarité, mais avec des visées politiques. Je sentais qu'il y avait des femmes pour lesquelles les choses étaient encore indéterminées. Je pensais qu'elles avaient besoin de pouvoir s'exprimer librement sans être téléguidées par un parti. »

Cette non-mixité, adoptée par la plupart des groupes féministes, est généralement mal comprise. « Comment des femmes qui cherchent à s'intégrer dans la société, à sortir du ghetto où elles sont maintenues, peuvent-elles recréer ainsi, autour d'elles, un nouveau ghetto ? Comment peuvent-elles dénier aux hommes le droit à la parole qu'elles revendiquent pour elles-mêmes ? »

Les féministes expliquent alors qu'il s'agit d'une étape temporaire, que les femmes manquent d'expérience, qu'il leur faut apprendre par elles-mêmes et non pas se laisser diriger par des militants plus avertis. Elles racontent comme il est difficile parfois d'expliquer ce que l'on ressent devant un groupe mixte, comment certains sujets, si importants pour les femmes, sont encore tabous, et combien elles ont besoin de trouver une parole à elles. En même temps, elles prennent soin de répéter que les hommes, bien sûr, peuvent se joindre à leurs luttes, qui ne sont pas dirigées contre eux, mais contre une organisation sociale préjudiciable aux deux sexes.

Chez les Marie Mineur, la réalité est encore différente. Dans les milieux populaires, en particulier chez les immigrés italiens, les femmes ne sortent pas seules le soir. A fortiori quand il s'agit de participer à une réunion mixte. Pour permettre à toutes les femmes de venir aux réunions, on décide donc qu'elles se feront entre femmes. Les maris peuvent dormir tranquilles...

C'est la même anxiété chez les Maghrébins qui assurera plus tard le succès des consultations gynécologiques de la Maison des femmes.

La presse à l'affût de la nouveauté

La presse, la radio et la télévision ont joué un rôle important dans la diffusion des idées et des actions. Toujours à l'affût de la nouveauté, les journalistes répercutent volontiers les manifestations féministes. Leur côté festif et humoristique, d'inspiration soixante-huitarde, en font des spectacles de choix. Avec le risque inévitable de voir l'attention se focaliser sur l'anecdote et le public s'arrêter à la caricature.

65 Danièle Colardyn, *op. cit.*

66 Danièle Colardyn, *op. cit.*

Cependant, la presse a bien perçu l'impact qu'allait avoir le mouvement. En 1970, le *Soir* consacre plusieurs reportages aux féministes américaines et aux Dolle Mina hollandaises. *Le Monde* publie dès l'été 1970 un article sur les Dolle Mina belges. En novembre de la même année, le magazine *Elle* organise à Versailles les États généraux de la femme. Chahutées par le MLF, ces journées sont l'occasion d'un débat télévisé qui oppose l'ultra conservateur Jean Foyer à Françoise Giroud, qui deviendra en 1974, la première secrétaire d'État à la Condition féminine.

Femmes d'aujourd'hui, relayé par un magazine féminin de chacun des six pays de la CEE, lance une vaste enquête sur la condition des femmes salariées en Europe. L'initiative émane d'Éliane Vogel-Polsky, qui pensait au départ faire financer ce travail par la CEE. « Mais à l'époque il était impensable de demander de l'argent au gouvernement belge ou à la CEE pour réaliser une étude sur les femmes. Sur le conseil de Jacqueline Nonon⁶⁷, je suis donc allée voir la directrice de *Femmes d'aujourd'hui*, Huguette Delfosse qui a tout de suite accepté : c'était l'occasion de montrer que son magazine s'intéressait à l'Europe et aux femmes qui travaillent. L'enquête a été menée en 1971 auprès de mille femmes dans chaque pays et les résultats ont été publiés simultanément le 4 et 11 octobre 1972, dans les différents journaux. Seize millions de lectrices étaient concernées⁶⁸. »

Sujet de plaisanterie, le nouveau féminisme devient vite sujet de conversation et d'affrontement. Des articles s'efforcent d'expliquer le phénomène, de mettre les actions des féministes en rapport avec les divers aspects de la vie des femmes. Jamais on n'aura autant parlé d'elles... En novembre 1973, le *Courrier hebdomadaire du Crisp* présente les diverses associations féminines et féministes. En 1974 paraît un numéro spécial de *La Revue nouvelle*, réalisé à l'initiative d'Éliane Boucquey et de Marc Delepeleire, et tout entier consacré à « La naissance de la femme ». Le débat est présent aussi en télévision avec, par exemple, les deux émissions *Objectif 72* réalisées en novembre 1972 par Marie-Anne Mengeot.

Par ailleurs, le mouvement des femmes suscite dans certains magazines une véritable tempête. Contestation par les journalistes lassées de se limiter aux sujets dits féminins, hésitations de la direction soucieuse de garder son public... *Bonne Soirée* revoit son contenu... *Mimo*, l'équivalent flamand, va plus loin et adopte une ligne résolument féministe. Très traditionnel, le public ne suit pas et l'expérience est interrompue au grand dam des féministes flamandes.

Rapprochements

« J'ai trouvé dommage, commente Denise Loute, qu'on n'associe pas les mouvements féminins plus anciens à nos rassemblements, qu'on ne reconnaisse pas ce chemin parcouru. La méconnaissance était réciproque ; ces groupes plus anciens ne voulaient pas non plus le rapprochement, car ils revendiquaient à juste titre leur action. C'est d'ailleurs cette action même qui a permis de se rejoindre plus tard⁶⁹. »

« Les nouvelles féministes ne sont pas parties de rien, insiste de son côté Adèle Hauwel. Il y avait eu des groupes avant elles, des femmes qui voulaient être émancipées. Il y avait un terreau... À les entendre pourtant, on aurait cru que le féminisme n'avait jamais existé ! Personnellement j'ai toujours eu l'impression que c'était les nouveaux groupes qui rejetaient les anciens. Chez ceux-ci, il y avait, je crois, au moins un intérêt, une curiosité... avec l'idée : pourvu que cela dure⁷⁰ ! »

Ainsi la Porte Ouverte prendra l'initiative d'une réunion où chacun des nouveaux groupes peut présenter ses thèses. En 1975, pour l'année de la femme, le groupement publie « Les éphémérides du féminisme » : chaque jour se trouve évoqué le souvenir d'une femme, qui a lutté pour

67 Alors chargée d'un rapport sur l'article 119 du traité de Rome à la CEE.

68 Interview d'Éliane Vogel-Polsky, octobre 1991.

69 Interview de Denise Loute, novembre 1991.

70 Interview d'Adèle Hauwel, octobre 1991.

l'émancipation féminine, ou encore une action, un événement qui y sont liés. Histoire de rappeler au public la continuité et la diversité du féminisme...

« Rien ne peut exister uniquement par vague, conclut Adèle Hauwel. Il est important qu'il y ait un flux continu sur lequel certaines initiatives nouvelles puissent se greffer... »

Des contacts sont aussi établis très tôt avec le comité À travail égal, salaire égal. C'est chez sa présidente, Marthe Van de Meulebroeke, qu'ont lieu les premières réunions de préparation du *Petit Livre rouge des Femmes*. « J'ai trouvé ces mouvements passionnants. Ils ont introduit dans le débat les problèmes affectifs et sexuels. Au comité, on était convaincue que tout était complémentaire. C'était une ouverture qu'on n'avait pas prévue, une lame de fond⁷¹. »

Le Conseil national des femmes belges semble d'abord désarçonné par le côté informel et provocateur des nouveaux groupes. Ses deux vice-présidentes associent cependant leur nom au premier 11 novembre : Émilienne Brunfaut est présente sur la scène ; Françoise De Croo, cosigne, avec d'autres néerlandophones, l'appel à participer.

« Je suis allée au premier 11 novembre, explique Marlise Ernst-Henrion, ancienne présidente de l'Association des femmes juristes⁷². J'étais partagée. Cela partait dans tous les sens. J'avais le sentiment qu'on n'arriverait à rien. Par la suite, mon impression a changé. J'ai eu de très bons contacts avec Jeanne Vercheval et les Marie Mineur. J'ai suivi et approuvé ce qu'elles faisaient. J'ai pensé alors que le travail devait être fait par tous les aspects, que tout était utile. »

Vie féminine et les Femmes prévoyantes socialistes manifestent plus de réticence au départ⁷³. Leurs réactions à la première journée des femmes — silence des Femmes prévoyantes, critique mitigée de Vie féminine — révèlent la difficulté pour ces organismes très structurés de situer et d'admettre l'irruption de mouvements informels prétendant parler au nom des femmes.

Du côté des femmes syndicalistes, l'accueil est plutôt positif, surtout à l'égard des Marie Mineur. « Elles nous ont beaucoup aidées. Nous les utilisions pour faire peur aux hommes syndicalistes. Nous disions aux responsables "si vous continuez à être aussi obtus et rétrogrades, on va perdre nos meilleures militantes". Chez ces dernières, on sentait vraiment la révolte se dessiner⁷⁴... »

Certaines syndicalistes de la CSC comme de la FGTB ont participé à la première journée des femmes à titre personnel. Par la suite, des contacts se sont noués autour des thèmes du travail, du chômage et de la formation professionnelle. Mais l'avortement est resté longtemps la pierre d'achoppement dans les relations avec les organisations chrétiennes. « Les femmes chrétiennes étaient divisées à ce sujet, et ne tenaient pas à ce que leurs divisions apparaissent au grand jour », explique M. Pirard. « Avant de partir à la retraite, j'ai cependant rédigé une note sur l'avortement. Je n'aurais pas pu le faire s'il n'y avait pas eu la poussée féministe. »

Quant à Annie Massay, permanente syndicale au Setca de Liège, elle juge ainsi l'apport des féministes : « Les mouvements marginaux, comme le féminisme actuel, emplissent en quelque sorte les tiroirs de l'histoire de toutes sortes d'idées avancées, de possibles de pointe, mais ne savent jamais ce qu'on en fera. Les autres s'en saisissent, en utilisent certaines, en abandonnent définitivement d'autres. C'est sans doute ce qui est dur dans de tels mouvements : de travailler un peu en aveugle sans trop savoir ce qui restera dans tout ce qu'ils remuent⁷⁵. »

« Petit à petit, conclut Chantal De Smet, une dynamique s'est mise en marche dans l'ensemble

71 Interview de Marthe Van de Meulebroeke, décembre 1991.

72 Interview de Marlise Ernst-Henrion, décembre 1991.

73 Ces deux mouvements ont eu vis-à-vis du Comité À travail égal, salaire égal la même attitude de retrait qui contrastait avec le soutien qu'ils ont apporté aux grévistes de la FN.

74 Interview de Miette Pirard qui était alors permanente à la CSC et membre du bureau.

75 Annie Massay « Où en sont les féministes ? » dans *Les Cahiers du Griffon*, n°s 23-24, décembre 1978.

des mouvements : les plus traditionnels ont été influencés par les idées et les actions des groupes les plus radicaux, et les plus radicaux ont découvert qu'il y avait, dans des organisations très structurées, des femmes qui partageaient leurs aspirations⁷⁶. »

Encadré : Dates repères du nouveau féminisme

1970

- création des Dolle Mina et du PAG en Flandre, des Marie Mineur en Wallonie
- premières manifestations des Dolle Mina
- grève des femmes aux États-Unis pour le 50^e anniversaire du droit de vote ; à Paris, première manifestation du MLF (26/8)
- publication d'un numéro spécial de la revue *Partisans* sur le thème « Libération des femmes, année zéro »
- États généraux des femmes organisés à Versailles par le magazine *Elle* (23-25/11), chahut du MLF

1971

mars :

- création du FLF par des étudiantes de l'ULB

avril :

- manifeste des 343 « Nous avons avorté »

mai :

- le concours Miss Belgique est perturbé par le FLF
- première proposition de dépénalisation de l'avortement (Callewaert)

à partir de juin :

- réunions de rédaction du *Petit Livre rouge des Femmes*

octobre :

- parution d'*Et ta sœur ?*, journal du FLF.
- création du groupe Femmes et Hommes dans l'Église.

Novembre :

- congrès des Dolle Mina en Hollande.
- journée internationale pour l'avortement libre, manifestations féministes en Belgique.
- création du WOE (Woman Overseas for Equality) et du GALF à Louvain
- ouverture du premier centre pour femmes battues en Grande-Bretagne
- *La politique du mâle* (Kate Millet), *La femme eunuque* (Germaine Greer)

1972

janvier :

- cycle de conférences-débats sur le nouveau féminisme organisé par le Cercle du Libre Examen de l'ULB
- parution des brochures des Marie Mineur et des Dolle Mina

mars :

- création d'une plaine de jeux sauvage à Ixelles
- constitution du Parti féministe unifié

16-17 mai :

- à Paris, à la Mutualité : journées de dénonciation des crimes contre les femmes, rencontre des féministes belges avec Simone de Beauvoir

22 mai :

- manifestation du FLF au goûter matrimonial d'Écaussinnes
- conférence-débat sur l'avortement au Palais de Justice de Bruxelles, intervention du FLF

⁷⁶ Interview de Chantal De Smet, juillet 1991.

septembre :

- le PFU se présente à la presse

octobre :

- ouverture d'Infor-Femmes

11 novembre :

- Journée des femmes, parution du *Petit Livre rouge des Femmes*
- loi sur l'égalité entre les sexes aux États-Unis, parution du magazine *Ms.*
- *La dialectique du sexe* (Shulamith Firestone)

1973

- création des groupes de femmes du 11 novembre
- manifestations féministes contre le projet de loi Vanderpoorten

novembre :

- parution des *Cahiers du Grif*
- le Dr Peers en prison, manifestations
- légalisation de l'avortement aux États-Unis
- *Le féminisme ou la mort* (F. d'Eaubonne) ; *La cause des femmes* (Gisèle Halimi) ; *La femme potiche et la femme bonniche* (Claude Alzon)

1974

mars :

- le PFU présente des candidates aux élections législatives
- le Conseil national des femmes lance une action « votez femmes » ; manifestation féministe au Parlement pour protester contre l'absence de femmes ministres
- création du groupe A, début des consultations en juin à la Maison des femmes
- commission parlementaire sur les problèmes éthiques
- nouvelle grève des femmes à la FN
- ouverture de la Maison des femmes, rue du Méridien à Saint-Josse (Bruxelles)
- quinzaine de sensibilisation à la généralisation de la contraception et à l'avortement libre, avec une manifestation nationale (du 2 au 17 novembre)
- en France, Françoise Giroud devient secrétaire d'État à la condition féminine
- *Crie moins fort, les voisins vont t'entendre* (Erin Pizzey)

1975

- Année de la femme, conférence de Mexico
- installation de la commission du travail des femmes et du service de la femme
- *Du côté des petites filles* (Elena Gianini Belotti)

1976

- Tribunal international des crimes contre les femmes
- ouverture de maisons de femmes à La Louvière, Arlon, Gand, Liège
- manifestations des Marie Mineur contre les exclusions de femmes chômeuses et publication du *Livre blanc des chômeuses*
- librairie La Rabouilleuse

1977

- création du Collectif femmes battues et de SOS-Viol
- parution de *Bécassines en lutte*

1978

- création du Gacehpa, reprise des poursuites pour avortements
- ouverture du café de femmes Lilith
- création du centre de documentation flamand Rosa

- grève et occupation chez Salik et vente militante de jeans

1979

- création de Grif-Université ; *Les Cahiers du Grif* cessent de paraître
- radio libre féministe *Klet Mariette*
- la Maison des femmes déménage à la rue Blanche
- parution de *Voyelles*

1980

- manifestation de femmes au Palais d'Egmont contre la discrimination des chômeurs cohabitants
- création du Comité de liaison des femmes
- à Copenhague, bilan de cinq années d'application du plan des Nations Unies adopté lors de l'année de la femme
- la Belgique signe la convention sur l'élimination des discriminations à l'égard des femmes

1981

- manifestation devant le Palais de Justice de Bruxelles où ont lieu des procès pour avortement
- manifestation nationale de la coordination Femmes contre la crise

Chapitre quatre

Le Petit Livre rouge des Femmes

« *Ce n'est pas un chef-d'œuvre. Ce n'est pas non plus une bonne marchandise pour prix de fin d'année. Mais ce pourrait bien être un best-seller s'il était acheté (40 F) par toutes celles qu'il concerne : les quatre millions et demi de femmes francophones belges, et toutes les autres qui lisent le français*⁷⁷. » (Françoise Collin.)

Dès 1970, Françoise Collin et Marie Denis assurent une chronique « Femmes » dans l'hebdomadaire *La Relève*. Présentation de livres subversifs, analyse critique de la presse féminine, découverte de l'avortement clandestin... Dans l'ensemble, les lecteurs acceptent l'information, qui souligne l'ouverture d'esprit de la revue.

Qu'est-ce qu'une poignée de lecteurs devant la masse des femmes qu'il s'agit d'avertir et de conquérir à leur propre cause ? s'interroge Marie Denis. La solidarité n'exige-t-elle pas de rejoindre les femmes dans le concret de leur vie, qui est aussi celle de chacune d'entre nous ? C'est entre femmes qu'il faut d'abord dialoguer.

Elle fait part de son projet aux féministes déjà rencontrées — elle-même se sent débutante en la matière — et joint par téléphone Jeanne Vercheval, fondatrice des Marie Mineur, et la journaliste Suzanne Van Rokeghem, dont elle fait ainsi connaissance⁷⁸. Rendez-vous est pris, un soir de juin 1971, chez Marthe Van de Meulebroeke et sa mère, Hélène⁷⁹, qui accueillent les volontaires dans une chaude maison pleine de livres et de photographies.

Dès la première réunion, le projet prend forme. Choisir de courtes scènes prises dans la vie de tous les jours, à la maison, dans la rue, au travail. En tirer la leçon. Exprimer des désirs, des frustrations. Affirmer des exigences.

⁷⁷ *La Relève*, 4-11-1972.

⁷⁸ Ensemble, elles deviendront les trois responsables de la réalisation finale du projet.

⁷⁹ Hélène fait partie du comité À travail égal, salaire égal, dont elle fut la première secrétaire. Ouverte à toutes les causes, elle participe aux réunions du *Petit Livre rouge des Femmes*.

Très vite, les langues se délient. Une femme pose la question qui est le secret de Polichinelle et deviendra le premier texte : « Qu'arrive-t-il lorsque les femmes se réunissent, le soir par exemple, pour écrire leur petit livre ? » Imaginer le désarroi de l'homme resté seul à la maison, avouer le sentiment de culpabilité de celles qui ont abandonné pour quelques heures compagnon, mari, enfants... Le ton du livre est trouvé.

D'inconnues ou presque qu'étaient les participantes deux heures plus tôt, elles deviennent l'équipe de rédaction dont l'objet va très vite trouver son nom : *Le Petit Livre rouge des Femmes*⁸⁰, et son format : pour que les lectrices puissent cacher ce brûlot dans leur sac à provisions, il faut lui donner un aspect souple, ressemblant à s'y méprendre à un magazine féminin⁸¹.

Le groupe se met au travail avec enthousiasme, même si, par la suite, certaines vont retourner à des formes d'écriture qui leur sont propres, tandis que d'autres viennent apporter leur concours. Tous les âges, les situations, les tendances sont représentés⁸². Deux femmes dessinatrices, qui vivent dans une grande maison communautaire et artiste, parlent d'une voix différente, douce comme un rêve. L'une, Antoinette Sturbelle, devient la graphiste du projet, dont elle crée la couverture en subvertissant les boîtes de conserve d'Andy Warhol.

Toutes les expériences relatées, les idées exprimées, sont écoutées en toute confiance. Ensuite, l'une ou l'autre se propose pour rédiger un texte ; il sera commenté, remanié, et finalement approuvé. Anne Thyron, du comité À travail égal, salaire égal, participe à la rédaction par l'écrit mais surtout par des histoires en images : courtes scènes dont l'humour va plus loin que tout récit. Reproduites en cartes postales, elles expriment encore aujourd'hui la révolte secrète des femmes.

Cependant, il arrive d'être surprise : « Parfois je me sentais contrainte, raconte Éliane Boucquey. Je trouvais cette libération absolue de l'après 68 excessive : libération sexuelle, anti-autoritarisme dans l'éducation... J'étais troublée par la question de l'avortement. Mais je pensais qu'il fallait mettre de côté mes réserves, tant il y avait urgence à changer les choses. La solidarité devait passer avant mes scrupules⁸³. » Marie Denis avoue que la chose l'a plus d'une fois empêchée de dormir : « j'éprouvais qu'en nous adressant à de "simples femmes", nous risquions de scandaliser par des mots qu'on n'écrit pas d'habitude et par l'affirmation de libertés dont on ne parle pas au grand jour. » L'avenir a montré que les lectrices ont pu faire la part des choses.

Écrit pour toutes les femmes

« Notre petit livre rouge est écrit pour toutes les femmes, dit l'avant-propos, pour les jeunes et les moins jeunes, les veuves, les divorcées et quelques autres. Pour les travailleuses et les femmes au foyer. [...] Parlant en tant que femmes, nous aurons parfois l'air de parler contre les hommes. Il n'en est rien. » L'analyse critique s'adresse à la société. Société hiérarchisée où des hommes dominant d'autres hommes et ceux-ci se vengent en quelque sorte sur les femmes. « Pour dénoncer les rouages de ce système qui rend la vie inhumaine, nous serons bien obligées de taper un peu sur les hommes... »

Les analyses économiques alternent avec les scènes de la vie quotidienne : « garce ou mariée », « amour = guerre », « tu es vierge ? », « nous sommes toujours obligées de mentir », « on ne te prend pas seulement ton corps », « elle pleurerait comme une madeleine », « une femme leur coûte moins

80 Par analogie avec *Le Petit Livre rouge des écoliers* qui vient de paraître. Plus encore par l'attrait de la « pensée Mao » qui rend la liberté aux pieds des femmes et les appelle « la moitié du ciel ».

81 Vendue à 40 F, le prix d'un exemplaire de *Bonnes Soirées*, la brochure a 48 pages. Format : 21,5 × 27,5. Éditions Vie Ouvrière.

82 Parmi celles qui ont collaboré et outre celles ici nommées : Paulette Blanc, Rosalba Commando, Marie-Christine Closon, Claire Iwens, Anne Roy, Éliane Vogel-Polsky...

83 Interview, janvier 1992.

cher ».

Sont dénoncés : la fausse libération sexuelle, le silence sur les méthodes modernes de contraception, l'interdiction de l'avortement, le mépris pour les mères célibataires, l'image dégradante des femmes dans la publicité et celle, trompeuse, qui est véhiculée par les magazines féminins, tandis que les manuels scolaires d'enseignement des langues inculquent aux enfants les stéréotypes les plus éculés.

En conclusion : quelques moyens simples pour fonder une société où personne ne serait exploité, où chacun serait responsable et libre. Il ne s'agit de rien moins que de « changer la vie⁸⁴ ». À l'avant-dernière page, la liste des centres de planning de tout le pays. Une telle publication pouvait passer pour de la provocation. L'éditeur envisageait la saisie...

Discuté, travaillé, remanié, illustré durant toute une année, le texte est prêt en juin 1972. L'équipe s'interroge sur le meilleur moyen de se diffuser. L'auto-édition serait une façon de s'affirmer dans l'indépendance. Mais le but recherché incite à s'inscrire dans la production courante. Il n'existe pas de femme éditeur à l'époque. On aura donc recours à l'édition masculine, qui s'est d'ailleurs proposée.

De son côté, Chantal De Smet, qui a participé à l'élaboration du manuscrit, en réalise l'édition flamande. Le livre est épuisé au soir du 11 novembre ainsi que la première édition en français.

La réussite dépasse toute prévision : quinze mille exemplaires vendus en quelques mois. L'attente des femmes était plus forte encore que ne l'imaginaient les rédactrices et les éditeurs.

Le jugement de la presse

Le livre est présenté à la presse en octobre 1972, peu avant l'annonce de la Journée « F ». Les articles font part des deux événements, l'un étant l'avant-goût de l'autre.

À la radio, les rédactrices ont l'occasion d'expliquer et de défendre tant le style que le contenu de la brochure.

Quant à la presse écrite, à part une longue interview dans *Vlan* (9-11-1972), elle exprime davantage un étonnement critique vis-à-vis de ce petit volume qui fait fi des normes et usages. Certains en épinglent à travers tout le solide bon sens, la description juste des situations, l'analyse de la société où le sexisme est une discrimination qui renforce les autres. Pour d'autres, le ton est bêtifiant, paternaliste : dire « tu » aux lectrices ! et manquant de la pudeur qui sied aux femmes.

Ces mises en garde sont balayées par le succès. Il n'en reste pas moins qu'on peut toujours faire mieux, que le militantisme s'exprime nécessairement de façon simplifiée. Le livre est un essai, dans tous les sens du mot. Il correspond à un moment de la pensée et du langage des femmes en colère.

Le Petit Livre rouge a réussi à créer un lien entre le malaise que les femmes avouent entre elles et l'expression qui en est donnée à travers les analyses et les livres militants. Parler vrai, parler sérieusement quand il le faut, ne négliger aucun aspect du vécu, rire tout en se fâchant, découvrir toute une pédagogie qui n'était nullement planifiée, mais naissait du projet lui-même : dire ce qui ne va pas pour les femmes. Se le dire l'une à l'autre, doucement mais fermement. Le faire savoir.

84 Cf. plus loin : « Ce que nous exigeons d'un État démocratique » deuxième partie, chapitre premier.

Deuxième partie

La première journée des femmes : 11 novembre 1972

Chapitre premier

La préparation

« Cela a été formidable : découvrir que quelque chose d'historique est en train de se passer, qu'un changement profond est en cours, et qu'on en fait partie... Sentir qu'on pense la même chose, au même moment et qu'on n'est pas seule¹... »
(Renée Coene.)

Le projet de réaliser la Journée « F » à Bruxelles est né à Paris, lors des Journées de dénonciation des crimes contre les femmes qui eurent lieu dans la salle de la Mutualité, les 13 et 14 mai 1972. C'était le premier grand rassemblement de femmes en France (deux mille personnes environ). Un premier congrès des Dolle Mina avait eu lieu en Hollande, en novembre 1971. Des féministes belges y avaient assisté.

Amsterdam — Paris — Bruxelles

Avertie de ces journées parisiennes par la presse flamande, Lily Boeykens² a rapidement organisé un voyage en car. Nina Ariel³ était du groupe. Des féministes francophones, adhérentes du FLF, Marie Mineur, coordinatrices du *Petit Livre rouge des Femmes*, journalistes sympathisantes, etc. s'y étaient rendues de leur côté. « On logeait par terre chez l'une ou l'autre dans des sacs de couchage, on a discuté des nuits entières. C'était une révolte contre notre situation et chacune avait la même histoire, que ce soit à Paris, à Bruxelles ou à Huldenberg... C'était ça la sororité », rappelle aujourd'hui Lily Boeykens. « Le moment est venu pour la Belgique de susciter une telle rencontre ! », a-t-elle pensé dès le matin du second jour.

Idée partagée par Nina Ariel et les autres femmes francophones venues de Belgique. Et de songer aussitôt à obtenir la participation de Simone de Beauvoir, présente aux Journées, très attentive mais n'intervenant pas dans les débats. Simone de Beauvoir accepte d'emblée. Elle leur donne rendez-vous chez elle, le lendemain, pour mettre au point les modalités du projet. Pendant l'entretien, Simone de Beauvoir précise l'atmosphère qu'elle souhaite retrouver à Bruxelles et qui fut celle de Paris : la plus grande liberté d'expression dans l'optique de gauche telle qu'elle s'exprime à l'époque. Elle-même ne ferait pas d'exposé, elle dirait juste quelques mots pour marquer son adhésion. La date du 11 novembre — jour férié — est choisie en raison des disponibilités de Simone de Beauvoir. Le 11 novembre devient ainsi, d'année en année et jusqu'à aujourd'hui, la journée où s'expriment le vécu et la revendication de toute femme, « plus inconnue que le soldat inconnu » avait-on rappelé à Paris.

Diversité des sensibilités

Nés par rencontres et affinités, les groupes féministes francophones sont à la fois très affirmés et peu structurés. Du côté néerlandophone, les différentes tendances sont réunies, depuis mars 1972, sous l'appellation Vrouwen Overleg Komitee, ce qui facilite les décisions rapides. Les groupes À travail égal, salaire égal et La Porte Ouverte sont nationaux ; plusieurs femmes connaissent les deux

1 Interview, novembre 1991.

2 Journaliste elle-même, Lily Boeykens est cofondatrice du Vrouwen Overleg Komitee.

3 Nina Ariel est une des fondatrices du Parti féministe unifié et participe au Front de Libération des Femmes.

langues et il n'y aura guère de difficultés de ce côté. Au contraire, les femmes se font un point d'honneur de ne pas s'embarrasser des questions linguistiques. Toutefois — et ceci apparaîtra peu à peu —, les unes et les autres n'ont pas la même sensibilité politique, pas les mêmes stratégies, elles n'attachent pas la même importance à certains aspects qui font la coloration d'une telle journée.

Or, il s'agit de s'accorder pour mettre sur pied en un temps record une organisation dont personne n'a l'expérience. Première décision : retenir un local. On avait tout naturellement pensé à la Madeleine. La salle était-elle déjà prise, ou pas assez spacieuse ? Toujours est-il que Lily Boeykens obtient du Crédit Communal la disposition de l'auditorium du Passage 44. Pour certaines, adeptes de la contre-culture, la chose paraît inacceptable : des locaux ultra-bourgeois, dans une galerie marchande, et dont on serait redevables à une banque ! (Que celle-ci soit publique n'est pas une excuse.)

On cherche fébrilement du côté des écoles de la ville, sans résultat. On songe à une usine désaffectée à Schaerbeek, où Armand Gatti présente sa pièce *La colonne Durutti*. « Pauvres ouvrières : les replonger pendant le week-end dans une usine plus sordide que celle où elles passent la semaine ! », soupire Nina Ariel, lassée par ces susceptibilités de la gauche intellectuelle. Faute de trouver une alternative, on accepte de mauvais gré l'auditorium du Passage 44.

Toute aide privée, toute sponsorisation commerciale est écartée d'emblée aussi bien du côté flamand que français. Lily Boeykens, gestionnaire de l'aventure et décidée à la réussir coûte que coûte, la cautionne en avançant les fonds nécessaires pour annoncer l'événement. D'autres femmes et groupes apportent une participation financière. Pour le reste, et du côté francophone surtout, on table sur l'enthousiasme militant, l'imagination, le bon droit. C'est l'aspect concret de l'utopie de l'époque : ce qu'on veut et qu'on croit juste, on le réussit.

Heureusement, le mécénat accordé par le Crédit Communal réduit notablement les frais. Par ailleurs, chaque groupe diffuse l'information et assume sa part dans la décoration des salles. La vente d'autocollants, les entrées payantes, des collectes faites dans la salle (des chapeaux étaient prévus à cet égard) constituent la recette.

Les cartes d'entrée se sont très vite avérées impraticables, car les gens s'avançaient en un flot continu, contournant la table d'inscription. Quant aux vignettes autocollantes, elles n'ont pas rapporté la somme escomptée pour diverses raisons, dont — il faut bien l'avouer — le refus d'une partie des groupes francophones de répandre à travers celles-ci une image dont le féminisme se montrait plus que discret. Les Marie Mineur fabriquèrent en hâte une étiquette reproduisant le symbole international du mouvement qu'il leur semblait primordial de diffuser. Tandis que d'autres, mais surtout des néerlandophones, croyaient plus efficace d'aborder les femmes sans les effaroucher, afin de les amener progressivement à la prise de conscience nécessaire.

Les vignettes firent les frais de ces divergences culturelles. Le manque à gagner dû à ce désaccord fut partiellement compensé par la vente du *Petit Livre rouge des Femmes*. La sororité fit le reste en passant l'éponge...⁴.

Et la fête ?

Les néerlandophones craignent que l'atmosphère exclusivement dénonciatrice qui prédomina à Paris décourage les nouvelles venues ; elles voudraient que ce jour soit en même temps une fête. Les francophones sont d'accord pour les chants et les sketches qui illustrent la prise de conscience, mais regrettent qu'on prête par exemple la scène à une chanteuse professionnelle. Celle-ci est

⁴ Des raisons à la fois pratiques et culturelles ont entraîné la décision commune de réaliser dorénavant des Journées « F » d'un côté et des « Vrouwen dag » de l'autre. Toutefois, en 1976, 11 novembre et 11 november fusionneront dans ce même Passage 44 pour revendiquer la suppression de la loi sur l'avortement.

féministe — et son choix de chansons le prouve — mais c'est aussi une vedette au sein de la société « capitaliste et phallocrate » que les femmes dénoncent. Puisque le récital a lieu en flamand devant un auditoire flamand, les francophones acceptent de faire la sourde oreille.

Dans la même optique de fête féministe, les Flamandes proposent une exposition de peinture à laquelle toute femme artiste peut participer du moment qu'elle admet les revendications féministes. Double critique du côté francophone : les artistes sont des artistes ; pas question d'exposer des « ouvrages de dames » pour la seule raison qu'on adhère en principe à la charte féministe. De toute manière, exposer c'est participer à la culture bourgeoise, c'est en acceptant les règles et les critères. La discussion est chaude mais on parvient à s'entendre en désignant celles qui présideront au choix des œuvres⁵. Beaucoup d'artistes, même parmi celles qui sont déjà bien cotées, ont répondu à l'appel, montrant leur solidarité pour le mouvement de libération de toutes les femmes. Il n'empêche, au dernier moment, des pancartes contestataires sont épinglées entre les œuvres : « Qui est ici ? interroge l'une d'elles. Celles qui ont eu des chances : celle de naître dans une famille, de vivre dans un milieu culturellement privilégié, ou d'avoir assez d'argent... »

La lutte des femmes ne gomme pas les autres luttes ni les autres causes, au contraire. La difficulté pour les intellectuelles de gauche, c'est de mener de front deux luttes qui se traversent : peut-on militer en faveur de la libération de la femme bourgeoise alors que celle-ci profite du travail de l'ouvrier ? Libération culturelle et libération sociale peuvent-elles former une seule et même cause ?

Une déclaration commune

« Le but du féminisme est l'instauration d'une société véritablement humaine en vue de l'épanouissement de tous. » Les organisatrices sont unanimes sur ce point, quelle que soit leur sensibilité politique ou culturelle. Le programme des revendications est, légèrement remanié, celui du *Petit Livre rouge des Femmes* qui, au même moment, paraît simultanément dans les deux langues. Le texte en est remis sous forme de tract à la conférence de presse, dès le 10 octobre 1972. Le voici dans son intégralité :

« Ce que nous exigeons d'un État démocratique :

1. Les mêmes chances données aux femmes et aux hommes dès le plus jeune âge. Cela suppose :

- L'école mixte, tant pour les professeurs que pour les élèves.
- Un enseignement qui comporte une nouvelle réflexion sur la société, son histoire, sa culture, ses modes de penser : notamment les rôles féminins et masculins, les modèles de comportement qui figent les femmes et les hommes en des rôles opposés et engendrent ainsi une sorte de racisme des sexes.

2. La sexualité étant une des composantes de la vie doit être reconnue comme une activité normale. Cela veut dire :

- Une éducation sans pudeur malsaine.
- Une information systématique et complète à la contraception.
- La vente libre des contraceptifs et leur remboursement par la sécurité sociale.
- La création de centres de planning familial gratuits et en nombre suffisant, accessibles à tous.
- L'avortement libre, remboursé par la sécurité sociale, réalisé dans un centre médical, sur simple demande de la femme.
- Des sanctions contre les directions d'école qui se permettent de renvoyer une élève

⁵ Lydia De Pauw, qui est à l'initiative de l'exposition, Joan Shore, des Women Overseas for Equality, et Anne Thyryon, du comité À travail égal, salaire égal.

enceinte.

- La suppression des discriminations — non seulement en droit mais en fait — envers les mères célibataires et les enfants naturels.
- 3. Le mariage étant dans notre société une forme de vie commune, ceci requiert :**
- La suppression des discriminations entre les époux.
 - La suppression de la notion de « chef de famille », y compris dans les faits.
 - La suppression du principe du cumul des revenus des époux.
- 4. Étant donné que les femmes fournissent le même travail que les hommes, nous exigeons :**
- À travail égal, salaire égal.
 - Les mêmes possibilités de travail pour les femmes que pour les hommes.
 - Les mêmes chances de promotion pour les hommes et les femmes.
 - La suppression de la discrimination — morale et financière — envers les femmes travailleuses (notamment en cas de grossesse).
 - Une solution immédiate et équitable du problème de l'emploi concernant les femmes et leur réintégration au travail.
- 5. Une femme a droit à une vie épanouissante pour elle et ses enfants. Ce qui implique :**
- Une véritable sécurité d'emploi pour la future maman.
 - Le congé de maternité payé intégralement.
 - La création d'un fonds pour les parents, payé par les employeurs au prorata de leur personnel masculin et féminin.
 - Le développement du congé de paternité.
 - La formation d'aides familiaux tant masculins que féminins.
 - La création de crèches et de tout un réseau d'infrastructures : garderies d'enfants, restaurants, lavoirs, etc. au prix coûtant.
- 6. Tout travailleur a droit à la sécurité sociale. Cela signifie :**
- La refonte des règlements sur la sécurité sociale qui tiennent compte des cotisations apportées par chacun, y compris par les femmes mariées.
 - Une pension de vieillesse individuelle, qui ne soit pas basée sur la relation entre deux personnes.

En un mot, nous rappelons cette évidence : une femme vaut un homme. »

« Pourquoi une Journée des femmes ? »

Ainsi s'interroge le communiqué de presse qui sert en même temps d'invitation lancée aux femmes où qu'elles soient. Et la réponse : « Parce que nous, les femmes, nous sommes plus de la moitié de l'humanité. Ensemble, nous formons la majorité silencieuse. Mais pendant une journée entière, nous allons parler. »

Parallèlement, un groupe dit sa réticence à se donner pour l'expression de toutes les femmes : « Cette journée se veut la journée de toutes les femmes et cependant nous constatons que seule une petite minorité de femmes y est représentée : celles qui ont la possibilité de s'exprimer sur leur condition de femme. Le témoignage de la majorité absente serait pourtant le plus représentatif de l'oppression des femmes. »

Bien qu'étonnée du peu d'explication sur l'organisation de la journée et son contenu, la presse a très bien relayé l'annonce de l'événement. Radio et télévision découvraient un nouveau créneau : les femmes, leur voix, leur vocabulaire, leur détermination.

À noter : à cette journée de la libre parole, toute personne ne représente qu'elle-même. Qu'elle fasse partie d'un groupe qui anime la manifestation ou qu'elle intervienne en visiteuse, elle parle en son nom propre et donc en toute liberté. Femme au foyer ou représentante syndicale, femme

enseignante ou femme en usine, employée de bureau ou de magasin, chacune est invitée à dire son expérience et à en discuter. « Parler ensemble est le premier pas vers l'action solidaire. »

Des femmes membres des commissions Femmes de la FGTB et de la CSC sont venues en curieuses, en amies de l'une ou l'autre organisatrice. Se souvenant, Miette Pirard⁶ raconte : « Je suis allée en toute dernière minute au Passage 44, suite à un coup de fil de Mariette Raway qui m'a appelée en disant : il faut que tu viennes, c'est formidable. Je suis arrivée en même temps qu'Annie Massay. On sentait que quelque chose bougeait, c'était emballant. J'y ai retrouvé Maria Moreau de La Louvière. J'avais décidé de ne pas y aller, d'une part parce que cela semblait un machin révolutionnaire et iconoclaste, d'autre part à cause du problème de l'avortement. »

Il semblait tacitement évident que les organisations féminines « officielles » ne participeraient pas en tant que telles à une Journée aussi imprévisible. La participation individuelle fut un premier pas vers la reconnaissance réciproque.

Chapitre deux

Pas d'armistice aujourd'hui

*« Après des siècles et des siècles d'esclavage
La femme quittant ses fourneaux
Hurle avec force et avec rage
Son droit à un destin nouveau⁷. »*

Le 11 novembre, jour où, depuis 1918, on célèbre la mémoire du Soldat inconnu et de ses innombrables compagnons, à quelques pas du monument qui leur est dédié, s'allume en 1972 un nouveau flambeau, celui des femmes en marche vers leur libération.

Accourues de tous les coins de la Belgique, des milliers de femmes se rejoignent, à l'heure où d'habitude, et surtout aux jours fériés, elles préparent le repas.

Par un beau samedi de congé ensoleillé, dès dix heures du matin, elles envahissent le hall du Passage 44. Les organisatrices — qui acceptent à peine cette appellation, tant elles tiennent à la spontanéité des événements qui vont suivre — achèvent fiévreusement de disposer la documentation sur les tables et d'attacher les panneaux qui, avec humour et colère, dénoncent la condition faite aux femmes.

Bien en vue entre deux volées d'escalier, trône un buste de Napoléon criblé de fléchettes de vogelpik, tandis que son code civil, « le Waterloo de la femme mariée », est mis en lambeaux. Une pensée du grand homme : « La femme est la propriété de l'homme comme l'arbre à fruits est celle du jardinier. »

Dans le hall, chemises, chaussettes et mouchoirs..., tous les éléments de la lessive familiale sont accrochés en guise de guirlande à travers le grand hall. Assises en rang d'oignons, d'énormes « poupées-poubelles », femmes-troncs faites de pantys fourrés de bouts d'étoffe et autres chutes de couture⁸. Costumée en ménagère, une femme manie l'époussette en bousculant tout le monde, cherche à dresser sa planche à repasser, poursuit, tête basse, un travail sans fin.

Panneaux et journaux muraux illustrent les heurs et malheurs de l'existence au féminin : double journée, divorce, solitude, sexualité entravée, peu d'accès aux professions, absence sur la scène

⁶ Miette Pirard est membre du Bureau de la CSC. Annie Massay est permanente à la FGTB de Liège. Mariette Raway est syndicaliste CSC à Liège. Maria Moreau, venue à la journée avec les Marie Mineur, est déléguée syndicale à la CSC.

⁷ *La Brabançonne des femmes*, adaptation de Edith Rubinstein. Animatrice du FLF et du journal *Et la sœur ?*, elle est aussi l'auteure de *l'Opéra bof!*

⁸ Marianne Berenhaut, qui les a créées pour la circonstance, poursuivra cet art sculptural fait de matières douces.

politique et syndicale, etc. D'autres, plus optimistes, annoncent que le monde est changé : « Le temps de demander est révolu ». « Aime-toi toi-même ». « La femme sacrifiée, c'est parfois beau ; l'homme sacrifié, c'est beau aussi ». « Si tu veux rester indépendante, reste célibataire ».

Jour « F », jour sans fin

La veille au soir, les organisatrices s'interrogeaient dans l'angoisse et la fatigue : combien serons-nous ? Une petite centaine, ou davantage... Cinq cents... Mille ? Personne, même pour plaisanter, n'aurait osé dire huit mille femmes.

Les rangs sont encore clairsemés dans la grande salle lorsque quelques féministes émues ouvrent la séance en invitant au dialogue les femmes présentes. Celles-ci, impressionnées peut-être par la solennité des fauteuils rouges, ne prennent pas tout de suite la parole. Aussi, un homme bien intentionné se dévoue-t-il pour briser la glace. De la tribune, une femme lui lance : « Sois beau et tais-toi ! » Ce qui ne manque pas de faire des remous dans le public (et jusque dans la presse). L'intervenante adoucit son propos : « Les hommes parlent depuis des millénaires, laissez aujourd'hui les femmes s'exprimer : c'est leur journée ! » L'événement est tellement inhabituel qu'il faut bien en rappeler le bien-fondé. Certains se montrent solidaires de ce bref retournement de situation, à preuve : dans la crèche organisée dans une école toute proche par les Dolle Mina, ce sont des hommes qui prennent en charge la garde des enfants pendant toute la journée. Parmi ces gardiens improvisés, le ministre d'État Pierre Vermeulen, le professeur d'université Peter Piot, témoignant de leur adhésion à la cause des femmes.

S'informer, dire son opinion, crier, tempêter... Les thèmes sont proposés au départ d'un tableau vivant, d'un *Opéra bof!* ou de sketches parmi lesquels : *Femmes de quarante ans*, *L'histoire d'un emploi*, *Deux femmes écoutent la radio*, *Une journée comme les autres*. Les femmes sont invitées à venir témoigner à la tribune.

Pour celles qui n'arrivent pas jusqu'au micro, et aussi bien pour toutes et tous : stands et éventaires de livres sont l'occasion de réagir et d'échanger ses impressions.

Dans le hall et sur les paliers, dans les moindres recoins, des groupes occupent une table et présentent leurs objectifs. On y retrouve le comité À travail égal, salaire égal, le Groupement belge de la Porte Ouverte, la Fraternité des veuves, les Women Overseas for Equality, Femmes et Hommes dans l'Église, Femmes dans la Résistance, le tout récent Infor-Femmes... Au stand « Travail des femmes », on distribue l'enquête sur la « condition des femmes salariées en Europe » que vient de réaliser Éliane Vogel-Polsky : « J'étais là. Souvenir de défoulement, contact, convivialité. C'était une fête⁹ ! »

Pas de vedettes, mais des pionnières confirmées

La Journée « F » s'adresse aux femmes des deux communautés du pays. Aussi l'organisation a-t-elle prévu d'alterner toutes les deux heures l'occupation de la grande salle entre le public francophone et néerlandophone. Le débat s'est ouvert à 10 heures en français. À midi, le changement s'effectue encore sans difficulté, mais, par la suite, il n'est plus possible de déplacer les foules. D'autant que les Flamandes qui sont assises dans la salle n'ont pas de raison de la quitter : « nous comprenons le français, disent-elles, et tout nous intéresse. » En début d'après-midi, tous les locaux sont bourrés, les escaliers presque impraticables. Le personnel de garde du Crédit Communal parle de faire évacuer... On le supplie de faire confiance. Par chance, tout se passe sans bousculade ni évanouissement. L'euphorie inspire une discipline naturelle. Les huit mille femmes présentes se rendent compte que leur nombre même est une révolution tranquille.

⁹ Interview, septembre 1991.

Tout déplacement étant devenu impossible, les francophones tiennent leurs échanges de l'après-midi au foyer du rez-de-chaussée. C'est là qu'est accueillie et applaudie Simone de Beauvoir. Frêle, un peu courbée, elle s'avance perdue dans la foule. On a du mal à lui frayer un chemin jusqu'au podium improvisé. Simone de Beauvoir parle du procès de Bobigny qui se déroule au même moment. Une jeune fille mineure a été avortée clandestinement : elle et sa mère qui est pointeuse au métro à Paris sont poursuivies par les tribunaux. Simone de Beauvoir parle sous le coup de l'émotion et de la colère. Ce procès est significatif de l'arbitraire d'une loi qui nie la réalité humaine des femmes. Publiant, en 1949, *Le deuxième sexe*, Simone de Beauvoir pensait que l'instauration du socialisme amènerait les conditions d'une société égalitaire. Elle constate, au fil des ans, que les discriminations sont bien plus profondément enracinées qu'elle n'imaginait et qu'elles resurgissent aussi bien à l'Est qu'à l'Ouest. « Pour moi, la libération des femmes ne peut aller sans la révolution sociale, mais ce sont les femmes qui doivent se libérer elles-mêmes. » Dès l'apparition du mouvement, elle rejoint les militantes du néo-féminisme. Sa présence à Bruxelles en est le témoignage.

Germaine Greer est venue d'Angleterre à l'invitation des organisatrices néerlandophones. Son livre *La femme eunuque*¹⁰ s'inscrit dans la révolution culturelle et sexuelle des années 60 plus que dans le combat politique des femmes. « On me condamne parce que je suis trop "hip" ; écrit-elle, pas assez marxiste... » Il n'empêche, elle est une des porte-parole du féminisme contemporain et sa présence à la Journée « F », ajoutée à celle de Simone de Beauvoir et de Françoise d'Eaubonne, prouve la dimension internationale du mouvement des femmes en Occident. Françoise d'Eaubonne construit de livre en livre¹¹ un féminisme de changement qu'elle proclame ici en ces termes : « Marx a dit que la libération du prolétariat serait celle de toutes les classes sociales. Je dis qu'en se libérant, la femme libérera tous les sexes. »

Foire aux idées

Foire aux idées, aux actions, à la réflexion continue. Un grand registre, ouvert sur un pupitre, permet de s'inscrire suivant ses goûts et ses aspirations à l'un des nombreux groupes de travail qui vont consolider l'impact de la journée. Des centaines de noms sont récoltés. Nombreuses sont celles qui donnent leur adhésion au Parti féministe unifié, fondé au printemps 1972¹². Nombreuses, celles qui s'inscrivent à des groupes de réflexion que, dans un premier temps, on rassemblera sous l'appellation « Groupes des femmes du 11 novembre » (GF 11N) : groupe de prise de conscience, d'analyse des discriminations sexuelles dans l'enseignement et l'éducation, en télévision et radio ; groupe d'analyse des journaux féminins, d'analyse des problèmes de santé, d'analyse urbanistique ; groupe des communautés d'adultes et des équipements collectifs ; groupe d'expression corporelle, de bande dessinée et de roman-photo. Certaines recherches s'incarneront dans *Les Cahiers du Griffon* dès 1973. D'autres deviendront des groupes d'action au sein du mouvement.

Un autre cahier invite à exprimer ses impressions, bonnes ou mauvaises :

— Malgré le fouillis, cette journée m'emballe. Elle m'a ouvert des portes qui m'étaient pratiquement inconnues.

— Je n'étais pas féministe. Je croyais pouvoir me débrouiller seule, arriver à être une femme épanouie. Petit à petit j'ai dû courber la tête comme les autres.

— Sus à l'autoritarisme des femmes militantes. Laissez parler les « autres ». Respectez les opinions des autres, y compris les hommes. Moi et des copines, on est prêtes à vous aider, mais

¹⁰ *La femme eunuque*, Laffont, 1971.

¹¹ Françoise d'Eaubonne vient de publier *Le féminisme, histoire et actualité*, Alain Moreau, 1972.

¹² Pour la présence du PFU à la Journée des femmes, voir troisième partie, chapitre deux.

organisez-vous !

— J'ai 24 ans et je suis mariée depuis huit mois. Nous avons un enfant. Nous avons décidé que je resterais à la maison pour notre petit garçon. Avant je travaillais et j'avais un bon salaire. J'entends parler partout de femmes qui se plaignent de rester à la maison. Je n'en suis pas. Une femme au foyer trouve mille possibilités de s'épanouir. Mon bonheur est total !

— J'ai vécu jusqu'à 41 ans « au foyer ». Je voudrais apprendre à vivre avec et parmi les femmes de mon temps, participer aux luttes qu'elles vivent, exprimer mon drame, trouver et comprendre ses raisons en confrontant mon expérience à celle des autres, en écoutant ce que d'autres ont vécu, pour participer à l'élaboration de solutions.

— Ce que je souhaite : moins de solitude et des rencontres. Au sortir de la réunion de ce matin, j'ai l'impression qu'il nous faut absolument mettre de l'ordre dans nos idées. Les aborder une à une et à fond avant de passer à la suivante. Ne pas uniquement revendiquer : je crois que ce stade est dépassé. Ce qui me paraît important, c'est de nous tenir unies. Trop de femmes jouent « cavalier seul » et nous perdons de la sorte une grande efficacité. Nous représentons plus de 50 % de la population, il faut que les femmes le sachent et prennent conscience de la force que cela représente — à condition de rester unies ! [...] Il ne faut pas nous faire ennemies des hommes, mais leur faire entendre nos voix. Ne commençons pas par nous demander si nous devons nous situer à droite ou à gauche : c'est tout notre système qui doit changer [...]

— Employons des armes féminines que nous connaissons bien et ne nous laissons pas prendre au piège de réagir comme un homme.

Fanny Filosof, qui allait devenir une des animatrices les plus actives du Mouvement, raconte son premier 11 novembre des femmes : « J'y suis venue, mais pas du tout comme militante. Avec curiosité... et aussitôt subjuguée. Oser clamer le droit à l'avortement ! Je m'étais fait avorter, mais en catimini, et j'en portais encore le poids comme d'une grosse faute... J'avais quarante ans. Je l'oubliais ! Ce jour-là, j'ai fait connaissance, un peu sur le tard avec les soixante-huitardes : ces femmes assises par terre... Il me semble que c'est la seule adolescence que j'ai connue¹³. »

En fin d'après-midi, parmi les papiers épars et tout ce décor qu'il faudra ranger demain, il est trop tôt pour comprendre qu'on vient de vivre un moment historique : cette journée du 11 novembre 1972 qui s'achève devient une date à mémoriser, celle d'un événement inaugural.

« Rien ne sera plus jamais comme avant », ont prophétisé les femmes. Une révolution était née, révolution sans violence mais ferme, au sein d'une société qui attendait, semble-t-il, ce déclic pour mettre en œuvre, du moins dans ses lois, l'égalité formelle entre les citoyens. Il a fallu le témoignage de ces femmes dont le nombre dépassait tout ce qu'on avait connu de ce genre en Belgique, il a fallu ce ton sans réplique, il a fallu cette certitude affirmée d'avoir raison envers et contre tout.

La presse en écho

Le soir même, aux femmes rentrées chez elles, le journal télévisé montre qu'elles n'ont pas rêvé : ces lieux bondés, ces banderoles, ces femmes au micro, ce sont elles et il n'y a pas à en rougir.

Dès le lundi 13 novembre et tout au long du mois, la presse écrite prolonge le souvenir de la Journée « F ». Elle souligne le succès de foule et l'originalité de la fête, elle s'interroge sur l'impact d'une telle manifestation. En voici quelques extraits.

Le Soir explique :

— Pour une fois, il y avait moins de hippies, de gauchistes et d'intellectuels, habitués des

13 Interview, février 1992.

assemblées libres, que de gens de la rue, beaucoup de femmes âgées, des enfants aussi, nombreux à courir dans la foule.

— À côté de toutes les femmes qui se sont exprimées, bien d'autres sont sorties sans avoir pu le faire. Les organisatrices ont dû renoncer à présenter certains sketches pour permettre au maximum de femmes de s'exprimer. Le rassemblement a d'ailleurs été long à se disperser, les discussions continuaient dans les couloirs et jusque dans la galerie d'exposition. Comme devait le dire une responsable : « On ne rattrape pas en un jour un retard de dix mille ans ! » Comme le proclame un panneau : « Croyez-vous vraiment pouvoir rendre les autres heureux sans être heureuse vous-même ? Croyez-vous vraiment pouvoir changer le monde sans vous changer vous-même ? »

Le même jour, *La Métropole* (relayée par *La Flandre Libérale* et *Le Matin*) exprime de façon plus amusée que critique les inévitables tensions qu'on a pu percevoir :

— Dans un climat de revendication et de fête, la Journée « F » a dépassé toutes les prévisions de succès de foule. Elles sont venues, souvent en famille, bourgeoises ou non, de tout le pays, mais il semble que les Flamandes se soient payé la part de la lionne. Des Wallonnes déploraient qu'elles aient mobilisé la grande salle à leur profit jusque dans l'après-midi. Ce sont, à coup sûr, les Flamandes qui étaient les mieux organisées, les francophones comptant sur le spontanéisme, non sans charme et sincérité, à défaut peut-être d'efficacité.

— Peut-on parler de solidarité féminine ? Elle est sans doute plus souhaitable que réelle. Le fossé ne s'est guère comblé entre « ouvrières » et « intellectuelles » en dépit du ton du genre « Salut les copines » et joyeusement « bête et méchant » du *Petit Livre rouge des Femmes* largement répandu.

— Les associations féminines liées aux partis traditionnels étaient absentes en tant que telles, mais de nombreuses militantes et des résumés de leurs positions sous forme de stencils ou d'interventions au podium à titre personnel ont témoigné de diverses positions. Il semble que ce soit le problème de l'avortement qui fasse peur et qui divise le plus.

— À la tribune, Émilienne Brunfaut appelait à la solidarité, se méfiait du ghetto féminin, souhaitait la présence efficace des femmes dans les syndicats et les partis.

— Quant au PFU, il faisait recette d'adhésions et le Dr Hauwel s'avancait parée d'un vaste écriteau sur la poitrine, tel un Croisé.

— Un raz de marée de femmes d'avis divergents mais mues par la conviction que cela va, que cela doit changer. C'est un événement. Quels en seront les lendemains ?

La Dernière Heure fait allusion au tract affiché dans la salle d'exposition :

— C'était en quelque sorte une rencontre nationale de l'« intelligentsia progressiste ». Cette journée se voulait la journée de toutes les femmes ; en fait, les femmes présentes, la plupart jeunes, mariées, non mariées, mères, célibataires, etc., souvent accompagnées de leurs compagnons, étaient des femmes « qui avaient eu la chance de naître dans un milieu culturel ».

Ceci lui vaut, dès la semaine suivante, une réponse de Françoise d'Eaubonne :

« Il n'est pas vrai que la plupart des femmes présentes avaient eu la chance de naître dans un milieu culturel. Ceci était vrai pour les organisatrices peut-être et sûrement pour « les personnalités étrangères ». Mais, justement, celles-là parlèrent peu, pour laisser parler ménagères et employées, les mères de famille anonymes qui étaient venues à cette manifestation par milliers. Exemple : le bouleversant témoignage de cette fille-mère de 53 ans qui n'était certes pas d'un milieu culturel ! »

La Libre Belgique donne une grande place à l'événement : « Une vaste assemblée libre contre la société patriarcale », illustrée d'une photographie des débats. L'article décrit le climat d'effervescence, la participation des groupes et de femmes célèbres, la bonne volonté des hommes appelés à garder les enfants. Et de conclure :

— Tous les indifférents d’hier, eux, devront reconnaître que le féminisme belge est né. Dommage que l’assemblée ait souvent dévié dans des prises de position politiques d’extrême gauche et dans d’autres où la morale ne trouvait pas sa place.

Le lendemain, 14 novembre, sous le titre « Femmes au Passage 44 », un rédacteur dit son inquiétude :

— Durant le « Jour F », on a eu nettement l’impression que les principales meneuses du jeu entendaient soumettre leurs compagnes à un carcan de pensées et de méthodes. Tout le monde dans le même sac pour le même assaut. Ne serait-ce pas là, sous prétexte de libération, la plus paradoxale des servitudes ?

— Une dernière remarque sur un thème que nous n’épuiserons pas aujourd’hui : l’avortement a été justifié par d’aucuns par la seule décision féminine parce que la femme est une femme. L’erreur est fondamentale parce que ce sexe, en tant que tel, n’a pas le droit d’être au-dessus des lois.

Et d’y revenir encore, le 17 novembre, d’un ton plus badin et pour la défense des hommes...

La Cité titre : « Un certain succès de jeunesse à la Journée de la Femme. »

— Agitation et brouhaha tels qu’on pouvait difficilement entendre les oratrices et intervenantes qui tentaient de persuader la foule — contradictoirement parfois — de la justesse et de l’importance de leur point de vue.

— Les sujets à l’ordre du jour [...] touchaient à un certain nombre de points intéressant la « libération féminine » ; l’égalité de promotion professionnelle et de salaire par rapport aux hommes et la liberté sexuelle en faisaient le fond principal. Ce dernier sujet et tout spécialement l’avortement libre ont en fait largement dépassé tous les autres thèmes [...].

— L’insistance mise par les conférencières et les organisatrices de la journée à voir dans cette « libération sexuelle » le principal facteur de promotion féminine fut l’objet de protestations de la part de certaines femmes présentes à divers moments de la journée.

Après avoir souligné « l’absence des syndicats, des mouvements coopératifs féminins, ainsi que les mouvements de promotion culturelle et sociale chrétiens et socialistes, mouvements qui regroupent pourtant plus d’un million de femmes », l’article conclut :

— Dans l’ensemble, un public fort jeune comptant manifestement beaucoup d’étudiantes. « Nous voulons parler au nom de toutes les femmes, affirmaient certaines, parce qu’elles ne savent pas s’exprimer ou n’ont pas le temps de venir ». Affirmation naïve et méconnaissance des situations.

La Gauche consacre à la circonstance une longue page intitulée : « De la passivité à la révolte. »

— En tant que mise au point, cette journée fut capitale, selon nous. À la fois la première étape d’un mouvement en pleine expansion, la première manifestation des femmes en tant que telles.

— Cependant le mouvement d’émancipation des femmes fait partie du mouvement d’émancipation de l’humanité et constitue un nouveau front contre le capitalisme. [...] La voie socialiste peut seule supprimer réellement les causes de l’oppression de la femme (17-11-1972).

Pour les *Bonnes Soirées* du 26-11-1972, c’est :

— La confusion autour des stands. Les discussions y sont plus faciles. En groupe réduit, les femmes — peu habituées à prendre la parole sur un podium — vident leur sac, laissent leur adresse.

— Des femmes de tous les âges, mais surtout des jeunes ; pour elles, l’aventure du féminisme prend encore l’allure d’une école buissonnière ; et cette grande fancy-fair, avec ses relents de critique, de dénonciation de hargne, de pagaille et d’humour mêlés aux odeurs de café, à la chaleur, à la sueur, a quelque chose de galvanisant même dans ses excès. Cette journée, c’est le début d’une grande exploration du 20^e siècle. Celle du monde de la femme.

Dans une chaîne qui traverse *La Libre Belgique*, *La Dernière Heure*, *L'Avenir du Tournaisis*, on retrouve un certain Dick :

Pour se remettre du reportage télévisé du « Jour F » « dont on ne vit qu'un aspect qui n'avait rien d'édifiant : frénésie et frustrations », il s'attarde au « Jardin extraordinaire » où il lui est donné de voir « un rassemblement de goélands sur une île déserte. Les goélands ! Leur vol superbe et libéré, leurs amours, leur lutte de chaque instant pour assurer la transmission et la protection de la vie, la fragilité des nids, la gravité des femelles soumises aux lois de la nature. » Aucun rapport, bien entendu, entre les goélands et la Journée « F » ! Mais chez ces oiseaux, quelle dignité, quelle humanité !

D'un homme encore, le 22 novembre, dans *La Métropole Journal d'Europe* :

— Curieux spectacle pour un homme qu'une telle assemblée. L'impression est d'abord de gêne, le sentiment de se trouver dans un terrain hostile. Puis entre les lignes des thèmes mis en valeur, il retrouve un grand nombre de ses préoccupations essentielles : la dignité humaine, la justice sociale, la religion, les tabous sexuels, les familles trop nombreuses... Il se rend compte lui aussi de certains aspects aliénants de la civilisation.

Paris Match du 2 décembre 1972 internationalise l'événement. Grandes photographies qui montrent l'écoute attentive autour de Simone de Beauvoir, la main qui accompagne la parole vive de Germaine Greer, la main oratrice d'Émilienne Brunfaut... et tant de visages à l'écoute.

Comptes-rendus et analyses de la presse écrite reflètent les différentes tendances et opinions de son lectorat. On y perçoit une différence de perception entre rédacteurs et rédactrices. Pour celles-ci, l'événement fut, à leur insu peut-être, la réponse à une certaine attente. Chez les journalistes masculins — et bien que ceux-ci soient à l'écoute —, l'approche est plus questionnante, forcément.

L'époque est à l'ouverture, à la réceptivité. Même la presse, sérieuse par définition, semble participer à l'euphorie des nouvelles femmes.

Quant aux femmes elles-mêmes, les participantes et celles qui perçoivent à travers la presse ces accents nouveaux, toutes vont se trouver marquées d'une façon ou d'une autre par cette journée qui fait date : le 11 novembre des femmes.

Troisième partie

Un mouvement qui s'implante

Chapitre premier

Avortement : Les femmes décident

« J'ai vécu l'avortement de ma voisine. Elle a failli mourir. Je me suis sentie coupable de m'être tant préoccupée de la justice vis-à-vis du tiers monde et de la justice sociale, mais pas de la condition des femmes¹. » (Jeanne Vercheval.)

Nous sommes en 1970 lorsqu'on commence à parler de changer la loi belge sur l'avortement. L'avortement est alors totalement interdit par le Code pénal de 1867. C'est même la première infraction citée dans le chapitre qui s'intitule « Des crimes et délits contre l'ordre des familles et la moralité publique ». Le texte n'a jamais été modifié, pas même pour admettre, comme l'ont fait d'autres pays, une intervention à but thérapeutique, pour sauver la vie ou la santé de la mère.

La femme qui se fait avorter volontairement risque un emprisonnement allant de deux à cinq ans, assorti d'une amende. Les faiseuses d'anges écotent des mêmes peines. Plus la personne est qualifiée, plus la répression est lourde : ainsi les médecins, infirmières, et autres personnes exerçant des professions liées à la médecine, sont punies plus sévèrement qu'une simple avorteuse...

Dans les autres pays d'Europe, la situation est en train de changer. Depuis 1967, la Suisse n'est plus le seul recours des femmes belges en quête d'un avortement médical. En effet, cette année-là, la Grande-Bretagne a légalisé l'interruption de grossesse, et ouvert aux étrangères les portes de ses cliniques.

« Baas in eigen buik »

Avec leur slogan « baas in eigen buik », traduit en français par « mon corps est à moi », les Dolle Mina résumant bien le point de vue féministe : contraindre une femme à porter et à mettre au monde un enfant, contre son gré, revient à nier son libre choix, son autonomie, son existence même en tant qu'être humain doué de raison. Pour beaucoup de femmes, le fait d'être confrontée à l'avortement soit personnellement, soit par l'intermédiaire d'une sœur, d'une amie ou d'une voisine, est le fondement de leur conscience et de leur mobilisation féministes.

« Pendant mes études à l'ULB, une fille que je connaissais de vue est morte : elle s'était perforé l'utérus avec des baleines de parapluie. Elle avait 19 ans. Une autre étudiante est également morte d'un avortement clandestin. On savait cela, mais on n'osait pas en parler. Je me souviens avoir été terrorisée pendant plusieurs jours parce que j'avais commis l'imprudence d'aider une femme en difficulté en écrivant sur un bout de papier le nom d'une infirmière complaisante²... »

Les femmes qui revendiquent un changement de la loi trouvent l'appui d'un certain nombre de juristes, jugeant malsain le fait de maintenir une loi qui n'est pas appliquée, et de médecins, choqués d'avoir vu des femmes mourir ou devenir stériles suite à un avortement clandestin, alors qu'une intervention médicale aurait pu éviter ce drame.

Premiers colloques, premières actions

Un premier débat sur le sujet a lieu le 26 novembre 1970 au Conseil national des femmes belges. En mars 1971, c'est au tour du centre de sociologie du droit et de la justice de l'ULB

1 Interview, octobre 1991.

2 Interview de Renée Coene, décembre 1991

d'organiser un colloque sur la question avec la participation de diverses associations³.

Le nombre et la qualité des participants assurent à cette rencontre un certain retentissement. Marie Denis y exprime le vécu des femmes et conclut : « Si une certaine contraception est admise et même souhaitée, garder la barrière à l'avortement est une injustice car cela vient à l'encontre de ce que nous voulons promouvoir : la parenté responsable. »

En avril, paraît en France le manifeste dit des « 343 salopes ». 343 femmes célèbres, actrices, écrivaines, cinéastes... y déclarent avoir avorté et revendiquent un changement légal. Ce geste a un impact énorme car il brise le silence des femmes sur leurs avortements et établit entre elles une complicité que l'interdit légal et son cortège de peurs (peur du scandale, du procès, de la prison...) avaient rendue difficile.

Quelques mois plus tard, à Bobigny, une jeune fille de 17 ans est jugée avec sa mère, employée de métro, pour un avortement. La mobilisation des mouvements féministes, la participation au procès de l'avocate Gisèle Halimi, l'intervention de sommités scientifiques comme messieurs Milliez, Monod et Jacob, aboutissent à l'acquittement. À partir de ce moment-là, la loi française n'est plus appliquée⁴.

En Belgique en mai 1971, le sénateur socialiste Willy Callewaert dépose la première proposition de loi dépénalisant l'avortement⁵. Le texte exige l'avis écrit favorable de deux médecins lorsque des raisons médicales sont invoquées et de trois médecins lorsqu'il s'agit de raisons sociales ou socio-morales. Malgré ces restrictions, la proposition ne sera jamais discutée... L'arithmétique parlementaire, le poids des partis chrétiens et de l'Église⁶ semblent bloquer toute solution légale.

L'intervention des féministes

Sur le terrain, les féministes s'organisent. En novembre 1971, des manifestations ont lieu un peu partout dans le pays à l'occasion d'une journée internationale pour l'avortement libre. À Bruxelles, le FLF organise une manif-spectacle à la place de la Monnaie. À Charleroi, une femme vient d'être retrouvée morte, sur une décharge publique, des suites d'un avortement. Les Marie Mineur descendent pour la première fois dans la rue. La police intervient vigoureusement : plusieurs femmes sont arrêtées et traitées sans ménagement⁷.

Les initiatives, les colloques, les livres, les manifestations se succèdent au cours des mois qui suivent afin d'alerter le public et de le mobiliser autour de cette idée : l'avortement légalisé peut être une intervention sans risque pour la femme.

Parallèlement, et plus discrètement au début, l'aide aux femmes en détresse s'organise. Les pionnières en sont les Marie Mineur. Le problème est particulièrement crucial en milieu ouvrier : c'est là que l'information et la pratique de la contraception sont les moins répandues et le recours

3 L'Association belge des femmes juristes, le Centre d'information et d'orientation du couple (centre de planning pour les étudiants de l'ULB), La Famille Heureuse et la Société belge pour la légalisation de l'avortement créée en 1970 par le chroniqueur judiciaire Philippe Toussaint, le Dr Peers, l'assistante sociale Jacqueline de Lombart et le juriste Serge Aronstein.

4 Il faut attendre 1974, pour que Simone Veil, ministre de la Santé, arrive à faire passer au Parlement, au milieu des quolibets et des injures de son propre groupe, la modification légale tant attendue. Les votes positifs des parlementaires socialistes permettent d'assurer la majorité de circonstance.

5 Il ne s'agit pas d'un projet gouvernemental, mais de l'initiative de quelques parlementaires. Les cosignataires sont K. Poma, F. Parmentier et B. Risopoulos.

6 Une déclaration de l'épiscopat belge a condamné fermement l'avortement dès décembre 1970 ; au moment de l'affaire Peers, une deuxième intervention confirme la position des évêques.

7 « Quand j'ai été interrogée, raconte Jeanne Vercheval, les policiers ont tout de suite remarqué mon alliance et m'ont demandé poliment : "mais qu'est-ce qu'une femme comme vous vient faire avec ces excitées ?" J'ai trouvé intolérable que l'on me traite avec plus d'égard et de respect qu'une femme célibataire et j'ai cessé alors de porter mon alliance. » Beaucoup de féministes ont fait de même, en signe de refus d'une discrimination fondée sur l'état civil.

aux faiseuses d'anges tacitement courant.

L'arrestation du docteur Peers

Par le biais d'une émission radio, Jeanne Vercheval entend parler de Willy Peers. Confrontée à des demandes d'interruption de grossesse dans sa région, elle prend contact avec lui⁸. Quand il est arrêté en octobre 1973, sur dénonciation, il a aidé de nombreuses femmes envoyées par des groupes féministes. Il s'ensuit une mobilisation sans précédent. Manifestations, pétitions, interpellations se succèdent pendant toute la durée de son incarcération (35 jours) et même au-delà.

Avec le recul, on peut affirmer que cette arrestation a marqué un point de non-retour.

« Les gens ont alors pris conscience que la situation était intolérable. L'avortement ce n'est pas un progrès de civilisation, mais l'hypocrisie dans ce genre de choses n'arrange rien. Les maux sociaux, il vaut mieux en parler⁹. »

Dès ce moment, un rapprochement s'ébauche entre milieux féministes et laïcs, liés au planning familial. Les organisations progressistes s'impliquent également. La mobilisation autour de Willy Peers, qui revendique des actes considérés jusqu'alors comme honteux, conduit un certain nombre de médecins à se montrer solidaires et à prendre le relais¹⁰.

Des filières discrètes...

Sous la pression des mouvements féministes se crée alors un réseau permettant d'avorter dans de bonnes conditions, malgré l'interdiction légale. À La Louvière, les Marie Mineur ne se cachent pas : elles distribuent des tracts au marché pour signaler qu'elles sont prêtes à aider les femmes « À un moment, il y avait au moins un avortement par jour qui passait par la maison, raconte Jeanne Vercheval. Peers est venu animer une réunion de médecins pour essayer de les convaincre de nous aider. Ils ont hésité quelques mois avant de se décider. De jeunes assistants d'abord, puis des médecins de renom. Je me rappelle qu'une jeune Italienne, enceinte de son fiancé, s'était suicidée par peur d'affronter ses parents. Quand une autre immigrée de 14 ans s'est présentée chez nous, nous l'avons accompagnée à la clinique et nous avons insisté auprès du gynécologue pour qu'il intervienne. Il n'a pas pu refuser. C'est ainsi que peu à peu les médecins de la région ont accepté d'aider les femmes. L'ouverture d'un centre de planning familial a encore facilité les choses par la constitution d'un petit noyau de gens convaincus¹¹. »

« Ce sont les femmes qui m'ont persuadé de faire des avortements, avoue en écho un médecin. Je ne me rendais pas compte de la misère existante. »

À Liège aussi, le numéro du groupe Femmes sert de relais pour des avortements. « Nous leur donnions des adresses dans la région ou en Hollande. Des médecins nous téléphonaient pour leurs patientes... Nous avons aussi été contactées par un membre de Pro Vita¹² qui se trouvait confronté au problème. L'arrestation du Dr Peers a débloqué la situation. Tout le monde a su qu'il y avait moyen de se faire avorter en toute sécurité à certains endroits¹³. »

Les adresses commencent à circuler ouvertement. En 1973, un dossier spécial de Test-Achats consacré à la contraception (*Le guide pratique du planning familial*) met les lectrices en garde

8 Willy Peers est alors gynécologue à la Maternité provinciale de Namur. Avant d'être associé à l'avortement, son nom l'avait été à l'accouchement sans douleur dont il fut l'un des promoteurs aux côtés du professeur Snoeck. Militant communiste, il fut l'un des animateurs du GERM (Groupe d'étude pour une réforme de la médecine).

9 Interview de Monique Rifflet, novembre 1991.

10 D'autres médecins pratiquaient aussi l'avortement en cachette. Les tarifs demandés pour cette intervention, interdite par la loi, étaient prohibitifs. D'où le recours quasi systématique aux faiseuses d'anges en milieu populaire.

11 Interview de Jeanne Vercheval, novembre 1991

12 Association opposée à toute libéralisation de l'avortement

13 Interview du groupe femmes de Liège, janvier 1992

contre les risques de l'avortement clandestin et énumère les différentes cliniques en Hollande et en Angleterre. Le livre n'est pas saisi. Les Marie Mineur ne sont pas arrêtées, et les différents groupes féministes peuvent agir sans être inquiétés.

À l'hôpital Saint-Pierre de Bruxelles se met en place une structure d'accueil, contestée par les féministes. Pourtant ce n'est pas les motifs que l'on y juge, mais le bien-fondé d'une IVG (interruption volontaire de grossesse) sur place ou en Hollande¹⁴. En effet les demandes d'avortement dépassent vite la capacité des rares hôpitaux qui le pratiquent. Faut-il renvoyer les femmes aux faiseuses d'ange ? La Hollande restera jusqu'en 1990 l'ultime recours.

... aux centres extra-hospitaliers

À Bruxelles, avant même l'ouverture de la maison des femmes, le groupe A (comme avortement)¹⁵ se met sur pied. On y trouve Christiane De Witte, Miche Fallon, Nadine Plateau, Bernadette Sacré, qui connaît bien le problème pour avoir tenu une permanence pour jeunes à la ferme V. Les adresses de secours sont les mêmes qu'ailleurs. Une collaboration s'établit avec la maison médicale Norman Béthune qui accepte d'assurer l'examen préalable et le suivi nécessaire pour les avortements pratiqués en Hollande. Les féministes s'organisent pour accompagner les femmes qui doivent subir un avortement. Elles viennent souvent seules, n'osent pas en parler autour d'elles, et ont besoin d'être soutenues. Des femmes du groupe A se rendront ainsi régulièrement pour un voyage d'un jour en Hollande : « c'était très perturbant : parfois elles nous demandaient de rester près d'elles et de leur tenir la main¹⁶... »

Le centre de planning familial de l'ULB (IOC rebaptisé ensuite Aimer à l'ULB) travaille de la même façon. La psychologue, Renée Coene, visite toutes les cliniques hollandaises pour s'assurer de l'accueil et de la qualité des soins avant d'y envoyer des femmes¹⁷.

C'est dans ce centre qu'a lieu, en mars 1975, le premier avortement en milieu extra-hospitalier¹⁸.

« Toutes les précautions avaient été prises pour éviter d'éventuels problèmes. Trois gynécologues étaient sur place et une ambulance attendait prête à partir pour les hôpitaux de l'ULB... » Il n'y aura pas d'accident, ni cette fois ni plus tard pour les IVG qui seront pratiquées dans les centres extra-hospitaliers¹⁹.

D'autres centres extra-hospitaliers se créent ensuite parmi lesquels le Collectif Contraception (1976). Né à l'initiative de membres du groupe A, il est aidé financièrement par des centres hollandais. En effet, ceux-ci commencent à trouver la situation intenable vu le nombre de femmes belges qu'ils doivent accueillir chaque année. (11 000 en 1975 !) Le collectif incarne aussi une certaine contestation du pouvoir médical. L'avortement a conduit les féministes à cette conclusion : la santé, l'avenir des femmes ne doivent plus jamais dépendre de la décision des hommes.

14 Interview du Dr Jeannie Bruyns, décembre 1991

15 Référence au film *Histoire d'A*, réalisé en France par le Mouvement pour la liberté de l'avortement et de la contraception (MLAC), dont la diffusion en 1974 est officiellement interdite en Belgique...

16 En 1976, à l'initiative du Groupe A, paraît une brochure *Avortement, les femmes décident* qui exprime le vécu et l'opinion des femmes. De nombreuses femmes des différents groupes, qui se réunissent à la Maison des femmes de Bruxelles, y participent.

17 Interview Renée Coene

18 Le choix du site de l'ULB pour cette première n'est pas dû au hasard : traditionnellement les forces de police ne pénètrent sur le campus qu'avec l'accord du recteur. On pouvait compter sur son soutien.

19 L'invention par l'américain Karman d'une méthode d'IGV ne provoquant ni traumatisme ni lésion a bouleversé la pratique de l'avortement. Le curetage et l'anesthésie générale n'étant plus nécessaires, l'IVG a pu être pratiquée en dehors des hôpitaux avec un équipement minimum.

Statu quo légal jusqu'en 1990 !

Face à cette offensive généralisée, le judiciaire fait semblant d'ignorer²⁰ en attendant un changement de la loi. Le législateur patauge et répond en créant une commission éthique²¹... Les sondages successifs indiquent que dans la population, une majorité se dégage clairement en faveur d'un changement de la loi. Diverses propositions se succèdent en vain (Noëlla Dinant, Basile Risopoulos...)

Dès 1978 — l'année du début des poursuites et de la création du Gacehpa²² —, le combat est virtuellement gagné, mais on ne le sait pas encore. L'avortement se pratique ouvertement et en toute sécurité dans des centres extra-hospitaliers de plus en plus nombreux²³. Beaucoup de femmes belges croient d'ailleurs que l'avortement est déjà autorisé, tant les adresses sont connues et la pratique, organisée pour n'engendrer ni traumatisme physique ni trouble psychologique. Dans les centres, on doit leur rappeler qu'il n'en est rien et que la discrétion reste de mise.

Il faudra encore de nombreuses manifestations, des procès, des perquisitions, des arrestations, avant d'arriver en 1990 à la loi dépénalisant l'avortement, une loi calquée sur la pratique des centres extra-hospitaliers²⁴.

« La volonté était de créer rapidement beaucoup de centres afin de rendre leur fermeture difficile. Je pense que cette action découlait d'une bonne analyse de la situation. Celle-ci est vite devenue irréversible : on ne pouvait pas fermer tous les centres ni arrêter toutes les femmes qui s'y rendaient²⁵... »

La lutte pour la légalisation de l'avortement est exemplaire de la démarche néo-féministe, démarche qu'on retrouvera également dans les problèmes du viol ou des femmes battues : après avoir, dans un premier temps, attiré l'attention du public par des actions spectaculaires, le mouvement organise la solidarité. Pas question de laisser des femmes se débrouiller seules et courir des risques alors qu'il existe des possibilités d'aide concrètes.

Cette entraide organisée sera parfois lourde à porter pour des féministes qui ont l'impression d'être accaparées par une action sociale, bien éloignée du militantisme classique. C'est pourtant leur audace et leur solidarité qui débouchent sur la politique du fait accompli et rendent progressivement impossible tout retour en arrière.

Chapitre deux Le PFU ou Parti féministe unifié

« Un domaine particulier de l'oppression des femmes m'était spécialement sensible, c'est le monde politique. Avec toute l'importance qu'il revêt à travers

20 Les poursuites n'ont commencé qu'en 1978. Il y a eu une trentaine de procès. La plupart des accusés ont été condamnés puis acquittés en appel.

21 Cette commission, très contestée dès sa formation fin 1974, a rassemblé une courte majorité de 13 contre 12 en faveur d'une libéralisation de l'avortement. Une note de minorité, opposée à tout changement, a été publiée parallèlement.

22 Groupe d'action des centres extra-hospitaliers pratiquant des avortements : ceux-ci avaient dès le départ adopté des principes rigoureux : pas de but lucratif, libre décision de la femme, accueil non directif et non culpabilisant, bonnes conditions médicales et psychologiques, prévention de l'avortement par une information sur la contraception, gestion collective.

23 Dix-sept centres dont quinze à Bruxelles et en Wallonie, deux seulement en Flandre.

24 Créé en 1978 au moment de la reprise des poursuites, et animé notamment par Monique Van Tichelen et Monique Rifflet, le Comité pour la suspension des poursuites en matière d'interruption de grossesse a joué un rôle important dans l'information des responsables politiques pour arriver à la majorité de rechange qui a finalement voté la loi sur l'avortement.

25 Interview de Renée Coene

l'élaboration des lois. Et l'impact qu'il entraîne au point de vue des préjugés. Comment ébranler ce bastion encore solide de l'hégémonie séculaire des hommes²⁶ ? » (Claire Bihin.)

Une expérience au sein de la politique communale convainc Claire Bihin du handicap presque insurmontable des femmes à se faire élire. En 1972, elle envisage avec Nina Ariel (dont elle vient de faire la connaissance, et c'est aussitôt l'accord des idées) de créer un groupe de pression spécialement axé sur la promotion des femmes en politique. « Mais n'avoir pour seul but que d'augmenter le nombre des femmes au Parlement et dans les conseils communaux et provinciaux, n'est-ce pas étroit et même dangereux ? Telle candidate peut ne pas être féministe ; par ailleurs, dans un arrondissement donné, un homme peut défendre plus efficacement les objectifs féministes. »

Claire Bihin rejoint ici l'opinion de groupes féministes, dont le comité À travail égal, salaire égal, qui ont comme mot d'ordre : votez pour une femme féministe dans le parti de votre choix ; à défaut, pour un homme qui défend la cause des femmes. (Le slogan « Votez femmes », apparu plus tard, semblait trop neutre aux femmes qui voulaient un changement politique et qui comptaient sur la gauche parlementaire pour l'obtenir.)

Pourquoi un parti de femmes ?

Réfléchissant aux objectifs des partis, Claire Bihin voit une ressemblance entre la défense socialiste de la classe défavorisée et l'objectif féministe de défense des femmes. Bien qu'elle remarque une différence à la base : « Les féministes côtoient journallement leurs ennemis — qui ne le sont pas tous de la même façon — tandis que la classe opprimée forme un tout homogène²⁷. » À l'époque, elle n'a pas perçu que les femmes ne forment pas un tout homogène dès lors qu'il est question d'objectifs politiques. Elle voit l'urgence d'inventer du neuf sur les lieux mêmes de l'action politique et suggère la fondation d'un parti. Le Parti féministe unifié-Verenigde Feministisch Partij (PFU-VFP) est créé le 19 mars 1972, par quatre personnes venant d'horizons différents : Nina Ariel, assistante sociale, a été candidate PLP ; Claire Bihin, mère de famille nombreuse, s'est présentée au PSC d'Uccle ; Adèle Hauwel, médecin, est militante féministe depuis 30 ans au Groupement de la La Porte Ouverte ; Renée Waty-Fosséprez est conseillère communale FDF.

Le programme du parti est proche de ceux que publient au même moment le Front de Libération des Femmes (FLF) ou encore *Le Petit Livre rouge des Femmes*. Ces derniers revendiquent davantage une libération culturelle et sexuelle, tandis que le PFU s'affirme comme parti politique qui « a choisi une technique de lutte légaliste dans les structures existantes et dans le but de les transformer radicalement²⁸ ».

Accueil par les groupes féministes

1972 est l'année où le nouveau mouvement féministe multiplie les manifestations. Berlin, Amsterdam, Paris, Bruxelles, rassemblements où féminisme et nouvelle culture s'expriment en même temps. Lorsque dans ce paysage subversif apparaît le PFU, c'est la surprise.

La caractéristique du féminisme actuel n'est-elle pas précisément la critique du système politique, de ses lenteurs, ses hypocrisies, ses compromis ? Dès lors, que penser d'un groupe qui choisit de s'insérer dans les rouages que par ailleurs il dénonce ? « Nous voulons l'égalité dans

²⁶ « Les origines du Parti féministe unifié », article publié dans *Les Cahiers du Grif : Les femmes et la politique*, n° 6, mars 1975.

²⁷ Interview, octobre 1991.

²⁸ Cf. *Libre* (périodique bimestriel du PFU, édition spéciale Journée « F » 1974).

l'inégalité des hommes », répond Nina Ariel à un journaliste, ajoutant que « le programme du PFU n'est qu'un palier²⁹ ». Nina Ariel est membre du PLF, elle fut une des organisatrices de la Journée des femmes, ce qui la met plus que les autres sur la sellette. Que faites-vous des inégalités sociales, des grands problèmes politiques, que pensez-vous de la guerre au Vietnam ? sont les questions avec lesquelles les fondatrices du PFU sont harcelées. Ceci n'entraîne pas la division du mouvement, tout au plus un certain agacement, la découverte qu'il y a « des » féminismes et qu'il faut s'en arranger entre soi ; en d'autres mots, établir des frontières là où l'on croyait les avoir abattues : entre les femmes féministes. « La création du PFU fut pour moi un moment de rupture, raconte Danielle Colardyn, fondatrice du PLF. Cela représentait une cassure totale avec l'esprit qui avait régné jusque là. Non pas au niveau des revendications mais de l'approche des problèmes. Pour moi, le fait que ce projet était en partie issu de nos réunions fut une énorme déception : c'était une démarche du plus pur classicisme et qui portait en elle ses limites. C'était une voie déjà tant de fois essayée ! Si loin de nos options culturelles³⁰ ! »

Ces frontières vont se marquer lors de la première Journée du 11 novembre au Passage 44 : il a paru impossible aux organisatrices de mêler une optique de parti à celle de la contestation radicale de la société qu'affiche et revendique le programme de la Journée.

La solution adoptée — placer le stand du PFU en dehors de l'auditorium — n'était plaisante pour personne.

« Réflexion faite, dit Nina Ariel vingt ans plus tard, je pense que le PFU ne pouvait avoir place parmi les autres groupes. Les organisatrices ne voulaient pas politiser le féminisme, c'était dès lors une saine réaction de leur part. La présence d'un parti ne se justifiait pas. Au moment même, on a sans doute rôlé, mais maintenant je me dis que les féministes avaient des raisons de se méfier des partis³¹... »

Cependant, lors de la deuxième Journée « F », en 1973, le mouvement des femmes est mieux connu, il se sent assez fort pour inviter le PFU parmi les diverses expressions du féminisme.

Premières élections

Quelques mois plus tard, des élections législatives anticipées (10 mars 1974) viennent surprendre le PFU.

« Évidemment, nous ne sommes pas prêtes. Mais nous trouvons qu'il est plus courageux de faire face à nos engagements. [...] Le numéro national nous a été refusé : malgré toutes nos démarches et lettres il ne s'est pas trouvé dix sénateurs ou députés ayant le fair-play de signer le document qui nous l'aurait accordé³². » Heureusement, lors de la réunion « interféministe³³ » de février où le PFU vient faire part de ce camouflet, quarante femmes signent par solidarité et plusieurs contribuent à la collecte des cinq cents signatures nécessaires à l'inscription du nouveau parti. Demeurent des handicaps : pas de numéro national, pas de passage en radio ou télévision, et surtout pas d'argent ! Malgré cela, le résultat dépasse ce qu'on pouvait espérer dans ces conditions. Neuf arrondissements présentent une liste et le résultat global pour la Chambre est de 18 500 voix. C'est peu, mais lorsqu'on part de zéro, ce n'est pas rien, pensent les fondatrices. C'est la preuve que de nombreuses femmes optent pour le féminisme sans en adopter les formes radicales. S'il avait eu le temps et les moyens de se faire connaître, le parti aurait pu être présent au Parlement et y affirmer le droit à l'égalité avec les hommes.

29 Interview dans le *Moustique*, 19 décembre 1972.

30 Interview, octobre 1991.

31 Interview, septembre 1991.

32 « Les origines du PFU », *op. cit.*

33 Sous cette appellation, un groupe se réunit tous les mois pour concrétiser le projet Maison des femmes.

Accueil dans les partis

L'apparition publique du PFU, le 11 novembre 1972, donne à la presse l'occasion d'interroger quelques personnalités parlementaires. Du côté masculin, on ne nie pas qu'il y a des inégalités à combler, particulièrement dans le domaine du travail et des lois concernant la famille, mais le problème de la représentation des femmes au parlement n'est pas soulevé. « Il ne me paraît guère évident que la meilleure manière de s'y prendre pour réformer ce qui doit l'être consiste à créer un parti féminin. Si les femmes revendiquent une meilleure intégration dans la société, qu'elles ne commencent pas par se mettre en dehors des rouages qui existent ! Qu'elles jouent le rôle du "levain dans la pâte" au lieu de tenter de faire un gâteau séparément³⁴. »

Interrogées par le magazine *Spécial*, quelques femmes parlementaires se sentent davantage importunées par le nouveau parti. Pour Marie-Thérèse Godinache (PLP) : « Il semble que certaines candidates ne captent pas la confiance des autres femmes. Il est peu probable que la création d'un parti politique féminin modifie cet état de choses ». « Le grand danger, déclare Rita De Backer (CVP), serait que ce parti fasse naître une agressivité croissante de la part des hommes. [...] Les femmes ont encore un long chemin à parcourir : les hommes les acceptent dans les bureaux de la Chambre et du Sénat. Mais il n'y a pas de femmes ministres pour le moment. Parfois, nous ne sommes pas tellement prises au sérieux. »³⁵

Le PFU attribue à sa présence le score réalisé par les femmes dans les différents partis : en 1974, vingt-six femmes sont élues, elles étaient treize aux élections précédentes.

« Des élues ont affirmé que le PFU a fait peur aux autres partis, se souvient Claire Bihin : Nelly Maes notamment ; et Geneviève Ryckmans. Et Cécile Goor nous a dit : c'est grâce à vous si je suis tête de liste au Sénat³⁶ ! »

« Notre action, conjuguée, bien sûr, à celle des groupes féministes, a provoqué une prise de conscience des femmes et a servi d'avertissement pour les partis³⁷. »

Prolongements

Le PFU n'abandonne pas la partie, il se présente aux élections communales d'octobre 1976 et continue à choisir cette stratégie : faire pression sur les partis en place en revendiquant le droit d'être présentes comme parti spécifique. Des partis « sœurs » se créent en France, en Israël, en Allemagne, en Espagne, en Islande.

Les 8 et 9 novembre 1975, le PFU tient un congrès où il redéfinit son orientation. Rappelant les deux options : « revendiquer l'intégration des femmes dans les structures existantes du pouvoir ou pousser l'analyse jusqu'au bout [...], ce qui amène le rejet des pouvoirs ». Le parti s'oriente vers la seconde option, « rejetant les valeurs de la société libérale associée au capitalisme, nous rejetons cependant aussi le socialisme et le communisme lorsqu'ils veulent développer les forces productives et exploiter la nature [...] et ne changent rien à l'oppression des femmes ». Le projet de société : « aborder des domaines que les autres partis refusent et sans lesquels aucune vie harmonieuse ne peut être envisagée³⁸ ». Ce projet annonce d'une certaine façon l'importante participation des femmes au mouvement écologique.

Par la suite, le parti prend le nom de Parti féministe humaniste, qu'il a gardé jusqu'à aujourd'hui.

34 Georges Clerfayt dans *Dimanche presse*, (19-11-1972).

35 Interviews citées dans *Au Travail*, (17-11-1972).

36 Interview, novembre 1991.

37 « Les origines du PFU », *op. cit.*

38 « Pourquoi le Parti féministe unifié est-il devenu un parti radical et a-t-il cessé d'être un parti pluraliste ? » : document paru dans le *Bulletin de la Maison des femmes*, janvier 1976.

Chapitre trois

Les Cahiers du Grif (Groupe de recherche et d'information féministes)

« J'ai franchi pour la première fois l'entrée du Grif, non sans peur. Peur de ne pas faire le poids, de me désestimer. Pensez ! Me joindre à un groupe d'intellectuelles, de penseuses, de travailleuses de mots, de fabricantes d'idées, filles formées par des études adéquates, ayant suivi la voie du verbe... J'étais inquiète comme une jeune vierge à la veille de ses noces... Faut pas se demander comme nous avons été marquées par une culture qui nous divise en classes, sexes, âges, races..., qui nous conditionne suivant notre type d'études, qui nous cloisonne en manuelles et intellectuelles... À la fin de la réunion, je me connaissais mieux, je m'aimais un peu plus, j'avais acquis une plus grande confiance en moi, mais aussi le courage de mes lacunes³⁹. » (Fanny F.)

Le premier numéro des *Cahiers du Grif* paraît le 11 novembre 1973 à l'occasion de la deuxième journée des femmes. Tiré à 1 500 exemplaires, il est épuisé le soir même, comme l'avait été, l'année précédente, *Le Petit Livre rouge des Femmes*.

« Je nous revois, assises par terre, avec notre caisse pleine d'argent renversée sur le tapis... raconte Françoise Collin⁴⁰, c'était une euphorie prodigieuse, la première fois qu'on gagnait de l'argent de cette façon... On avait de quoi rembourser nos emprunts, faire une réédition et envisager un deuxième numéro ! »

L'accueil réservé à ce premier numéro prouve à l'équipe que la demande existe et que l'entreprise est durable. La dynamique est lancée, elle ne s'arrêtera qu'en 1978, pour une interruption de quatre ans.

Le projet

En août 1972, Marie Denis et Françoise Collin, qui collaborent toutes deux à l'hebdomadaire *La Relève*, se retrouvent en Provence avec des idées plein la tête. Le premier 11 novembre est en préparation. Il est question d'ouvrir un café de femmes, de lancer une librairie, de publier un journal⁴¹... L'été suivant, certains projets se sont concrétisés. Marie Denis prépare la Maison des femmes. Françoise Collin, que le *Petit Livre rouge* a laissée sur sa faim, travaille au premier des *Cahiers du Grif*. Elle souhaite une publication qui aille plus loin dans la réflexion car, dit-elle, « n'importe qui est apte à comprendre, pourvu qu'on dise les choses simplement ».

Un voyage aux États-Unis et des contacts avec le Women's Lib l'ont enthousiasmée : « Le féminisme là-bas n'était ni hargneux ni revancharde. C'était une affirmation de soi : nous existons, nous respirons à l'air libre, nous créons... En rentrant, j'ai pensé à un projet analogue : construire quelque chose ensemble hors du circuit des hommes, sans attendre qu'ils nous autorisent à publier dans leurs journaux... »

L'équipe

Soucieuse d'éviter les clivages politiques et idéologiques qui minent la Belgique de l'époque, Françoise Collin rassemble dans un « conseil » des féministes de la nouvelle vague et de l'ancienne,

39 *Bulletin de la Maison des femmes*, avril 1976.

40 Interview de Françoise Collin, février 1992

41 Tous projets qui aboutiront un jour : le journal avec les *Cahiers du Grif* en 1973 et *Voyelles* en 1979, le café avec *Lilith* (ouvert à Bruxelles par la cinéaste Mary Jimenez en 1978), et d'autres cafés de femmes en Wallonie, la librairie avec *La Rabouilleuse* qui s'installe chaussée d'Ixelles à Bruxelles en 1976.

des journalistes, des écrivains, des femmes ayant des engagements politiques divers. L'équipe de réalisation (le comité) est formée de cinq personnes choisies pour leur disponibilité et leur compétence. Il y a là Éliane Boucquey, professeur de français et collaboratrice de la *Revue nouvelle*, Marie Thérèse Cuvelliez avocate et membre d'À travail égal, salaire égal, Hedwige Peemans-Poullet, historienne particulièrement sensible aux aspects sociaux, et Jacqueline Aubenas, rédactrice du guide *Bruxelles des Jeunes*.

Une vingtaine de collaboratrices régulières, parmi lesquelles on trouve très vite plusieurs Françaises, une Anglaise, une Italienne, gravitent autour de ce noyau. De nombreuses autres femmes rejoignent l'équipe de rédaction au gré des thèmes choisis pour les publications.

« Ce que j'aimais dans ce groupe, raconte F. Collin, c'est qu'il ne s'agissait pas de féministes endiablées, ni de pures politiques. Toutes avaient aussi d'autres plaisirs, d'autres intérêts, d'autres gammes. Il y avait chez chacune une certaine créativité qui faisait la richesse du Grif. C'étaient des personnes, pas seulement des militantes. Elles avaient gardé un terreau, un espace. » « Nous avons toujours publié nos noms, ajoute-t-elle, alors qu'en France le MLF imposait les simples prénoms comme signatures des articles... Il nous semblait que les femmes avaient été tellement occultées qu'elles avaient bien le droit d'exister sous leurs noms. »

« La volonté pluraliste était présente dès le début, rappelle H. Peemans-Poullet. C'est une caractéristique du féminisme. D'emblée, il paraît évident que nous avons les mêmes problèmes, quelles que soient les options philosophiques. Quand on étudie l'aspect politique, on se situe comme un groupe extérieur qui analyse et met sur le même pied le point de vue de tous les partis⁴². »

La parole à chacune

Toutes se lancent à corps perdu dans la réalisation des cahiers. La maison de Françoise est régulièrement envahie par le joyeux brouhaha des collaboratrices. On passe des heures à discuter des prochains cahiers et des dimanches entiers à corriger les épreuves.

Chaque numéro s'articule autour d'un thème. Celui-ci est généralement proposé par un groupe de femmes qui souhaitent creuser le problème. Sujets chers au nouveau féminisme (« faire le ménage, c'est travailler »), secouant les tabous (« ceci n'est pas mon corps », « le lesbianisme »...), dénonçant l'absence des femmes dans les institutions (« femmes et politique », « des femmes accusent l'Église ») ou disséquant le mécanisme des inégalités dans des domaines précis (« le travail c'est la santé », « l'insécurité sociale des femmes »). Des informations d'actualité, une chronique des livres récents, une bibliographie spécifique complètent le cahier.

Les dossiers sont le fruit d'un travail en équipe dans lequel chacune apporte sa compétence, mais aussi son expérience personnelle et sa sensibilité. Cela donne aux sujets traités un éclairage multiple, extrêmement riche, que renforce encore une innovation : le texte principal est annoté par différentes lectrices dans une marge qui occupe presque la moitié de la page. Il s'agit d'approfondir la réflexion, mais aussi de donner la parole à des femmes qui ne peuvent pas ou ne veulent pas écrire. Toujours ce souci de démocratiser l'expression car chaque femme est supposée capable de penser et d'écrire... Des débats collectifs et ouverts à toutes précèdent et clôturent l'élaboration des cahiers, créant une interaction constante entre les femmes qui agissent sur le terrain et celles qui écrivent ou réfléchissent...

« Au Grif, on n'était pas tentée de parler seulement à l'unisson. On pouvait s'affirmer suivant ses connaissances et son degré de réflexion préalable⁴³. »

42 Interview d'Hedwige Peemans-Poullet, novembre 1991.

43 Interview de Denise Loute, octobre 1991.

Parallèlement à ce travail sur le fond s'amorce une recherche sur le langage. La question préoccupe les féministes. Les femmes créatrices ont-elles un style, des sujets différents de ceux des hommes ? Celles qui ont réussi ont-elles dû abandonner une partie de leurs spécificités pour s'affirmer sur le terrain masculin ? Trois cahiers sont consacrés à ce problème,⁴⁴ mais chaque dossier est imprégné d'une liberté d'écriture tout à fait nouvelle pour une revue de ce type. À côté des analyses classiques, le Grif laisse libre cours à d'autres manières de saisir la réalité par le biais de témoignages personnels ou d'expression poétique. Certaines auteures sont déjà familières de cette liberté pour avoir publié des œuvres personnelles. D'autres s'essayent avec timidité à une forme d'expression à laquelle leur travail ne les a pas accoutumées.

Une réussite interrompue

Avec un nom qui prête aux jeux de mots⁴⁵, une équipe à la fois soudée et très ouverte aux apports extérieurs, une rigueur dans l'analyse et une audace dans le ton, les *Cahiers du Grif* apparaissent d'emblée comme une publication originale. Le succès est d'autant plus immédiat qu'il n'y a alors rien d'équivalent en Belgique ni en France. Les exemplaires du deuxième numéro, que les éditrices vont timidement déposer elles-mêmes, à Paris chez Maspero, sont vendus en un jour⁴⁶... Et dès la troisième parution, des intellectuelles françaises célèbres (Julia Kristeva, Françoise d'Eaubonne, Odette Thibaut, Hélène Cixous...) collaborent à ces cahiers où leurs signatures côtoient celles d'illustres inconnues...

L'audience des cahiers dépasse tout de suite le cercle des militantes. Le choix de thèmes divers accentue encore la pénétration des cahiers et de la pensée féministe, dans différents milieux. Et l'on retrouve, parmi le public, des hommes et des femmes qu'aurait heurtés la violence verbale du MLF ou l'originalité d'*Et ta sœur* ?⁴⁷.

En 1978, les *Cahiers du Grif* cessent de paraître. « C'était une erreur de calcul de détruire un outil international comme celui-là, mais notre conception du désir était en dehors de l'institutionnel : quand on n'a plus envie de faire quelque chose, on l'arrête⁴⁸. »

Pourquoi ce sabotage ? « Usure, dispersion, chacune avait envie de faire autre chose. Voyelles se créait, l'équipe s'effiloçait, les temps avaient changé... »

L'équipe du Grif se recentre sur la recherche, sous l'appellation d'Université des femmes, puis se scinde en deux groupes. Le premier, autour de Françoise Collin, reprend la parution des cahiers en 1982 ; le second, autour d'Hedwige Peemans-Poulet, continue le travail de l'Université des Femmes, ouvre un centre de documentation et lance sa propre publication *Chroniques féministes* (à partir de 1981).

Un tournant du féminisme

Au moment où paraissent les *Cahiers du Grif*, le féminisme belge évolue après deux années d'actions spectaculaires, vers des groupes d'action plus pratiques, centrés sur des problèmes précis : viol, femmes battues, avortement... L'existence parallèle d'un outil de réflexion et d'analyse, comme le Grif, a facilité ce passage en donnant à l'action de ces groupes l'assise théorique indispensable.

44 « Dé-pro-ré-crée » ; « Elles consonnent » ; « Parlez-vous française ? »

45 Quand les femmes sortent leur Grif... L'équipe cultive aussi l'art des titres percutants pour ses dossiers, mais leur humour n'est jamais gratuit, exemple : l'in-sécurité sociale des femmes, les femmes et les enfants d'abord...

46 Le succès du Grif en France est exceptionnel pour qui connaît les difficultés qu'ont les publications belges de tous genres à percer sur le marché français.

47 C'est également la première publication néo-féministe qui accepte des articles rédigés par des hommes : Marcel Liebman, Serge Moscovici, Dr Ferrin...

48 Interview de Françoise Collin, février 1992.

« Le fait que le Grif existait nous permettait d'être plus pragmatiques dans nos actions, comme à la Maison des femmes. Ce qu'on faisait était supporté par une réflexion de fond », estime Denise Loute⁴⁹. De son côté, Chantal De Smet regrette qu'il n'y ait pas eu alors une publication équivalente en langue néerlandaise, qui aurait permis de mener l'analyse plus loin⁵⁰.

Chapitre quatre

Vingt fois le 11 novembre

« Cela m'ennuie, ce 11 novembre 73. Ce sera le même boulot que l'an dernier, avec des gens plus raisonnables, plus tassés. Ce ne sera plus la fête, ce sera sérieux⁵¹. » (Jeanne Vercheval.)

« Pourquoi une nouvelle Journée des femmes, s'interroge Denise Loute⁵², lors de la présentation de la Journée à la presse, est-il vraiment opportun de recommencer l'expérience ? Renouvelle-t-on sans risque un succès comme celui de l'année dernière ? L'hésitation a été balayée sous la pression des participantes elles-mêmes, c'est grâce à leur insistance que la Journée « F » s'est décidée entre anciennes et nouvelles dans la perspective d'une fête et d'un combat. À commencer par un combat contre nous-mêmes, contre ce qu'on nous dit d'être, contre toutes les fausses images qu'on nous impose, contre les faux devoirs qu'on nous assigne. »

« Le 11 novembre 73... je ne cuisine pas ! »

Le slogan « Aujourd'hui, je ne cuisine pas » exprime un des points forts de la journée. À lui seul, il est une petite révolution. Les femmes le savent d'expérience : plusieurs d'entre elles — et même parmi celles qui déjà militent dans le féminisme — auront eu soin de remplir le frigo de toutes sortes de bonnes choses, auront cuit un poulet ou préparé un dessert : en un mot se seront fait pardonner leur absence.

Que le fait de ne pas cuisiner soit une anomalie prouve que les femmes, aussi bien celles qui travaillent au-dehors durant la semaine que celles qui restent à la maison, assument tout le travail ménager l'année durant.

Le travail ménager est le pivot de plusieurs débats. Pourquoi semble-t-il évident que les femmes qui travaillent au-dehors doivent aussi assumer le travail au foyer ? Rester ou redevenir « femme au foyer », est-ce la solution ? Puisque ce travail n'est pas partagé, ne devrait-on pas en être dédommagé d'une façon ou d'une autre ? Faut-il envisager le salaire éducatif en l'accordant à toutes les mères afin que celles qui travaillent puissent confier leur enfant dans de bonnes conditions et sans grever excessivement leur revenu ? (Comme par hasard, la garde des enfants est toujours payée par le salaire de la mère.) Des solutions plus justes et plus heureuses : le partage des tâches et la diminution du temps de travail pour tous. En même temps, multiplier les services collectifs afin d'alléger le travail domestique.

Parmi les autres sujets présentés :

— La presse féminine : pourquoi ces journaux sont-ils appelés « féminins » ? Leur but est-il de

49 Intervention de Denise Loute aux soirées rétrospectives « Les années fastes de notre histoire », 29 rue Blanche, le 8 mars 1986.

50 Interview de Chantal De Smet, juillet 1991.

51 Août 73.

52 Denise Loute et Fanny Filosof ont pris en charge l'organisation de la Journée des femmes au Centre Culturel Jacques Franck à Saint-Gilles, le dimanche 11 novembre 1973. L'assemblée est francophone. Les néerlandophones tiennent leur journée à Anvers, le 10 novembre 1973.

documenter ou de distraire ? La femme n'y est-elle pas avant tout consommatrice ? Cette presse contribue-t-elle à la libération des femmes ? Au contraire ne fait-elle pas qu'accentuer la division des rôles féminins et masculins ?

— La femme, la maison, l'enfant : pourquoi cette expression « femme d'intérieur » ? Entend-on dire « homme d'intérieur » ? Non. Mais bien : « architecte d'intérieur ». Ce sont eux qui dessinent des chambres d'enfants exigües, des cuisines sans espace et parfois sans fenêtre. Un souhait : des centres de l'enfance où chacun et chacune vient quand il en a envie, parle et joue avec les enfants présents, s'intéresse aux autres visiteurs. Ainsi, l'enfant à la crèche ne serait pas un pis-aller mais un choix.

— La vie sexuelle. Lorsque la procréation n'est plus un devoir ni le fruit du hasard, la vie sexuelle prend un autre sens. Elle devient l'expression d'un échange érotique, affectif, mental. Encore faut-il que les images publicitaires ou les magazines « spécialisés » ne soient pas le critère de la satisfaction sexuelle.

— « Changeons l'école ». L'école doit donner à tous les enfants les mêmes chances de réussir dans la vie. Elle doit cesser de renforcer les stéréotypes « fille », « garçon ».

Parmi les stands :

— Contraception et avortement : le problème qui ne connaît pas de trêve.

— *Et ta sœur ?*, le bulletin du FLF⁵³, devient un grand journal en couleur où l'humour renforce le sérieux. « Le seul magazine féminin qui ne contient pas de recettes de cuisine », annoncent les vendeuses qui circulent dans les salles.

— Un nouveau groupe, les lesbiennes radicales, tiennent un stand librairie.

— *Les Cahiers du Griff* présentent leur premier numéro intitulé : « Le féminisme pour quoi faire ? », sorti en octobre 1973.

— Le CFRP (Centre de formation à la responsabilité politique) annonce les cours et séminaires hebdomadaires qu'il organise au Centre Féminin.

— Un groupe intitulé Femmes de demain propose à Waterloo des réunions hebdomadaires sur tous les sujets féministes en vue d'actions à mener.

— Un tract est distribué. Il invite à la solidarité avec les femmes du Brésil qui, comme viennent de l'être les femmes du Chili, sont accusées de faire le lit du capitalisme.

La part des hommes

Comme l'année dernière, on demande aux hommes de ne pas s'exprimer dans les débats. Cependant, *Les Cahiers du Griff* les invitent à participer à un carrefour sur le thème « Les hommes et les femmes », débat qui veut être l'amorce d'une recherche commune « car nous pensons que le féminisme concerne la société tout entière. Celle-ci ne pourra plus se définir sans en tenir compte. » « Et c'est tout juste si les hommes, eux aussi, ne disaient pas nous, relate Françoise Collin dans le cahier n° 2. On attendait les questions ironiques ou agressives, on n'obtint que des témoignages de sympathie, assortis de conseils à peine paternalistes. » D'autres échos soulignent la difficulté pour une assemblée de femmes d'écouter parler des hommes au moment où elles-mêmes libèrent leur propre parole et ceci sans contrainte d'aucune sorte.

Lutter à l'intérieur des structures ?

Le carrefour « Les femmes et la politique » est l'occasion de poursuivre le débat entre des femmes politiques présentes (Angèle Verdin, Lucienne Mathieu-Mohin, notamment) et le Parti

⁵³ Après la première Journée « F », le bulletin s'est ouvert aux autres groupes de prise de conscience. Il a paru jusqu'en mai 1974.

féministe unifié.

Au lendemain de la Journée, Colette Braeckman formule la question dans *Le Soir* : « Les femmes doivent-elles lutter à l'intérieur des structures politiques et sociales ou doivent-elles constituer des mouvements spécifiques pour faire avancer plus vite les solutions à leurs problèmes ? » La réponse majoritaire est qu'il faut rester libres afin de dévoiler les problèmes sans craindre de déplaire à qui que ce soit. Le féminisme est et demeure un révélateur des tares de la société. D'où sa difficulté, son refus d'admettre qu'il soit possible, sans se déjuger, de participer aux rouages de cette même société.

« Toutefois, dit Denise Loute en revenant sur l'ambiance de cette seconde Journée « F », ce fut le 11 novembre le moins litigieux, celui où il y eut le plus de reconnaissance des unes par les autres. Y compris le PFU. L'apparition des lesbiennes groupées ne fut pas le moindre des étonnements. Mais tout le monde y a trouvé sa place sans empiéter les unes sur les autres⁵⁴. »

Après cette journée où la participation est évaluée à environ 1 500 personnes, le mouvement va prendre un visage de plus en plus concret, à travers ses lieux d'actions, ses journées d'approfondissement, ses revues et articles.

11 novembre 1974, euphorie le matin, colère l'après-midi

Depuis quelques semaines, la Maison des femmes à Bruxelles est le lieu de rassemblement des groupes féministes. Une grande affiche, réalisée en rouge et noir sur du papier d'emballage, présente la double journée de ce troisième 11 novembre des femmes : le matin, la Maison se fait connaître ; l'après-midi, les féministes présentent un problème très actuel et crucial : la crise, l'inflation, la vie chère.

Matinée inaugurale : toutes portes ouvertes, la Maison des femmes offre aux regards ses salles et leurs animations, ses groupes et leurs buts, leurs projets, leurs publications⁵⁵. Pour en donner quelque illustration : *Les Cahiers du Grif* et le CFRP (Centre de formation à la responsabilité politique) présentent une vidéo sur « Femmes et politique », le groupe A sur « Contraception-avortement ». Les petits trouvent à s'amuser dans le local crèche-garderie et les plus grands aux ateliers de bricolage... Le PFU présente son programme dans un bureau qui lui est prêté pour la circonstance.

Cette année, c'est la curiosité qui amène les visiteuses, les amis, les familles, à retrouver les féministes sur les lieux mêmes de leur action, à en découvrir le décor. Télévision et radio ne manquent pas de s'intéresser longuement à ces vastes pièces qui implantent le paysage du néo-féminisme bruxellois.

Après-midi dénonciatrice : le Centre sportif de Saint-Josse est un endroit très fonctionnel, il ne crée pas par lui-même une ambiance très chaleureuse. Aussi bien, il n'y a pas lieu de se réjouir, la crise frappe de plein fouet, s'attaquant surtout aux faibles, mettant de nombreuses femmes au chômage et — comble de dérision — le gouvernement invite les femmes, « acheteuses et consommatrices par nature », à faire des économies ménagères. D'où le sujet du débat de l'après-midi : « La vie chère ».

Ce thème n'est pas accepté d'emblée par toutes, lit-on dans le compte-rendu d'une réunion préparatoire à la journée : « Certaines s'étonnent, disent qu'un tel sujet n'est pas féministe, mais de tendance gauchiste, et qu'est-ce que cette soi-disant plainte des ménagères... ? D'autres affirment qu'il s'agit d'un problème capital pour tous et qui est particulièrement ressenti par les femmes, car c'est elles qui achètent, qui nouent les deux bouts. La grève de la FN qui vient d'avoir lieu (août

54 Interview, novembre 1991.

55 Pour la description détaillée de ces groupes, voir le chapitre cinq consacré à la Maison des femmes.

1974) est une grève de femmes déclenchée pour deux raisons : conditions de travail insupportables ; vie chère. [...] La flambée des prix vient resserrer de façon draconienne les budgets déjà serrés. Que va-t-il arriver ? Dans l'immédiat les femmes vont faire des prodiges d'ingéniosité. Les hommes ne s'en rendront même pas compte car ceci fait partie du travail non reconnu. [...] Qu'est-ce que le pouvoir d'achat ? Qui crée ce pouvoir ? qui le donne à qui ? Comment ? Qui achète ? Est-ce un pouvoir pour les femmes ? Un devoir ? Une tentation ? Une pente fatale ? Une nécessité ? »

Un tract « Pourquoi la vie chère ? » est distribué dans la salle.

La séance débute à 14 heures par la *Brabançonne des femmes*. Elle est suivie d'un sketch qui viendra d'heure en heure ramener les choses à leur aspect le plus concret, voire le plus angoissant. Une femme (Fanny Filosof), apparemment enceinte de six mois, s'inquiète du prix du sucre. Un peu plus tard et encore plus enceinte, elle s'inquiète de la mise au monde d'un enfant dans une société qui réduit ses emplois. Enfin, enceinte de trois ans, elle se décide à accoucher : le manque de crèche publique et le coût des crèches privées l'ont obligée à porter son enfant jusqu'à ce qu'il puisse entrer à l'école gardienne.

En fin de journée, le récit du voyage d'un groupe de femmes en Chine décrit une société où les problèmes de pauvreté et de pénurie trouvent d'autres solutions — dans un tout autre contexte, il est vrai.

Une réunion « bilan de la journée » a lieu huit jours plus tard. Les organisatrices sont déçues de leur après-midi. Certes, la salle était mauvaise, obligeant d'y rester longuement assis, donc sans réaction. Au lieu d'un débat, trop difficile à réaliser dans ces conditions, les choses ont tourné au spectacle. Quant aux hommes, ils supportent de moins en moins de rester là sans parler.

Une crainte : que la Journée « F » devienne une cérémonie-spectacle. La présence des médias est flatteuse, elle risque de devenir un but en soi. D'un autre côté, se faire connaître est important.

Si l'on recommence l'an prochain, il faudra plus de préparation et moins d'ambition. Et, quoi qu'en pensent certaines, ne pas hésiter à montrer une option « socialiste » (dans le sens idéal du mot) en même temps que féministe.

En 1975, le 11 novembre continué

Cette année, la Journée « F » se passe entièrement dans la Maison des femmes. À la presse, les organisatrices rappellent qu'il y a un an, elles annonçaient : « La Maison des Femmes sera un 11 novembre continué. » « Nous voulions dire que nous ne cesserions de nous réunir nombreuses, de réaliser des projets. Nous sommes aujourd'hui 600 participantes inscrites. Nous rappelons que la Maison des Femmes n'est pas un service social, mais un mouvement. » Elles insistent sur la double orientation : cours et séminaires où se poursuit un travail de réflexion notamment sur le droit des femmes, le travail, l'enseignement, la sexualité ; d'autre part, des actions concrètes où l'aide ne gomme pas la réflexion ni l'interpellation des gouvernants.

Au premier étage, la salle du club sportif, prêtée pour la circonstance, permet de tenir de longs débats simultanés dans plusieurs locaux. *Les Cahiers du Griffon* proposent le thème : « Sexualité. Érotisme. Pornographie ». Avec le groupe qui s'appellera plus tard Changeons les livres, on épingle la discrimination dans l'enseignement. Et ne sont pas oubliés les sujets toujours brûlants : « Le chômage des femmes est le plus élevé. Le salaire des femmes est le plus bas. La promotion des femmes est la plus lente. L'instruction des femmes est la plus délaissée ». Les analyses du comité À travail égal, salaire égal servent de base à cet échange.

Une action s'est précisée au cours d'un débat sur l'image de la femme dans la publicité : surcharger avec humour les affiches publicitaires, préparer des affiches en sérigraphie, qui seront surcollées aux bons endroits.

Un groupe se propose pour animer cette action. (Celle-ci restera timide par rapport à d'autres pays.) Un montage⁵⁶ montrait tour à tour la femme au travail et la femme sur image publicitaire. Contraste d'autant plus scandaleux, dit le montage, que ce sont ces mêmes travailleuses qui sont conviées à se modeler sur la très blonde aux jambes épilées...

Un 11 novembre continué, approfondi. Des groupes se proposent pour de nouvelles actions, élargissant ainsi le cercle des participantes et des questions à étudier — ou dénoncer.

Journée nationale, Journée internationale

En novembre 1976, un comité d'action du 11 novembre organise au Passage 44 une journée nationale sous l'appellation « Avortement : les femmes décident ». Son succès en fait une manifestation qui dénonce le refus du changement de la loi et exige la dépénalisation de l'avortement, la décision en la matière revenant à la femme concernée. Autre exigence : la réalisation rapide d'une politique sérieuse de contraception et d'éducation sexuelle.

Dès la fin des années 70, la Journée internationale du 8 mars reprend sa place de première manifestation des femmes : créée en 1910, à l'initiative de Clara Zetkin, elle commémore la grève de 30 000 ouvrières du textile, en 1857, à Philadelphie (États-Unis). Cette journée va subir les hauts et les bas des idéologies : en 1917, elle coïncide à quelques jours près avec une grève d'ouvrières à Pétrograd, précédant de peu la révolution en Russie ; à la fin des années 30 et jusqu'en 1958, elle sert de support à la magnification des « mères »... En Belgique, le Tribunal international de 1976 renoue avec l'esprit revendicatif de la manifestation. La Journée est adoptée par les Nations unies en 1977.

Le mouvement féministe belge a toutefois maintenu sa journée nationale : c'est l'occasion de ramener au grand jour les situations que la société occulte.

Encadré : Les vingt 11 novembre des femmes

1972 — Au Passage 44, à Bruxelles, huit mille femmes dénoncent l'oppression spécifique des femmes.

1973 — Au centre culturel Jacques Franck, 1 500 femmes se rassemblent sous le signe « Le 11 novembre, je ne cuisine pas ».

1974 — Présentation de la Maison des femmes, 79, rue du Méridien. L'après-midi, débats sur le thème « La vie chère » au centre sportif de Saint-Josse.

1975 — Un an d'activités dans la Maison des femmes. Réalisations et projets. Débats.

1976 — Au Passage 44, une journée qui est une manifestation : « Avortement, les femmes décident ».

1977 — Journée des femmes à Liège, 80, rue Jonfosse, sur le thème « Nous travaillons toutes... tout le temps ».

1978 — Le matin, à la Maison des femmes : « Nous sommes toutes culottées ». Soutien à la grève des ouvrières de Salik et vente directe de pantalons. L'après-midi, au centre culturel d'Auderghem : « Mères si nous le voulons, droit au travail de toute façon ». Avec la collaboration d'organisations féminines.

1979 — À la Maison des femmes, 29, rue Blanche : « Où en est le féminisme ? »

1980 — À la Maison des femmes : « Des rôles traditionnels à la violence ».

1981 — Dixième Journée des femmes. Elle a lieu à Charleroi : « Droit à l'indépendance économique, droit aux allocations de chômage », à l'initiative des commissions Femmes dans les

⁵⁶ Montage audiovisuel réalisé par le groupe des Marie Mineur qui organisa une Journée « F » à Charleroi le 27 avril 1975.

syndicats.

1982 — À la Maison des femmes : « Sexisme dans les livres scolaires » et « L'orthographe, école de rigueur ou moyen d'insertion dans la société ? ».

1983 — À Nivelles : « Les femmes et la crise. Discriminations dans l'entreprise. Extension du temps partiel ». Mobilisation en vue de la manifestation prévue pour le 8 mars 1984. À l'initiative du groupe Les femmes et la crise, des Maisons de femmes de Wavre et de La Louvière. Avec la participation des syndicats.

1984 — Rencontre avec l'association « 29 », rue Blanche. Soirée avec Radio Libre. Exposition. Concert. Et Rencontre à la Maison des Femmes de Wavre.

1985 — Au « 29 » rue Blanche, « Femmes et politique » avec la participation de femmes dans les partis.

1986 — Le collectif des femmes battues rappelle ses dix ans d'existence. Thème : « Les violences culturelles ».

1987 — Au « 29 » rue Blanche, sous le titre : « Bébés, nouvelle cuisine », une interrogation sur les nouvelles techniques de reproduction.

1988 — Au « 29 » rue Blanche, « Femmes et pauvreté dans la CEE », avec des femmes des pays membres, venues témoigner dans les locaux du Parlement européen.

1989 — Au « 29 », rue Blanche : « Femmes entrepreneuses et créatrices ».

1990 — Au « 29 », rue Blanche : « La pauvreté des femmes ».

1991 — Au Botanique : « Femmes et métiers masculins ». Dix-sept femmes témoignent de leur expérience.

Chapitre cinq

La maison des femmes

« J'ai eu grand plaisir au mélange des générations : pouvoir parler simplement avec des femmes qui auraient pu être ma mère, sans aucune censure... Beaucoup de plaisir aussi à être enceinte à la Maison des femmes, soutenue et fêtée par les autres⁵⁷... » (Bernadette Sacré.)

En 1972, le mouvement des femmes est composé d'îlots nés dans la vague des idées subversives, il est sans domicile fixe. Pour Bruxelles, le café Verschueren à Saint-Gilles, la Ferme V à Woluwé-Saint-Lambert, une usine désaffectée à Schaerbeek, le Théâtre Poème, accueillent pour un soir des femmes réunies.

Du café du coin à la cave accueillante

À l'issue de la Journée « F » de 1973, Hélène Delvaux met à la disposition d'un groupe informel — qui va s'intituler pendant quelques mois Maison des femmes et Interféministe — un grand sous-sol avec entrée sur le jardin⁵⁸. Une ligne téléphonique autonome permet au groupe Contact et accueil d'y tenir des permanences deux jours par semaine afin de répondre aux appels de femmes en quête d'avortement. À la réunion de mars, ce groupe rappelle combien une Maison des femmes lui permettrait de mieux remplir sa tâche, dans un lieu plus autonome, où la prise en charge psychologique des femmes pourrait mieux se réaliser. Dès lors, il est décidé de commencer

⁵⁷ Interview, novembre 1991.

⁵⁸ Christiane de Witte a obtenu ce local chez Hélène Delvaux, qui était son amie et participait à différentes actions. Très active au groupe Contact et accueil devenu Groupe A dans la Maison des femmes, Christiane a participé à la création du Collectif Contraception de l'avenue des Celtes. Un cancer l'a emportée en quelques mois, le 10 mai 1976.

sérieusement la recherche de ce lieu rêvé.

Au même moment, dans une autre cave spacieuse, s'élaborent et se composent *Les Cahiers du Grif*.

Habiter sans s'installer

L'envie, souvent répétée, de rester les vagabondes de la nouvelle culture fait place à un souci d'efficacité et aussi à la nécessité de montrer le sérieux de ce que l'on entreprend, de ce qu'on représente. Le féminisme n'est pas un jeu. En même temps, les protagonistes s'interrogent : faut-il vraiment quitter ces lieux aléatoires ? Ne risquent-elles pas de se retrouver entre les quatre murs qu'elles ne connaissent déjà que trop, au point d'y perdre tout esprit d'invention ? « Au début, le mot "maison" me faisait problème, dit Denise Loute. Mais j'ai compris qu'il s'agit du lieu où l'on se retrouve, où l'on crée des liens ; rassemblement et identité. Autonomie. Maison n'égale pas association ou fédération ; cela s'inscrit davantage dans le concret de la vie. On ne s'implique pas seulement au niveau des idées, mais dans toute son attitude⁵⁹. »

Jeanne Vercheval exprime plus de réticences : « Je ne pouvais imaginer que le féminisme rentrait à la maison : les femmes devaient être dans la rue, ou sur le lieu de travail, ou l'une chez l'autre. Il ne fallait pas remplacer les CPAS et autres institutions qui auraient dû normalement aider les femmes⁶⁰. »

Le projet se veut pratique : ne plus courir aux quatre coins de la ville pour se rencontrer ; faciliter les échanges entre groupes, préparer des actions communes, avoir une adresse, un numéro au bottin, en un mot : exister.

Le projet se veut expérimental : créer une organisation sans hiérarchie, un lieu ouvert à toutes les femmes, où toutes prendraient la parole à leur niveau, sans gêne d'aucune sorte. Pour réaliser cela, le local offrirait : un bar-restaurant, une halte-garderie, des ateliers en tout genre, des rencontres occasionnelles et des réunions régulières.

Ceci n'est que le projet de base, mais qui justifie et rend possible la concrétisation de l'entreprise.

Du rêve à la réalité

Au printemps, les prénommées Marie et Rosa⁶¹ se lancent à la recherche d'un local qui corresponde au projet : vaste, non bourgeois, situé dans un quartier du centre de la ville, gratuit, avec jardin... Au moins dix pièces, précise-t-on, dont deux habitables (on songeait à deux personnes, des femmes évidemment, qui auraient assuré une garde permanente).

La visite de quelques locaux proposés par la ville de Bruxelles oblige les chercheuses à réduire notablement leurs prétentions. Si bien que le bâtiment postal désaffecté de la rue du Méridien leur apparaît propice à réaliser avec la frugalité souhaitée le multiple projet « maison ». Immense bâtisse grise dont le couloir sans fin ouvre sur six grandes pièces.

À l'arrière, deux petites cours, dont la moins exigüe sera nommée jardin après qu'une artiste, Pascale de Villers, y aura planté des buissons sauvages en ôtant quelques pavés.

Aux fenêtres, des barreaux de prison qui, par un beau dimanche de septembre seront peints aux couleurs de l'arc-en-ciel (création Suzanne Wauters).

⁵⁹ Cofondatrice de la Maison des femmes, Denise Loute y participe comme juriste notamment. Interview, octobre 1991.

⁶⁰ Interview, octobre 1991.

⁶¹ Que l'occasion nous soit ici donnée de rappeler la figure de Rosa Yerganian, décédée en juin 1986. Professeur puis directrice dans l'enseignement primaire, elle est la plus âgée (ses jambes) et la plus jeune (son cœur) de toutes. Membre du comité À travail égal, salaire égal, elle participe aux projets novateurs : plaine de jeux, crèche alternative, aux voyages vers les pays où ça bouge : Chine, Portugal. Son enthousiasme tempéré de sagesse emporte l'adhésion.

Le 4 juin 1974 a lieu la première rencontre entre les groupes participants et leur « maison ». Le sentiment est plus à la consternation qu'à l'enthousiasme, malgré le mal inouï que s'est donné Monique Vrins, une adhérente d'À travail égal, salaire égal à qui l'on doit cette trouvaille : « Elle a brossé la moquette du “bureau du directeur des postes”, afin que nous puissions y tenir notre première réunion, assises à même le sol, éclairées par les lampes de la rue. Monique a même lavé une toilette pour que nous nous sentions vraiment chez nous. Connaissant l'ingratitude naturelle aux êtres humains, elle a écrit sur la porte : dites merci⁶². »

La commune de Saint-Josse met gratuitement ce vaste et sinistre local à la disposition des femmes.

Dépendre d'un pouvoir communal, d'un bourgmestre, fût-il socialiste et féministe de surcroît, c'est déjà trop de soumission louche au gré de certaines. La dépendance s'avérera légère, la collaboration des services communaux efficace.

Femmes et ménagères

Pour réaliser un projet durable — et subsidiable... —, il est fondé une asbl dont six femmes demeurent coresponsables durant les cinq ans où la maison des femmes est située rue du Méridien, 79. Pour marquer son inscription dans la société future, l'association ne compte ni présidente, ni trésorière, ni délégation quelconque. Et pour rappeler la condition féminine, chaque personne inscrit à côté de sa profession celle de ménagère, qui constitue son second métier.

Le but de l'association — dont les mots furent longuement pesés — définit bien le rôle social et politique qu'elle entend jouer : « promouvoir la participation des femmes à la transformation de la société ». L'accent est mis sur le changement. Ce point va servir de critère pour accueillir ou non tel groupe, telle initiative qui se contenterait d'adhérer à la société telle qu'elle est... voire de s'y adapter. Les groupes de thérapie, par exemple, considérés comme non critiques, n'y seront pas acceptés.

Si elles garantissent au départ l'esprit « maison », les signataires n'ont aucune prérogative. Des permanentes bénévoles et d'autres plus ou moins rétribuées partagent avec elles les tâches et les responsabilités. Animatrices, comptables, graphistes, dessinatrices, scénaristes, juristes, gynécologues, bibliothécaires, artistes... prêtent leur concours et leur enthousiasme à la vie de la maison⁶³.

Des informations à transmettre, des initiatives à définir, des décisions à prendre en commun : une mini-organisation va s'imposer au fil des jours.

Les débuts concrets

Pour donner une idée de la multiplicité des tâches à entreprendre et aussi de la détermination des entrepreneuses, voici les urgences notées dans le procès-verbal de la réunion du 24 juin 1974 : « Pour le restaurant : acheter un évier d'occasion, un chauffe-eau de même nature, obtenir tables et bancs de la commune. Ôter les affreux néons et penser aux jolis abat-jour qui font voir la vie en rose et rendent les femmes belles. Vider le plus vite possible ce qui encombre (si possible par la commune). Pour la garderie, chauler les murs des cours, y planter une petite forêt. Peindre les pièces en blanc. Lancer un appel de meubles, dans Vlan, par exemple : lits, tables et chaises d'enfant, jouets. Ceux-ci seront mis en état par l'atelier de menuiserie. »

Celles qui lancent les premiers projets, mais aussi des amies solidaires se rejoignent pour transformer une vilaine baraque en maison accueillante, disponible dès septembre 1974. « On peint.

62 Marie Denis : *Dis, Marie, c'était comment rue du Méridien, 79 ?*, Éditions Voyelles, 1980.

63 Certains noms sont joints aux activités, d'autres ne sont pas mentionnés, faute de pouvoir les rappeler tous.

Tout le samedi, tout le dimanche. Des enfants du quartier aident les nôtres à se barbouiller de couleur. Une petite fille turque, le front ceint d'une coiffe austère, est perchée en haut de l'échelle. Elle peint en se mordant la langue. Sa sœur descend rapidement l'autre versant car elle a répandu vraiment trop de bleu sur sa jupe rouge. Marcel — un homme qui nous a aidés et que nous chasserons un soir⁶⁴... »

Dans l'urgence et devant la difficulté de certains travaux, il est fait appel à quelques compagnons capables et dévoués. Tant que la maison est un chantier, il est normal que ceux-ci partagent le casse-croûte et dégustent une bière, accoudés au bar que Fanny et Marie ont déniché avec un tas de meubles à la communauté de la « Poudrière ». Vient le temps des choses sérieuses... et les responsables feront comprendre aux amis que leur place n'est désormais plus ici. Non pas pour des raisons idéologiques, mais parce que la non-mixité est, dans un premier temps, une condition nécessaire pour libérer la parole des femmes. Par la suite, la présence de femmes fragilisées par le problème qui les étirent va rendre évidente l'obligation de n'ouvrir la maison qu'aux femmes, sauf pour des conférences, des réunions où l'apport des uns et des autres enrichit le débat. Et quelques premières leçons de self-défense ou de plomberie notamment nécessitent la présence d'un homme compétent.

Parmi les activités fondatrices : le bistrot

« Au bout du couloir, encore une porte. Violette. Violence de notre rouge noir bleu. De nos pensées tempête. Comme un sol sur vos têtes, le plafond, d'un violet dense. Auquel se balancent, paupières fermées, nos multiples abat-jour, couverts d'un morceau de tissu rêveur, dos d'une blouse usée ou relief d'un pyjama d'enfant. C'est là que nous accourons, une à une ou par rames entières, chaque mardi, chaque jeudi, à midi, le soir, et d'autres jours encore⁶⁵. »

Toujours les pas se dirigent vers le bistrot lorsqu'une femme arrive pour nouer ou renouer le fil de la sororité. Fanny Filosof, qui est responsable du bistrot et créatrice de l'appellation, se souvient d'abord de la joie libre que c'était, à midi surtout : « Bavarder sans contrainte, se confier des anecdotes de la vie quotidienne, raconter des petites scènes où l'on a trouvé la riposte féministe qui s'impose. On en riait comme des adolescentes⁶⁶. » Le soir, les femmes arrivent nombreuses pour le souper, qui souvent précède une réunion. Pour celles qui restent plus longtemps à table, il suscite à lui seul le climat d'une chaude discussion. Le bistrot, c'est le chez-soi des femmes lorsqu'elles déposent tous leurs rôles.

La nourriture ne vient pas toute seule dans l'assiette. Des femmes s'inscrivent, suivant leur disponibilité et leur envie pour préparer un repas tel ou tel jour. Les engagements ne sont pas toujours tenus et parfois sans prévenir. « Mon pouvoir, raconte Fanny, c'était de téléphoner : tu viens comme promis ? Si la réponse était négative, je devenais servante par nécessité. Et c'est alors qu'on se décide à engager une femme qui en fera un demi-métier ». Fanny ajoute qu'on aurait pu simplifier, apporter du pain et des œufs durs, mais il n'en fut jamais question. L'aspect détendu, festif même, du bistrot exigeait au moins ça : faire à manger. Et que ce soit bon !

Au fond de la salle, un grand canapé, deux fauteuils, un tas de coussins, lieu de détente et d'amitié. Mais parfois la niche paraît trop profonde, la conversation trop à bâtons rompus... La Maison des femmes est un lieu debout.

Du Groupe A à Médecine-Femmes

Le but du Groupe A est double : souligner le manque scandaleux d'une loi qui libère

64 Marie Denis, *op. cit.*

65 Marie Denis, *op. cit.*

66 Interview, février 1992.

l'avortement ; aider les femmes à prendre leur problème en charge, les soutenir dans leur démarche.

Par son fonctionnement, qui précède la constitution de la maison, mais surtout par la gravité et l'importance de son action, le Groupe A est central. Son local est le plus éclairé, le plus joyeux, il est le cœur de la maison.

Plusieurs femmes qui y collaborent sont parmi celles qui s'investissent le plus, souhaitant que la maison soit par elle-même un soutien pour les femmes qui font une démarche difficile. De son côté, la maison assure occasionnellement l'accueil (pendant que la permanente accompagne la demandeuse en Hollande). Car dans cette période où la société, y compris médicale, avait pris comme attitude de nier le problème, il fallait tout improviser. « Nous ne sommes pas des spécialistes (médecins, psychologues, assistantes sociales, conseillères conjugales) mais des femmes pareilles à celles qui s'adresseront à nous, qui simplement avons réfléchi depuis des années, seules ou en groupe, à notre vie de femmes. » Toutes ces compétences s'apprennent par la pratique, à travers des réunions d'évaluation et le souhait, quand la chose est possible, d'être à deux pour recevoir la femme concernée. « Nous avons voulu le Groupe A dans la Maison des femmes, afin que les femmes qui viennent puissent se retrouver avec d'autres, soit pour participer aux groupes de réflexion, soit pour participer aux activités, soit pour se trouver tout simplement bien dans la chaleur et l'amitié d'autres femmes⁶⁷. »

L'expérience a montré — et ceci dans divers domaines — que les femmes arrivent souvent traumatisées par leur démarche et ne souhaitent pas prendre contact avec la maison, même pas pour une tasse de café. La plupart des demandeuses n'allaient pas se sentir la force ni l'envie de rejoindre le combat, du moins dans l'immédiat, même si certaines venaient remercier pour l'aide reçue.

Pour réaliser une tâche si neuve et si délicate, le Groupe A forme une équipe exceptionnelle. « Le but créait l'unisson, dit Catherine Weill. Si nous avons été un groupe de discussion d'idées, nous nous serions affrontées, car il y avait de grosses différences à ce niveau. Nous fondions en même temps le groupe et la maison, l'effort commun gommait les différences. Chacune est à l'écoute de l'autre, personne ne veut dominer ni avoir raison toute seule. Cette expérience demeure fondamentale, elle me sert encore pour ma vie actuelle⁶⁸. »

Dès lors que se créent en Belgique des lieux vers lesquels on peut orienter les femmes, la tâche du Groupe A s'en trouve modifiée. Joint à l'accueil, un examen gynécologique réalisé sur place va permettre de préciser et d'orienter la demande.

Ainsi naît Médecine-Femmes. « Nous étions installées dans la cave, raconte la gynécologue Jeannie Bruyns : plus artisanal que ça tu meurs ! On avait repeint les murs en blanc et installé une vieille table de gynéco. Avec des affiches au mur, on avait réussi à en faire quelque chose de clair et de riant. Il y venait à la fois les femmes du quartier et des femmes intellectuelles, habituées de la maison. Nous avons tout de suite été confrontées aux problèmes de contraception et d'avortement des femmes turques, à celui des jeunes filles immigrées : est-ce que je puis oser ? est-ce qu'on va me marier de force⁶⁹ ? »

Pour les femmes de la maison, c'est l'occasion de connaître une approche gynécologique différente. « Dans une optique féministe de prise en charge de nous-mêmes, nous voulons arriver à mieux connaître notre corps [...], nous souhaitons aussi briser un certain isolement (tabou ?) en essayant d'aborder les problèmes plus collectivement, dans des réunions sur l'un ou l'autre problème que l'une d'entre nous aurait amené : contraception, ménopause... Une amie médecin

⁶⁷ *Bulletin de la Maison des femmes*, avril 1975. La Maison des femmes publie un bulletin mensuel. Il contient des nouvelles de la maison, un calendrier, des articles, parfois une discussion prolongée sur un point problématique. Cinq cents, puis huit cent cinquante femmes y sont abonnées.

⁶⁸ Interview, février 1992.

⁶⁹ Interview, décembre 1991.

participera à ces réunions⁷⁰. » C'est en toute simplicité que celles qui le souhaitent subissent un examen médical, parmi les étonnements et les rires, mais dans ce but toujours recherché à l'époque : apprendre à travers le concret de la vie, apprendre l'une par l'autre.

En 1976 encore, et en préparation de la Journée du 11 novembre, le Groupe A propose à la Maison des femmes de participer à la rédaction d'un livre blanc de l'avortement. La brochure s'intitule *Avortement, les femmes décident* (ce sera le slogan de la Journée « F »). C'est l'occasion de confronter les expériences, de rassembler des témoignages. Y participent les habituées de la Maison, mais aussi des visiteuses occasionnelles dont le point de vue, parfois différent, vient creuser la réflexion. « Ce travail en commun était stimulant, à la fois confiant et exigeant : on pouvait tout dire, se montrer entièrement sincère. C'est inoubliable », conclut Catherine Weill⁷¹. Au-delà de la revendication pour la liberté de l'avortement, s'affirme le droit d'avoir et de ne pas avoir des enfants. Et l'exigence de la poursuite de la recherche médicale au sujet des moyens contraceptifs.

Crèche rêvée — crèche réalisée — crèche abandonnée

Le Groupe d'Action Crèches (GAG)⁷² se réunit régulièrement depuis plusieurs mois au café À La Mort Subite. Le groupe a envoyé aux autorités politiques une pétition signée par plusieurs centaines de personnes pour dénoncer le manque de crèches et proposé des modifications au règlement de l'ONE en vigueur.

Le projet qu'il va réaliser dans la Maison des femmes s'insère dans le mouvement de « libération des enfants » qui a vu naître les crèches sauvages (1968), les boutiques d'enfants à Berlin, la création d'écoles différentes où hommes et femmes apportent aux enfants des connaissances empiriques dans une ambiance non professionnelle et non autoritaire. Le projet est défini en avril 1974, avant que la future « maison » soit localisée :

— La halte-garderie est une organisation souple. Elle doit permettre aux femmes de se libérer momentanément de leurs enfants, pour aller chez le dentiste ou au cinéma, pour chercher du travail ou pour jouir de quelques heures de silence.

— Il n'existe encore que deux ou trois haltes-garderies en Belgique, il nous faut prouver que la formule répond à un besoin réel de la population et ainsi obliger l'État à subsidier toute initiative de ce genre.

— La halte-garderie est conçue comme un projet féministe. Elle sera mixte tant au niveau des enfants, de leurs gardien-ne-s que des activités proposées : ceci dans une optique qui casse les rôles sexuels.

Il est prévu une organisation pratique à la mesure des ambitions :

— Ouvrir tous les jours de 10 à 19 heures, deux soirées par semaine jusque minuit. On souhaite que les parents annoncent la veille le dépôt des enfants afin qu'une certaine prévision soit possible.

— Public : une dizaine d'enfants de zéro à trois ans, venant du quartier ou amenés par les femmes qui fréquentent la maison, des amies artistes, toute autre personne en peine de garde d'enfant ou qui désire participer à l'expérience.

— Le personnel comprendrait deux permanent-e-s en alternance à mi-temps. En cas d'affluence, on ferait appel à des occasionnel-le-s et aux femmes présentes dans la maison.

— Des réunions d'évaluation entre les personnes qui vont garder et celles qui auront confié leurs enfants. Ainsi l'expérience sera continuellement ajustée et servira de test pour cette façon

⁷⁰ Présentation du projet dans le *Bulletin de la Maison des femmes*, janvier 1976.

⁷¹ Interview, février 1992.

⁷² En font partie notamment : Françoise Boon, Élisabeth Franken, Rosa Yerganian, Suzanne Van Rokeghem et Anne-Marie Trekker, auteur d'un livre sur *Les mères célibataires*, Éditions Vie Ouvrière, 1971.

nouvelle et souple d'accueillir les enfants.

La Maison offre une grande salle à jouer, dormir et manger. Le local est rapidement aménagé, les meubles trouvés dans une crèche de la ville qui se ferme, ils sont aussitôt repeints non en blanc mais de couleurs vives, les jouets sont retapés à l'atelier de bricolage⁷³.

Commencée fin 1974, l'expérience va durer un peu plus d'un an. Avec des gardiens et des gardiennes épisodiques et des enfants faciles, adaptés au changement. Toutefois, l'entreprise s'est avérée plus lourde que ses promotrices ne l'avaient imaginée⁷⁴. Au début, l'une d'elles venait chaque jour s'assurer des présences nécessaires ; éventuellement, elle y suppléait elle-même, se mettant ainsi dans la situation intenable de la mère qui ne sait où poser ses enfants pour se rendre à son travail.

Quant à la suppléance par des femmes occupées à d'autres charges dans la maison, elle est à la longue mal supportée : « S'occuper d'enfants qui vous tombent sur les bras, c'est pire que ce qu'on fait chez soi et ce n'est absolument pas ce qu'on souhaite réaliser dans une maison des femmes [...] De la même façon, les femmes qui fréquentaient la maison, celles qui venaient à une réunion du soir, faisaient l'impossible pour ne pas y amener leurs enfants, pour s'en libérer au moins durant ces heures-là ! Un autre problème : les rares gardiens masculins n'avaient normalement pas accès aux autres salles... cela créait du sexisme à l'envers ! La Maison des femmes n'est-elle pas un lieu que nous créons, un espace que nous nous ménageons, précisément pour y découvrir un autre aspect de nous-mêmes, celui qui est enfoui sous le souci quotidien du ménage et des enfants⁷⁵ ? »

Pour Élisabeth Franken, l'échec de la halte-garderie témoigne aussi d'un choix de priorités : « On n'a pas réussi à toucher les femmes du milieu populaire. Quant aux femmes qui fréquentaient la maison, elles avaient des solutions individuelles pour la garde de leurs enfants⁷⁶. »

La concrétisation du projet s'est trouvée devant un nœud de contradictions qui n'avait pas été perçu dans l'euphorie des commencements. D'autres femmes ont tenté ailleurs, de façon mieux adaptée, des expériences du même genre ; elles en ont prouvé la nécessité. Quant au local de la rue du Méridien, il continue à servir de garderie occasionnelle mais sans accompagnement ni surveillance. Plus tard, repoussant les lits dans un coin, rassemblant le mobilier sous une lampe, il devient un lieu de réunion apprécié.

Les ateliers d'apprentissage

Les ateliers occupent une salle relativement sombre (comme souvent les ateliers des hommes). Ils ne font d'ailleurs pas l'unanimité chez les militantes. Ils correspondent à un courant anti-intellectuel, ou plus simplement à un désir de s'exprimer aussi par le corps, par les mains, au niveau de connaissances empiriques qu'on se communique en les mettant en pratique. Autre but : contribuer à casser par ce biais l'idée des aptitudes liées au sexe. Si l'on veut que les filles choisissent à l'école les ateliers habituellement réservés aux garçons, il est bon que les mères montrent de l'intérêt pour ces habiletés. C'est aussi un moyen d'autonomie : faudra-t-il toujours attendre le bon vouloir d'un homme pour réparer un robinet qui coule ? À quoi Fanny répond : « s'ils ne réparent même plus les joints de robinet, quels services rendront-ils encore à la maison ? »

Les adeptes les plus fidèles : des femmes âgées du quartier, veuves souvent et qui voulaient éviter l'appel au spécialiste pour la moindre panne.

Aux hommes, on se propose d'apprendre la cuisine, le repassage, des rudiments de couture. Est-ce bien utile ? se demandent celles qui trouvent que d'autres urgences devraient requérir toutes

73 « Quelques points du projet halte-garderie », document de travail du GAG, 23 avril 1974.

74 Françoise Boon et Élisabeth Franken ont assuré la réalisation de la crèche.

75 Expression du refus d'un nouveau projet de crèche. *Bulletin*, mai 1976.

76 Interview d'Élisabeth Franken, mai 1992.

les énergies. Et puis, ces hommes en apprentissage... comme on allait les mater ! En réalité, il n'en vint guère et cela valait mieux eu égard au principe « pas d'homme (ou le moins possible) dans la Maison des femmes ».

Les ateliers se multiplient : plomberie, électricité, réparation automobile, recouvrement de chaises et fauteuils, menuiserie, réparation de jouets, création et échange de vêtements⁷⁷. Mais aussi ateliers d'expression corporelle en vue d'un théâtre féministe, self-défense, atelier de lecture.

« Il me semblait, dit Catherine Weill, que se rendre autonome pour ce qui concerne les petites pannes dans la maison fait partie des conditions de la vie libre ; c'est mieux que de dire : mon mari ne le fait pas et ça m'agace. J'ai beaucoup aimé l'atelier de chant. Je pars de l'idée que tout le monde peut chanter. On fait des bruits, on émet des sons, on chante. Découvrir en soi qu'on a tous une voix féminine et une voix masculine : fascinant⁷⁸ ! »

L'atelier d'expression corporelle en est la plus joyeuse animation. Suzanne Wauters (qui a travaillé avec Bob Wilson auprès d'enfants autistes) a le don de faire sortir d'elle-même la femme la plus introvertie. Découverte de soi et des autres. « Nous jouons à nous plaire, à nous disputer. Des femmes disent que cela les épanouit très fort, d'autres sont scandalisées par ces enfantillages : c'est vicieux, a dit une femme et elle est partie en courant⁷⁹. »

Elsa Roobroeck organise un atelier de « self-defense » à travers la technique du karaté. Beaucoup d'adeptes pour ce cours qui sécurise les femmes, leur donne un sentiment d'autonomie. « Nous avons constaté que l'effet psychologique s'acquiert plus rapidement que nous l'espérions. Développer sa souplesse, sa rapidité, sa force, son contrôle physique amène un bien-être dans tout le corps, qui nous est donné par surcroît. La face négative de l'expérience : le peu de persévérance, la peur de faire mal ou de se faire mal, même un tout petit peu⁸⁰... » La déception d'Elsa sera démentie par les faits : à part de courtes interruptions, l'atelier reste actif jusque dans les années 90.

Les ateliers de création dite « féminine » concernent un plus petit nombre de femmes, décidées pourtant à ne pas se laisser priver, par une sorte de refus idéologique, d'occupations qu'elles trouvent plaisantes. Fanny montre comment se faire une robe en un dimanche. Sophie Sporcq apporte un modèle de jupe porte-feuille qu'elle a créé, Sylviane Dessargues, qui tient une rubrique dans *Le Soir*, apprend l'usage des bouts de tissus et autres trucs marrants. Comme détente après une journée féministe, c'est excusable, mais comme projet ?

En juin 1976, l'éditorial du *Bulletin* revient sur la question des loisirs : « S'appeler Maison des femmes a pu tromper certaines. Des femmes ont pu croire que la maison serait un lieu où des femmes se retrouveraient pour mener à leur gré une activité de loisir ou de culture, de critique ou de lutte. Mais ce n'est pas ça que nous avons mis sur pied. Le temps et les forces que nous donnons à nos projets n'ont d'autre but que de promouvoir ce qui semble propice au changement de société que nous voulons. » Il y avait dans la maison un courant anti-couture assez prononcé. Comme si cette occupation était le symbole de la soumission. Un soir, une vieille militante confiait tout bas : « Je n'oserais jamais dire ici que je m'amuse à faire de la dentelle au crochet. »

Vivre dans la Maison des femmes

Heureuses de trouver un local pas comme les autres, situé dans un quartier devenu populaire, les féministes n'ont pas pensé, ou pas tout de suite pensé que leur présence allait étonner, scandaliser et même inciter à des actes de violence.

⁷⁷ Catherine Weill, Michelle Godts, Fanny Tran, Chantal Pirson sont parmi les premières animatrices des ateliers ; d'autres leur succèdent jusqu'à la fermeture de la Maison.

⁷⁸ Interview, février 1992.

⁷⁹ Marie Denis, *op. cit.*

⁸⁰ Nora, Danielle et Elsa font le point sur la self-defense dans le *Bulletin de la Maison des femmes*, juin 1976.

« Nous volons un espace aux habitants. Exaspérés, les habitants nous volent », dit Marie Denis, exaspérée elle-même le jour où il lui est fait reproche d'avoir appelé la police. Les cassettes contenant les cours du CFRP (Centre de formation à la responsabilité politique) venaient d'être volées ainsi que divers appareils : comment ne pas essayer de les récupérer alors que l'animatrice du groupe est au désespoir ? En réalité, il s'agit plus souvent de déprédations que de vols. La Maison des femmes dérange. Lorsqu'un club de jeunes s'installe au premier étage, la Maison, qui étale ses affiches tout au long du couloir, fait scandale. La Commune demande à plusieurs reprises de modérer l'affichage. Censure inacceptable, répond la Maison. Mais l'obscénité du vandalisme dépasse parfois les bornes et il faut s'armer d'une grosse dose de sang-froid pour en effacer les traces.

Le voisinage a des aspects réconfortants. Le magasin d'en face, tenu par une famille turque, fournit à tout moment de délicieux fruits et autres produits de première nécessité. Réciproquement, la maison offre aux femmes turques, aux femmes arabes, l'occasion de fréquenter un lieu honorable parce qu'exclusivement féminin. Elles consultent volontiers Médecine-Femmes, parfois le groupe juridique. Un groupe Femmes turques se réunit le dimanche pour entretenir et communiquer aux jeunes les savoirs culturels féminins.

Tout travail mérite salaire

L'enthousiasme et la générosité des premières semaines font des prodiges. Tout est prêt pour la mise en route des activités et leur présentation le 11 novembre 1974.

Ensuite, la maison s'ouvre deux fois par semaine, de dix heures à minuit ; puis trois jours, puis quatre.

Mais les rentrées pécuniaires sont minimes, le subside de fonctionnement promis est mince. Une permanence est assurée par Brigitte Baptista, CST à mi-temps⁸¹. D'autres reçoivent une légère rétribution pour leurs heures de présence. L'année suivante, Nadine Plateau⁸² prend, comme enseignante, une année sabbatique qu'elle consacre à la bonne marche de la Maison. En 1979, Mousa Winkel assure le passage au « 29 » rue Blanche⁸³.

La présence donne le pouvoir

Motivées et qualifiées, les permanentes deviennent, avec les fondatrices souvent présentes, les responsables de la maison. Ainsi naît le mode d'organisation, proche de celui qui régnait dans les groupes, c'est-à-dire sans hiérarchie des personnes ou des fonctions.

Craignant une sorte de dictature involontaire du groupe Maison, des femmes ont proposé de soumettre certaines décisions à un vote. Impossible, fut-il répondu, car les questions devraient être communiquées à tous les membres des groupes, à toutes les femmes actives, habituelles ou occasionnelles, et ne risquerait-on pas de voir s'amener nombreuses celles qui ont « une idée de derrière la tête », tandis que d'autres tendances seraient peu représentées ?

« La critique venait de femmes qui jugeaient notre travail sans vouloir l'accomplir elles-mêmes,

81 Venue comme permanente à l'accueil du Groupe A, Brigitte Baptista devient la cheville ouvrière de la Maison, y passant parfois douze heures, faisant les comptes, le souper, les affiches et la mise en page du *Bulletin*... sans compter les imprévus.

82 Cofondatrice de la Maison, Nadine Plateau est une des responsables du Groupe A. Elle renouvelle l'élan de la Maison et transforme le *Bulletin* en petite revue qui diffuse les combats et les débats qui y sont menés, elle prépare et anime les réunions « maison ».

83 Située dans les beaux quartiers, le « 29 » rue Blanche est une maison toute différente. Ancienne maison de loisirs de l'ULB, elle est achetée par le ministère de la Culture française. Mousa Winkel en obtient la disposition et y forme la nouvelle asbl qui va gérer le transfert et permettre la continuité du Collectif pour femmes battues, le développement de Changeons les livres et la reprise plus récente de SOS-Viol.

rappelle Fanny. Et je posais la question : les dominées n'ont-elles pas pouvoir sur les dominantes ? Les trotskistes me dérangeaient moins ; elles venaient avec leurs théories mais ne mettaient pas en question la maison comme telle. Du pouvoir, il en faut pour agir. À la Maison des femmes, un groupe responsable s'est constitué et imposé naturellement ; personne n'a voulu y prendre le pouvoir sans s'investir parmi celles qui agissaient⁸⁴. »

Accueil féministe

« Nous pensions qu'il ne fallait pas spécialiser les tâches, écrit Nadine, que c'est à toutes les femmes présentes, habituées ou non, d'être attentives, ouvertes aux nouvelles venues. [...] Je n'ai pas envie (et je ne suis pas la seule) d'être hôtesse d'accueil ou assistante sociale, je suis là pour moi, pour le plaisir que j'y trouve, pour le chemin que j'y fais avec les autres⁸⁵. » Fanny pense un peu la même chose : « Partout il y a des problèmes d'accueil. Pour moi, c'est avant tout le problème de la personne qui vient. Un accueil qui vous entoure... ? Des prises en charge, moi je n'en aurais pas voulu : je faisais ça dans mon école toute la journée ! Si certaines ne sont pas revenues, c'est qu'elles ne voulaient pas aller plus loin. Mon expérience me l'a fait comprendre. C'est un chemin dur, certaines n'y étaient pas prêtes. En accuser l'accueil, c'est trop simple. L'accueil était suffisant pour celles qui voulaient vraiment en être⁸⁶. »

Des femmes se sont intégrées d'emblée, d'autres après quelques essais tenaces, d'autres encore se sont enfuies. À quoi tient une rencontre réussie ? L'après-midi, le moment creux du jour, est plus propice à l'écoute particulière... encore faut-il que la permanente de service n'ait pas mille travaux en tête. Parfois, il est possible d'allier les tâches, en offrant par exemple à la visiteuse de plier des convocations ou d'aider à éplucher les pommes de terre.

« À d'autres moments, se souvient Brigitte, j'ai trouvé très dur d'assurer l'accueil. Comme j'étais permanente, il semblait aller de soi que je ferais le café, la soupe... Il arrivait que je me lève de la table — ou la discussion était passionnante — pour servir une bière ! Il n'en était pas ainsi chaque fois, non, mais il venait des femmes, des habituées, qui avaient l'air de trouver que ça allait de soi, c'était mon job ! Cela n'aurait pas dû être un job. On avait pourtant rêvé de supprimer les rôles : chacune aurait su et voulu tout faire. Il n'y aurait plus de distinctions entre nous. Enfin, pour la vaisselle, tout le monde s'y mettait⁸⁷... »

« Il faut avouer, dit Denise Loute, qu'il y avait de l'utopie dans la notion de sororité : imaginer ou croire que toutes allaient s'aimer ! On a essayé⁸⁸. » Sororité : un mot créé en réponse à fraternité, mais qui, dans l'euphorie des commencements, a voulu se faire plus étroit, plus lisse... « Faire de grandes ambarrassades », dit la légende d'un dessin humoristique⁸⁹.

Peut-être croyait-on trop à l'unisson des idées, oubliant le relief des personnalités, mais il fallait cet élan fou pour réussir. « Pour moi, c'était de la création, déclare Mousa Winkel. Le plus fort, ce fut cette rencontre avec les femmes, d'une façon jamais perçue avant. Tout à coup, je voyais les femmes et je me voyais moi-même. En même temps, cette rencontre était très joyeuse : même quand ce n'était pas joyeux, c'était joyeux⁹⁰ ! »

Le dynamisme de la rencontre se retrouve dans les maisons et cafés de femmes qui s'ouvrent un peu partout.

84 Interview, février 1992.

85 *Bulletin*, mai 1976.

86 Interview, février 1992.

87 Interview, mars 1992.

88 Interview, octobre 1991.

89 Signé « Pascale », *Bulletin*, mai 1976.

90 Interview, février 1992.

Des groupes se réunissent

Le comité À travail égal, salaire égal donne son appui dès le début au projet Maison des femmes. Plusieurs de ses participantes y sont actives.

Outre ses réunions mensuelles, le comité expose le résultat de ses travaux lors d'une conférence de presse qui a lieu en février, date anniversaire de la grève des femmes à Herstal. Les titres de ces exposés sont explicites : en 1975, « La femme renvoyée dans ses foyers » ; en 1976, « Année de la femme, cadeau empoisonné ». Publiés dans le *Bulletin*, ils alimentent des séminaires de réflexion organisés par la Maison.

À sa fondation, en 1972, le CFRP (Centre de formation à la responsabilité politique) organise ses cours au Centre Féminin, 16, avenue de la Toison d'Or. Chaque jeudi, à travers des exposés d'abord, des séances de discussion ensuite, il poursuit son but de formation permanente : « celle-ci ne pouvant être une nouvelle scolarisation, un endoctrinement mais bien une socialisation, un moyen de se politiser au lieu d'être politisé. C'est un apprentissage de la liberté de penser ; pouvoir en toute connaissance de cause, accepter ou rejeter les habitudes et les traditions politiques de son milieu, de sa famille, et ce, après réflexions et analyses », écrit Liliane Cludts⁹¹.

Très fidèle à ses engagements vis-à-vis de la Maison, notamment pour les travaux de peinture, d'entretien (ce poison !), le groupe intervient peu dans les événements qui forment la variété des jours et des problèmes. Ses organisatrices s'étonnent parfois du désordre organisé qui règne dans les locaux, mettant leur ponctualité à l'épreuve. Par ailleurs, celles-ci animent à Rixensart le groupe Présence.

Des réunions préparatoires aux *Cahiers* ont lieu dans la Maison. Plusieurs séminaires pour élaborer le cahier « Les femmes accusent l'Église », le cahier « Le travail, c'est la santé ». Longue réunion, émouvante et révélatrice, en vue du cahier « Mères femmes ».

Malgré ces échanges, le groupe *Cahiers du Grif* est ressenti, à tort ou à raison, comme intellectuel. En contrepartie, les animatrices du Grif trouvent que la Maison manque parfois d'ambition... Lors de son interview, Hedwige Peemans-Poullet évoque ses impressions : « C'était une grande joie d'avoir notre maison. J'ai participé à son aménagement et j'ai aimé le côté festif du projet. Ma seule réticence concernait les ateliers : pourquoi les femmes doivent-elles apprendre la plomberie ou l'électricité pour se libérer ? C'est une idée curieuse. [...] L'intégration dans la maison fut révélatrice du comportement domestique des femmes. Le manque d'affabilité, d'accueil, était une façon de ne pas reproduire ce qu'on fait chez soi. De même, le refus de la préparation de la nourriture : ne pas avoir plaisir à manger, préparer n'importe quoi. Pour moi, le jour où je fais à manger, il faut que ce soit agréable. Je ne suis pas pour la collectivisation du travail ménager mais pour le partage. Si une militante en a marre de faire le café, qu'elle instaure un tour. Il faut toujours essayer d'obtenir le partage. Une partie de la vie privée est impossible à collectiviser. [...] Quoi qu'il en soit, c'était une force d'avoir une maison où tout le monde se trouvait ensemble⁹². »

La force d'une maison qui rassemble, c'est aussi de pouvoir mettre sur pied rapidement une action requise par les événements. Pour mémoire, le groupe Aide aux prisonnières du Chili, le soutien à l'action des hôtesse de l'air, la journée de la fête des Mères, etc.

Brassage d'expériences et d'idées, au rythme des allées et venues à travers le long couloir et jusque dans le « bistrot », lieu de tous les possibles. Telle fut la première Maison des femmes.

91 Liliane Cludts présente le groupe de formation à la responsabilité politique dans *Les Cahiers du Grif : Les femmes et la politique*, n° 6, mars 1975.

92 Hedwige Peemans-Poullet est cofondatrice de la Maison et des *Cahiers du Grif*. Interview, novembre 1991.

Chapitre six

Groupes et actions jalonnent ces années

« J'avais ma toute petite fille. Je la prenais à la Maison des femmes et partout dans les manifestations. Et je pensais : voilà une chose dont ma fille pourra être fière plus tard ! Je le vois comme une question de dignité de mère : ne pas renoncer à ce dont on est fière comme femme ; si on n'est pas fidèle à soi-même, on trahit aussi son enfant⁹³. » (Catherine Weill.)

Femmes en mouvement, femmes en éveil. Apparaissent des groupes qui, dans un premier temps, ont cheminé à leur façon. Jusqu'à ce qu'une Journée « F », une Maison des femmes les incitent à partager leur initiative.

Apparaissent des problèmes dont on ne connaissait ni l'urgence ni l'ampleur. Il faut faire face. S'informer, se mobiliser, appeler à la rescousse. Groupes d'action qui naissent de la nécessité : il faut se porter au secours des femmes qui sont battues, des femmes qui sont violées ; il faut les déculpabiliser, il faut dénoncer les jugements tout faits d'une société dont le sexisme s'ignore, il faut changer les mentalités et les lois.

Le WOE ou la voix de l'Amérique

Créé à l'initiative de l'Américaine Lydia Horton en 1971, le groupe Women Overseas for Equality réunit les féministes d'au-delà de l'Atlantique ou de la Manche, auxquelles viendront se joindre des Danoises, des Italiennes, des femmes que rassemble, outre la langue anglaise, une sorte de cosmopolitisme qui unit les cultures. Au départ, le groupe est essentiellement américain et c'est avec cette proverbiale simplicité de contact et d'entraide qu'il va s'insérer dans la Maison des femmes, y apportant efficacité et bonne humeur.

Le WOE tient réunion ouverte tous les mercredis, offrant l'occasion d'entendre des personnes et des points de vue encore peu connus. Il attire l'attention sur des domaines dont l'étude et la prise en charge sont déjà plus avancées dans d'autres pays. C'est ainsi qu'il est à la base d'initiatives importantes : découverte et prise en charge du problème des femmes battues, de celui des victimes du viol. Enfin, le Tribunal international des crimes contre les femmes, qui a lieu en mars 1976 à Bruxelles et dont l'organisation est portée par le WOE. Certaines initiatives ont moins d'écho. Les groupes de prise de conscience, si appréciés en Amérique, n'ont pas pris en Belgique l'aspect « vider son sac » qui a tant de succès là-bas. La première question suggérée : « racontez votre nuit de noces » n'est peut-être pas la meilleure façon de dégeler un public belge, même féminin.

Le WOE fait aussi connaître le « self-help », une méthode d'investigation et d'entraide dans la connaissance du corps. L'idée fait son chemin en Belgique, Médecine-Femmes » notamment va agir dans cet esprit⁹⁴.

Le WOE organise de réguliers *swap shops*, échange et vente de vêtements à petit prix. Les femmes belges le pratiquent peu : retard culturel ? refus des militantes de s'occuper de chiffons à la maison des femmes ?

De leur côté, les femmes du WOE s'étonnent plus d'une fois de la politisation des Belges, d'un féminisme plus social que culturel et donc, à leurs yeux, pas totalement libre.

93 Interview, février 1992.

94 Voir *Notre corps, nous-mêmes*, par le Collectif de Boston pour la santé des femmes, 1971. (Albin Michel, 1977, pour l'édition française.)

Les lesbiennes radicales

Lors d'une réunion préparatoire au 11 novembre 1973, les lesbiennes se présentent en groupe sous le nom de Lesbiennes radicales. Première rencontre entre femmes semblables et différentes, première rencontre de groupe à groupe.

« Notre premier groupe : les Biches Sauvages, raconte Irène⁹⁵. On éditait un petit journal. Nous participions au mouvement des femmes, nous avons tenu un stand à la deuxième Journée « F ». Ensuite, nous avons participé à la Maison des femmes et créé Homo L, un nom qui dit bien ce qu'il veut dire. C'était un groupe informel de féministes, lesbiennes, révolutionnaires. Ce n'était pas facile de s'intégrer dans la Maison des femmes. Nous avions d'ailleurs des problèmes d'intégration partout. Nous sommes à la pointe de tous les combats, mais face à nous certaines femmes se sentent rejetées comme féministes de seconde zone qui se compromettent avec l'ennemi... Les autres femmes avaient peur et nous leur reprochions de ne pas venir à nos fêtes. » Parlant de la cohabitation, elle ajoute : « Cela a amené une ouverture, un respect pour quelque chose qui pendant longtemps a été considéré comme une déviance. Il y eut les mêmes types de conflit dans toutes les maisons et mouvements de femmes. »

Chaque lundi, les Lesbiennes radicales se réunissent à la Maison des femmes. Elles ne souhaitent pas, sauf raison exceptionnelle, que d'autres femmes participent à leurs réunions. Leur radicalisme est politique, affirment-elles. D'où peut-être leur sentiment que toute action positive est déjà compromission.

Des lesbiennes font partie d'autres groupes féministes et fréquentent personnellement la Maison des femmes. C'est en tant que groupe que les Homo L marquent une distance peut-être inévitable mais ressentie comme un échec de part et d'autre. Malgré les difficultés, leur présence dans la maison n'est pas contestée ; au contraire : elle est le signe de la sororité des femmes face à une société qui divise.

L'information juridique

Un des soucis majeurs des féministes : allier aide, réflexion et action. Pour ce qui concerne l'avortement, la chose s'impose d'emblée : l'aide répond à la nécessité, l'action vise à la suppression de la loi contre l'avortement.

Le domaine juridique exige une approche nouvelle, qui associe connaissance concrète et critique. « Tout le monde a besoin de connaissances juridiques. Les femmes autant que les hommes. Soit pour résoudre un problème particulier, soit pour être à même de prendre de bonnes décisions dans le domaine du droit⁹⁶. » D'où l'appellation Information juridique qui désigne une sorte de consultation collective, un apprentissage face aux usages et aux règles juridiques. Dans la Maison des femmes, chaque mardi, de 18 à 20 heures, une juriste est présente pour les consultantes ; ensuite, réunion sur un sujet déterminé, par exemple : « Le partenaire s'en va, que faire ? »

Denise Loute, qui a créé le groupe, souligne : « Les féministes souhaitaient, dans la mesure du possible, qu'on reçoive la demandeuse à plusieurs — un peu de la même façon qu'au Groupe A. On voulait ainsi casser le rapport de demande face à la personne qui avait compétence et pouvoir. Pour la femme qui apportait son problème, c'était une démarche difficile. D'autant plus qu'on la prenait dans un engrenage de position féministe, donc d'indépendance immédiate et sans vouloir tenir compte des règles légales. De sorte que les femmes qui n'avaient pas cet état d'esprit étaient

95 Intervention aux soirées rétrospectives des Années fastes de notre histoire, à l'occasion de la Journée internationale du 8 mars 1986, au « 29 » rue Blanche.

96 Présentation du projet dans le *Bulletin* d'avril 1975.

troublées et même desservies par ce genre de consultation — qui n'a d'ailleurs pas duré⁹⁷. »

L'approche collective des problèmes avait un aspect militant qui se trouva plus d'une fois en contradiction avec la volonté d'accueil ouvert. Cette approche fut néanmoins très utile à deux points de vue. Elle permit aux féministes de se rendre compte des problèmes des femmes dans leur dimension concrète, de s'apercevoir, par exemple, qu'une demande en divorce ne s'improvise pas, que sa mise au point dépend beaucoup de l'avocat qui s'en occupe et que les femmes y sont défavorisées par leur méconnaissance tant de leurs droits propres que des rouages de la justice.

« Je tenais beaucoup à ces consultations, auxquelles j'avais l'occasion d'assister comme permanente de la maison, raconte Brigitte Baptista : Denise écoutait longuement, puis elle faisait comprendre à la femme ce qu'elle était en droit d'exiger. Toutes n'en étaient pas capables... par exemple de casser un carreau pour rentrer dans la maison dont le mari a changé les clés ! Des situations inimaginables. Des soumissions qui faisaient mal à entendre. Il a fallu cette écoute pour se rendre compte qu'il y avait plein de problèmes cachés. C'était tabou. Mais ici, les femmes ont osé parler⁹⁸. »

Après un an de fonctionnement, Denise Loute fait le point : « La consultation juridique se révèle plus comme un partage de connaissances entre femmes que comme une véritable information juridique, plus comme une assurance et une conviction mutuelle que comme une sécurité technique, plus comme une recherche de solutions en liaison avec toute la prise de conscience féministe que l'application d'un code qui peut d'ailleurs être en contradiction avec la visée d'une société égalitaire⁹⁹. »

Cette définition de l'approche à la fois pragmatique, collective et critique des problèmes juridiques s'applique à la façon dont le problème du viol et de la violence sexuelle est pris en charge au moment où il apparaît de façon dramatique.

Un crime non reconnu : le viol

En 1976, les féministes belges se mobilisent contre la méconnaissance de la question du viol et la façon arbitraire dont elle est souvent traitée. Non seulement par l'appareil judiciaire mais par tout un chacun, y compris les femmes : « Il est frappant de constater les idées fausses qui se baladent dans la tête des gens au sujet du viol : si les femmes sont violées, c'est qu'elles sont provocantes, soit par leur attitude, soit par leurs vêtements, ou bien c'est parce qu'elles prennent des risques en sortant seules le soir, en faisant du stop, etc.¹⁰⁰ »

En janvier 76, le Grif organise une réunion dans son nouveau local, 14, rue du Musée. Annie Luciani y participe avec Eliana, une étudiante brésilienne, dont elle est l'avocate. Prise en auto-stop en plein jour, place Meiser, à Bruxelles, Eliana est entraînée dans un bois sous la menace d'un revolver, frappée, attachée à un arbre, et finalement agressée au moyen d'un bâton. Or, comme ce fut déjà le cas lors du viol tristement célèbre de deux femmes belges dans un camping près de Marseille¹⁰¹, il est question de ramener le crime à la qualification de « coups et blessures ». Et ce

97 Interview, octobre 1991.

98 Interview, mars 1992.

99 *Bulletin*, mai 1976.

100 Anne Polsenaere : « Le groupe SOS-Viol », dans *Les Cahiers du Grif : Où en sont les féministes ?*, n° 8, p. 23-24, décembre 1978. Par la suite, Anne assumera pendant plusieurs années l'accueil SOS-Viol au Centre Féminin. Actuellement, il a lieu au « 29 » rue Blanche.

101 Le procès va durer quatre ans. Après une interprétation tendancieuse de la déclaration des plaignantes, le tribunal veut réduire l'affaire. « Il faudra toute la volonté, tout le sérieux de deux avocates belges (il s'agit de Marie-Thérèse Cuvelliez et Anne Kryvin) pour obtenir que cette affaire, d'abord renvoyée devant le tribunal correctionnel de Marseille sous la qualification de coups et blessures, soit renvoyée aux assises comme viol. » (Philippe Toussaint, dans *Pourquoi Pas ?*, mai 1978.) Aux assises d'Aix-en-Provence, la cause est défendue par Gisèle Halimi et Agnès Pichet.

d'autant plus facilement que la loi belge ne qualifie de viol que l'agression sexuelle proprement dite.

Entraînées par les animatrices du WOE, quelques femmes vont à Charleroi pour assister à l'audience. À l'issue de celle-ci, Lydia Horton discute avec le procureur du Roi qui se dit frappé par les arguments, nouveaux pour lui. Cet épisode va être le moteur de la prise en charge de la question du viol par les féministes.

« Le groupe se donne trois objectifs : 1. Faire une percée féministe en dénonçant ce type de sexisme particulièrement odieux. 2. Faire rendre justice, même si les femmes ont un crédit très limité dans l'institution. 3. Aider les femmes, victimes ou victimes en puissance¹⁰². »

Des femmes violées viennent témoigner de ce qui leur est arrivé : les circonstances, le choc, l'incompréhension de la police, parfois de la famille, la peur. Elles témoignent, si elles le veulent bien, devant le groupe réuni, afin que journalistes, juristes, assistantes sociales et femmes sympathisantes se rendent compte de toute la dimension de l'événement subi et les entourent de leur compréhension.

Pour les féministes, se pose néanmoins le problème de la répression. Dans l'optique du refus de la société telle qu'elle est, demander l'aide du pouvoir judiciaire apparaît comme une sorte de trahison. Certaines vont jusqu'à imaginer une répression directe : castrer le violeur, épinglez le récit de son forfait sur sa porte. Plus raisonnablement, on cherche à concilier dénonciation du crime et aménagement de la répression : « Il serait inadmissible que les femmes, dans la recherche de leurs droits et sans s'en rendre compte même, renforcent le caractère répressif de la loi et accordent ainsi au pouvoir judiciaire un crédit extraordinaire, alors que de toute part la contestation s'élève à ce propos¹⁰³. »

Cependant, la réalité des faits impose de faire appel à la justice. Par la suite, les juristes du groupe et d'autres, attentives à la prise en charge différente d'un problème longtemps occulté et tronqué, vont obliger le pouvoir judiciaire à revoir sa jurisprudence et sa loi¹⁰⁴.

En attendant, dès qu'un procès surgit, il est attentivement suivi. Des féministes assistent à l'audience, les plaidoiries sont commentées, répercutées dans la presse féministe et notamment lors du Tribunal international des crimes contre les femmes.

Un problème ignoré : les femmes battues.

Lorsqu'en septembre 1975, Lydia Horton fait part à la Maison des femmes de la venue de Erin Pizzey, auteure de *Crie moins fort, les voisins vont t'entendre*¹⁰⁵ et créatrice en Angleterre du premier refuge pour femmes battues, les animatrices de la Maison des femmes sont plus étonnées qu'immédiatement conquises. Ne s'agit-il pas de quelque chose de spécifiquement anglo-saxon ? D'un problème d'alcoolisme dans les couches défavorisées et qui, en Belgique, n'a pas la même ampleur ?

Un beau matin, la Maison est envahie par une bande d'enfants, accompagnés de leurs mères, de deux jeunes éducateurs et d'une femme d'âge moyen, assez forte et qui parle longuement en anglais. Devant la porte, la camionnette venue d'Angleterre avec le petit groupe qui fait une tournée européenne pour susciter des initiatives semblables. La presse est présente, Erin Pizzey explique

102 Voir « Lutte contre le viol », où Denise Loute expose toutes les dimensions du projet, *Les Cahiers du Griff : Leur crise, nos luttes*, n° 16, avril 1977.

103 Denise Loute, *Bulletin de la Maison des femmes*, mai 1976.

104 Avec les juristes, le groupe démontre la nécessité de changer la définition du viol dans la loi pénale. Cette action sera principalement suivie par Jacqueline de Groote. Une proposition de loi est déposée le 23 février 1982, par Léon Remacle et Miet Smet. Elle est votée le 4 juillet 1989.

105 Aux Éditions des Femmes, 1974.

son action : accueillir les femmes battues avec leurs enfants, organiser avec elles une maison où elles puissent se sentir à l'aise et envisager les conditions d'un avenir dans la dignité.

Invitée par la radio à décrire l'expérience, Lydia affirme la solidarité de la Maison des femmes et invite les femmes battues à téléphoner. Une heure plus tard parvient le premier appel au secours. D'autres femmes arriveront directement avec enfants et valise (ou sans valise) : c'est le sauve-qui-peut. La preuve est donnée : des femmes sont battues en Belgique, à tout âge et dans tous les milieux sociaux. La maison sert de refuge de jour. « En attendant l'obtention d'un refuge dans l'une ou l'autre commune de la ville, les femmes du collectif accueillent chez elles et à leurs frais celles qui viennent les trouver dans un tel dénuement qu'il faut inventer une solution immédiate », rappelle Jacqueline Aubenas¹⁰⁶.

Un refuge s'ouvre en 1976. « Pour affirmer le problème — qui était socialement minimisé —, il fallait trouver un refuge, non seulement pour abriter les femmes mais aussi pour prouver l'existence du phénomène. Par chance, nous obtenons une arrière-maison toute délabrée, abritée derrière un local d'assistants sociaux. Ainsi, l'adresse resterait secrète — tant que les compagnons violents ne la découvriraient pas... Cependant, en Belgique, il n'est pas permis d'habiter secrètement. Une démarche auprès du procureur du Roi lui fait admettre les circonstances particulières et en avertir tous les services de police. D'autre part, nous persuadons le commissaire en chef d'Uccle d'attirer l'attention sur l'écoute objective des plaignantes. Il était habituel de les renvoyer chez elles avec un petit sermon, sans même prendre acte de leur déposition », rappelle Mousa Winkel¹⁰⁷.

Il a fallu se constituer en asbl pour montrer le sérieux de l'entreprise. Ainsi naît le Collectif pour femmes battues. Des refuges s'ouvrent dans différentes villes, Liège, La Louvière, Arlon, Namur. Le problème est partout.

Enseigner n'est pas neutre

En 1972, *Le Petit Livre rouge des Femmes* attire l'attention sur le phénomène : « Regarde autour de toi ! Lis les livres que l'on offre à tes enfants. Les plus petits ont déjà l'image de la faiblesse féminine face à la force protectrice du mâle, même si ce mâle n'a que trois ou quatre ans¹⁰⁸ ! »

Fanny Filosof est kinésiste dans les écoles primaires. Elle raconte à la Maison des femmes les énormités qu'elle découvre en feuilletant les livres des professeurs. Claire Lion¹⁰⁹ se dit épouvantée par les jouets que proposent les magasins : revolvers et autres engins guerriers pour les garçons, dînettes pour les filles.

Fanny décide de former un groupe vers lequel elle entraîne des mères et des enseignantes qui fréquentent la maison. À la Journée du 11 novembre 1975, elles présentent les premiers résultats de leurs investigations, qui concernent aussi bien les énoncés des problèmes d'arithmétique que les leçons d'histoire. Fanny poursuit son enquête du côté de la mixité dans les écoles techniques. Un exemple : dans une école de 1 500 élèves, cinq filles déclarées, une seule assidue aux cours... De son côté, Claire se propose d'analyser les livres pour enfants.

Repris en 1976 par un groupe élargi, le travail se poursuivra au 29 rue Blanche, sous l'appellation Changeons les livres, rencontrant l'intérêt non seulement des féministes, mais d'enseignant-e-s, d'inspectrices et même du ministère de l'Éducation nationale¹¹⁰.

106 Voir « Lutte des femmes, an 6 », dans *La Revue nouvelle*, juillet-août 1978.

107 Interview, février 1992.

108 Éditions Vie Ouvrière, 1972.

109 Claire Lion fait bénévolement la comptabilité de la Maison. Elle initie les ignorantes aux codes et coutumes de cette science.

110 À Copenhague, lors de la mi-décennie pour les femmes, Mousa Winkel découvre la recherche réalisée dans

Une première brochure relève le sexisme dans l'enseignement primaire. Ensuite, une équipe de diplômées en biologie, philosophie, philologie, histoire et histoire de l'art, entreprend une analyse systématique de l'enseignement secondaire, publiée sous le titre *Les femmes dans les livres scolaires*¹¹¹.

La découverte du sexisme, tout involontaire et inconscient soit-il, qui sous-tend tout l'enseignement et jusqu'à la pensée même, va devenir un des thèmes de la recherche des années quatre-vingt et donner naissance dans les universités à ce qui a nom études femmes (*women's studies*).

plusieurs pays, notamment au Canada. « Le Japon présente une BD sur les stéréotypes sexistes, se souvient-elle, du coup l'élan est donné. »

111 Édition Pierre Mardaga, 1985.

Quatrième partie

Année de la femme, année du chômage ?

Chapitre premier

Une année internationale

« J'ai dit combien j'espère les manifestations parallèles. Mais qu'elles soient vraies, simples, ne s'adressant pas aux femmes privilégiées. Qu'elles soient vivantes et viables. Le plus intéressant de l'Année ne se fera que dans les années qui suivront¹. » (Marie-Thérèse Van Lunnen Chenu.)

En 1972, l'Assemblée générale des Nations Unies vote à l'unanimité : 1975 sera une année pour la femme². Cette nouvelle ne fait pas la joie des féministes. À commencer par l'appellation « la » femme, comme si l'on venait de découvrir une espèce particulière sur laquelle allaient se pencher les délégations gouvernementales³.

Une décision des Nations unies

L'initiative leur paraît d'autant plus suspecte que l'ONU est loin d'être à l'avant-garde en matière d'égalité : seulement 3 % de femmes y occupent des postes à responsabilité. Qu'à cela ne tienne, Mme Helvi Sipilä, juriste finlandaise et seule femme ayant rang de secrétaire générale assistante, devient secrétaire générale de l'Année de la femme.

« Jamais année internationale n'a bénéficié de si peu de préparation et d'un si maigre budget. Jamais année internationale n'a fait autant parler d'elle⁴. »

À travers le nouveau féminisme et sa culture explosive, les femmes sont devenues un sujet prisé. L'initiative des Nations Unies profite largement de cet intérêt du public et des médias.

Pays par pays, une organisation se met en place. Émilienne Brunfaut est présidente du comité francophone pour la Belgique⁵. Le comité réunit 92 associations féminines et familiales qui proposent un vaste programme d'activités. Conférences et colloques sur les divers aspects de la condition féminine sont programmés dans tout le pays. Au Design Center de la galerie Ravenstein, se tient une exposition « La femme et les métiers de création » qui attire le succès ou la curiosité.

La conférence de Mexico

En avril a lieu à Bruxelles un congrès auquel participent 200 ressortissantes de la grande Europe (géographique) avec pour thème « L'indépendance économique de la femme européenne à l'aube du XXIe siècle ». En octobre, les associations européennes se retrouvent à Berlin pour une autre rencontre. Mais l'événement incontestable, c'est la conférence internationale de Mexico qui se tient du 19 juin au 2 juillet 1975. Elle a les lourdeurs de toutes les grosses organisations : 2 000 représentants de l'ONU, un bon millier de délégués envoyés par les 130 pays participants, autant de

1 « L'année de la femme, libération ou récupération », dans *Les Cahiers du Grif : Les femmes et la politique*, n° 6, mars 1975.

2 Dès sa création, l'ONU a affirmé le principe de l'égalité entre les sexes. Une commission de la condition féminine a été créée en 1946. Rattachée au Conseil économique et social jusqu'en 1972, elle se réunit tous les deux ans et est à l'origine de diverses conventions concernant les femmes.

3 Plutôt que de parler de LA femme, le nouveau féminisme se réfère toujours aux femmes, féminin pluriel, exprimant davantage la solidarité de groupe et la mobilisation nécessaire pour provoquer un changement de société

4 Renée van Mechelen, *Uit eigen beweging*, éd. Kritik.

5 Lucienne Herman-Michielsen préside le comité néerlandophone.

journalistes... En parallèle, une tribune rassemble les représentant-e-s des organisations non gouvernementales.

Les délégations officielles ne font pas toujours la différence entre les options d'État auxquelles les femmes sont invitées à participer et les options pour les femmes auxquelles les États devraient prêter appui. Dans la déclaration finale, le jeu des alliances aboutit à joindre sionisme et colonialisme à la condamnation des discriminations à l'égard des femmes... La Belgique s'abstient et beaucoup s'indignent de voir la conférence dévier vers des enjeux de politique internationale.

Tout en regrettant la référence faite au sionisme, E. Brunfaut ne partage pas ce point de vue : « On reproche aux femmes de ne rien connaître en politique. Elles se réunissent et prouvent au contraire qu'elles vivent dans un contexte politique et veulent l'expliquer... Ce serait une gageure de vouloir rassembler une assemblée mondiale sans aborder des problèmes comme l'apartheid, l'impérialisme et le sous-développement. Certains sont dedans jusqu'au cou. Je ne pense pas que les femmes présentes n'aient fait que défendre les conceptions politiques de leur gouvernement. On a au contraire répété constamment que pour réaliser l'égalité, il fallait d'autres conditions de vie, une autre société⁶. »

Un plan d'action pour dix ans

Concrètement, un plan d'action, à réaliser sur dix ans, de 1975 à 1985, est adopté par toutes les délégations. En 1980, à la mi-décennie, une conférence va se réunir à Copenhague ; en 1985, à Nairobi. Et à chaque fois, l'on retrouve les mêmes aspects positifs et négatifs. Les délégations officielles en font une tribune politique où les hommes ont la parole et où des femmes s'affrontent entre elles sur des points chauds de la politique de pays à pays. C'est au point qu'à Copenhague, puis à Nairobi, la conférence officielle est éclipsée par le forum parallèle qui rassemble de plus en plus de femmes envoyées par les associations

« Que de débats autour de cette année !, écrit Anne Marie Lizin. N'étions-nous qu'un gadget, assimilable à la protection des sites ou à la défense des bébés phoques ? Ou au contraire, était-ce l'occasion de parler des femmes discriminées, bafouées, étouffées, partout dans le monde ? C'est ce qui a finalement prévalu. Les femmes ont parlé ; elles ont abattu le mur du silence⁷. »

En Belgique, trois commissions

Occasion de contacts et d'échanges entre femmes du monde entier, l'Année de la femme a été aussi un moment privilégié du progrès vers l'égalité : de nombreux pays en ont profité pour revoir des lois discriminatoires et introduire de nouvelles mesures en faveur des femmes. En Belgique, le ministère de l'Emploi et du Travail installe une Commission du travail des femmes dont les enquêtes et les analyses ne vont cesser d'actualiser et de dénoncer les discriminations que subissent les femmes dans ce domaine⁸.

Le ministère des Affaires étrangères crée un « service de la femme ». Il sert de courroie de transmission pour les plaintes relatives aux pensions, et autres allocations, qu'il se charge de transmettre aux ministères concernés. Contrairement à la Commission du travail des femmes, cet ombudsman féminin fut éphémère.

Enfin le ministère de l'Éducation nationale entreprend, sous l'impulsion de Lily Boeykens,

6 Interview d'Émilienne Brunfaut, *Le Soir*, 8-7-1975.

7 « Émilienne Brunfaut », entretien avec Anne Marie Lizin, Archives de Wallonie, 1987.

8 Le projet a été préparé dès 1974 par Marijke Van Hemeldonck et Éliane Vogel-Polsky, qui faisaient partie du cabinet du ministre du Travail, le socialiste Ernest Glinne. La commission n'a été instaurée qu'en 75-76 par Alfred Califice (PSC). La première présidente en a été Miet Smet, qui sera ensuite chargée de l'Émancipation des femmes dans deux gouvernements successifs, avant de devenir ministre de l'Emploi.

attachée au cabinet du ministre H. De Croo, l'inventaire des inégalités subsistant dans l'enseignement néerlandophone.

Une dernière conquête, qui sera diversement appréciée : l'État ouvre aux femmes belges l'accès à l'armée.

Les féministes, qui se tiennent en marge de ces initiatives, estiment que cette année est plutôt pour les femmes « l'année du chômage ». La crise est là. Les femmes sont bien souvent les premières à perdre leur emploi. Et les Dolle Mina réclament pour elles « non pas une année, mais une vraie vie ! »

Pour répondre aux initiatives de l'ONU, un Tribunal international des crimes contre les femmes est organisé à Bruxelles par des féministes quelques mois plus tard.

Chapitre deux

Le Tribunal international des crimes contre les femmes

« À l'inverse d'un tribunal traditionnel, aucun juge ne siégeait au Tribunal des crimes contre les femmes. Toutes nous étions juges⁹. » (Lydia Horton.)

Chaque été, des féministes de toute l'Europe se retrouvent à Femø, une petite île au large de Copenhague, pour un camp de vacances organisé par un groupe danois les Rødstrømpebevægelsen (ou Red Stocking Movement, littéralement les bas rouges). C'est là que s'élabore, en août 1974, une stratégie face à l'Année de la femme. Plutôt que de dépenser son énergie à la critiquer, on propose d'engager une action à la fois radicale et constructive. L'idée d'un tribunal international est lancée. Elle est reprise en novembre 1974 à Francfort lors d'une conférence féministe internationale qui entend montrer ainsi les carences de l'Année de la femme¹⁰.

L'objectif est de dénoncer les « crimes » dont les femmes sont victimes à travers le monde. Des crimes compris au sens large d'injustices, de discriminations, et non pas au sens étroit d'infractions à des lois qui sont de toute façon conçues par les hommes. « Si les lois étaient faites pour servir les intérêts de la femme au lieu de ceux des hommes, ce serait un crime de forcer les femmes à devenir mères contre leur volonté en mettant hors-la-loi la contraception et l'avortement, ou en les rendant inaccessibles¹¹. »

Du personnel au politique

L'esprit et les thèmes de ce tribunal sont spécifiés : être une source d'information qui se transformera en groupe de pression. Choisir des cas frappants : violence physique, déni aux femmes du contrôle de leur corps, persécution des lesbiennes, ablation du clitoris, infibulation, vente de jeunes filles ou de femmes en prostitution ou en mariage, utilisation des femmes pour fabriquer de la pornographie¹².

Des comités nationaux sont formés pour préparer la rencontre et chaque pays est invité à présenter deux crimes et à trouver des femmes acceptant de témoigner à ce sujet. Pour les organisatrices, partir des témoignages personnels permet de montrer « que les problèmes ne sont pas personnels, mais qu'ils sont provoqués par la société et largement partagés par les autres femmes et

9 « Le Tribunal international des crimes contre les femmes », dans *Les Cahiers du Grif : Violence*, nos 14-15, décembre 1976.

10 « Bien qu'aucune femme du groupe de travail ne parla spécifiquement du Tribunal Russell sur les crimes des États-Unis au Vietnam, il est probable que certaines participantes ont fait cette association d'idées », Lydia Horton, dans *Les Cahiers du Grif*, n^{os} 14-15

11 Lydia Horton, *op. cit.*

12 Diana E. H. Russel, dans « Les femmes et la politique », *Les Cahiers du Grif*, n^o 6, mars 1975.

de passer ainsi de l'isolement à la solidarité, du désarroi à la colère¹³ ».

Les responsables du comité belge sont Lily Boeykens et Lydia Horton, fondatrice du WOE. Bruxelles est choisi pour son accessibilité et le Tribunal a lieu au Palais des Congrès du 4 au 8 mars 1976. Plus de 500 femmes venant de 29 pays y prennent part. Simone de Beauvoir envoie un message qui ouvre la séance.

Pour éviter la « politisation » qu'elles reprochent aux conférences internationales de l'année de la femme, les organisatrices ont demandé à toutes les participantes de signer une déclaration dans laquelle elles acceptent de centrer les débats sur la condition féminine « sans que cela ne soit compris comme un manque de préoccupation pour les autres opprimés du monde ». Sage précaution, rendue d'autant plus nécessaire que l'on n'a pas vraiment réussi à toucher les pays du tiers monde : seuls quatre d'entre eux sont représentés (Porto Rico, le Mexique, l'Inde, et l'Égypte), les autres femmes étant originaires des pays riches, dans lesquels s'est développée la nouvelle vague féministe.

L'exclusion des hommes journalistes

Dès le premier jour, un incident intervient : l'assemblée vote l'exclusion des journalistes de sexe masculin, prétextant la difficulté pour les femmes de témoigner devant des hommes sur des sujets aussi délicats que le viol, les mauvais traitements ou la prostitution. Brouhaha dans la salle de presse et aussi dans l'assemblée. Cet incident vient souligner ce qui avait déjà été sensible lors des journées préparatoires : l'organisation internationale américaine ne se situe pas sur la même longueur d'onde que le pays d'accueil et, faute de participation active des groupes féministes belges, il n'a pas été possible de s'insérer valablement dans cette organisation. La discrimination à l'égard des membres de la presse est particulièrement gênante lorsqu'on sait combien la presse belge a, depuis le début des années 70, relayé les événements et les actions féministes, souvent avec sympathie.

Le lendemain les organisatrices persistent et signent : l'expulsion des hommes s'étend aux conférences de presse quotidiennes afin, dit-on, de favoriser les femmes journalistes. Ces dernières réagissent en votant une motion, extrêmement critique vis-à-vis d'une décision qui « empêche les femmes d'accéder à une information la plus large possible et prive les hommes journalistes des sources d'information auxquelles les journalistes ont droit¹⁴ ». Il est même question de quitter le tribunal en guise de protestation.

Cependant des femmes sont venues de loin pour être entendues. Il faut que soient répercutés les témoignages qui vont suivre. Témoignages émouvants de femmes violées, excisées, prostituées, battues, torturées en prison. Le témoignage force le respect.

Durant ces quatre jours, les femmes se sentent unies dans la sororité mondiale qu'elles découvrent. C'est la première fois que les nouveaux mouvements féministes ont l'occasion de se rencontrer sur une pareille échelle et d'échanger leurs thèses. Dans chaque pays, les féministes vont propager et prolonger par l'action la dénonciation commencée ces jours-là.

Rencontres à huis clos

Dans l'après-coup de ces journées, la réflexion relevait deux tendances un peu contradictoires : certes, il est nécessaire de jeter à la face du monde des réalités qu'il préfère ignorer, cependant, il y a, dans cette ambiance de révolte et de plainte, une façon de s'isoler entre victimes, qui ne tient pas compte des discriminations déjà reconnues, des actions entreprises, des acquis.

13 Lydia Horton, *op. cit.*

14 *Le Soir* des 7 et 8 mars 1976.

Le Tribunal a réalisé son but : « surmonter les nationalismes, montrer que les femmes n'ont pas de pays. Leur oppression est mondiale. Les modalités varient suivant la culture, l'économie, la race¹⁵. »

Certes il y avait dans les témoignages, dans l'ambiance générale et les échanges ébauchés, une liberté d'expression qui n'existait pas à Mexico.

Cependant la politique n'était pas totalement absente : la torture en Espagne, en Iran, au Chili, l'apartheid en Afrique du Sud, le génocide de populations indigènes... ont été évoqués par les femmes, même si des hommes en étaient aussi les victimes¹⁶.

Chapitre trois

De la lutte pour l'égalité professionnelle à la défense des chômeuses

« J'avais l'impression qu'on allait vraiment changer les choses, qu'on avait le pouvoir d'ébranler la société¹⁷. » (Chantal De Smet.)

Constatant les inégalités professionnelles existant en droit (barèmes salariaux différents...) et dans les faits (promotion inexistante...), les féministes ont avant tout cherché à en démonter les causes : en contestant une organisation économique construite sur le moule de la main-d'œuvre masculine (horaires de travail, horaires d'écoles...); en dénonçant la « division sexuelle du travail » qui fait reposer sur les femmes le poids principal du travail ménager et de la vie familiale ; ou encore en décortiquant tout ce qui dans l'éducation des filles conduit à des orientations professionnelles sans avenir¹⁸.

Grèves et procès

De 1970 à 1980, ont éclaté, en Belgique, une série de conflits du travail ayant pour objet les discriminations dans les salaires, les classifications et la défense de l'emploi. Ils ont été soutenus et répercutés par les groupes féministes : grèves de jeunes ouvrières de l'industrie textile systématiquement rangées dans la catégorie des travailleuses non qualifiées avec les bas salaires correspondants (Herk-la-Ville ; Lee à Saint-Nicolas-Waes¹⁹) ; grèves pour l'égalité de salaires soutenues par les Marie Mineur chez Keramis à La Louvière, ou chez Kwatta... ; nouvelle grève à la FN de Herstal en 1974 ; occupation de l'usine Salik menacée de fermeture avec production et vente sauvage de jeans ; expérience d'autogestion au Balai Libéré ou chez Daphica à Ere... grève des intérimaires de chez Hertz...

La lutte pour l'égalité professionnelle s'amorce aussi sur le plan légal à la fin des années soixante. Éliane Vogel, spécialiste du droit social international, affirme en effet, dès cette époque, que l'article 119 du traité de Rome est d'applicabilité directe dans les divers états membres de la Communauté européenne.

Des syndicalistes comme Émilienne Brunfaut, Annie Massay, Jacques Yerna souhaitent amener le problème devant les tribunaux. Les syndicats ayant cosigné des conventions salariales discriminatoires, il semble difficile d'attaquer sur le plan de l'égalité de salaires. Il n'en est pas de

15 Intervention de Lydia Horton aux soirées rétrospectives des « Années fastes de notre histoire » à l'occasion de la Journée internationale du 8 mars 1986, rue Blanche, 29.

16 De nombreux témoignages entendus au Tribunal sont parus dans *Les Cahiers du Grif*, n°s 14-15.

17 Interview, juillet 1991.

18 Démarche déjà entreprise par des syndicalistes comme Émilienne Brunfaut, et par le comité À travail égal, salaire égal qui critiquaient notamment le maintien dans l'enseignement professionnel de sections dépassées fabriquant en fait des futures manœuvres pour l'industrie.

19 *Les Cahiers du Grif*, n° 3, juin 1974, « Le prix des jeans ».

même de la sécurité sociale et en particulier des allocations de chômage, dont les montants sont répartis en deux catégories selon qu'il s'agit d'un homme ou d'une femme. Un premier procès a lieu à Charleroi. Éliane Vogel construit son argumentation sur l'article 6 de la Constitution : « Tous les Belges sont égaux devant la loi²⁰ ». Le procès est gagné et le ministre du Travail, le socialiste Louis Major, doit revoir ses textes. En novembre 1971, les catégories hommes et femmes sont supprimées. Les indemnités sont désormais calculées en pourcentage du salaire, un mode de calcul qui défavorise aussi les femmes puisqu'elles gagnent en général moins que les hommes²¹.

La longue marche des hôtesse de l'air

En 1969, les hôtesse de l'air ont commencé à contester le règlement de la Sabena. Mises au chômage d'office à 38 ans (quand les commis de bord travaillaient eux jusqu'à 55 ans...), elles pouvaient obtenir sept années de rabiot en se soumettant au jugement d'une commission esthétique... Les hôtesse ont créé une association pour se défendre et mobiliser l'opinion²². Plusieurs procès ont été nécessaires pour qu'elles bénéficient des mêmes conditions que les hommes exerçant la même fonction.

La chasse aux chômeuses

Au milieu des années septante, la crise économique ramène peu à peu les problèmes du travail et du chômage au premier plan des préoccupations.

À travers les manifestations des Femmes contre la crise²³, à travers la création des groupes Fem Soc (féminisme et socialisme), ou les rassemblements du 8 mars, journée internationale des femmes, s'affirment de nouvelles priorités. Tant apparaît urgente, face à la crise, la défense des maigres droits acquis par les femmes qui travaillent...

Dès 1975, les Marie Mineur se mobilisent sur le thème du chômage : dans la région du Centre, l'article 343, qui permet d'exclure du bénéfice des indemnités de chômage les chômeurs de longue durée, est exhumé et utilisé principalement contre les femmes... Alertées, les Marie Mineur manifestent, occupent les bureaux de l'Onem, et dénoncent publiquement ces exclusions qui apparaissent comme une offensive délibérée pour réduire le chômage des femmes. Combat ardent et désespéré — tant d'usines qui ferment, tant de travailleuses sur le carreau... — rejoint par de nombreuses femmes et vite rallié par les syndicats.

En 1980, féministes et syndicalistes se retrouveront toutes devant le Palais d'Egmont où s'élaborent les nouvelles dispositions de l'assurance chômage qui reprennent, en la déguisant, l'ancienne inégalité entre hommes et femmes²⁴.

Trois catégories de chômeurs sont créées : les chefs de famille, les cohabitants et les autres. « Cette mesure, en apparence neutre, a cependant des conséquences négatives qui frappent surtout les femmes²⁵. » Officiellement bannie, la discrimination s'avance désormais masquée sous des appellations diverses comme celle de cohabitants... Problème toujours d'actualité...

20 Interview d'Éliane Vogel-Polsky, septembre 1991.

21 D'autres procès visant l'égalité dans la sécurité sociale ont suivi avec des résultats divers.

22 Belgian corporation of flying hostesses animée par Monique Defrenne.

23 Qui commencent en 1981 et rassemblent des femmes de la gauche politique, syndicale et sociale.

24 De cette manifestation naît le Comité de liaison des femmes.

25 *Pas à Pas : Histoire de l'Émancipation de la femme en Belgique*, cabinet du secrétaire d'État à l'Émancipation sociale, Miet Smet, 1991.

En guise de bilan

1. Cinq années qui ont changé nos vies

« *Nous avons voulu changer la société. Elle change. Autrement que prévu ? Adaptons notre lutte*¹. » (Hedwige Peemans-Poullet.)

1970-1975 : cinq années d'effervescence, d'animation, de créativité intenses pour le nouveau féminisme en Belgique, cinq années qui ont changé nos vies. On a contesté, dénoncé, ridiculisé les moindres facettes de la société patriarcale. On a sorti le féminisme du contexte étroit de la promotion des femmes pour en faire un mouvement de libération appelé à bouleverser l'ensemble de la société. Aucune discrimination, qu'elle soit écrite dans les lois, vécue au quotidien ou purement symbolique n'a échappé à la critique du mouvement féministe. Et parce que son propos rejoignait la réalité vécue par les femmes, il a eu un succès aussi immédiat qu'inattendu.

Hier et aujourd'hui

Le bilan, chacun pourrait le faire à partir de sa propre expérience. Se reporter à ce que nous étions il y a vingt ans et comment nous vivions. Imaginer une femme, la députée VU Nelly Maes, entrer pour la première fois au Parlement en pantalon... penser à l'opprobre qui entourait la mère célibataire, à la désapprobation qui accompagnait la jeune maman qui voulait continuer à travailler... écouter des femmes de cinquante ans vous raconter la quête angoissée d'une faiseuse d'ange, l'horreur d'un curetage à vif... nous rappeler ce qu'étaient les crèches alors et comment l'on y passait encore bébé tout nu par l'ouverture du guichet... relire ces articles où l'on attribuait au travail féminin tous les maux de la terre... imaginer l'hôpital ou le palais de justice sans toutes les femmes médecins, juges ou avocates... redire l'indignation éprouvée quand, pour ouvrir un compte en banque, ou sortir des frontières avec les enfants, on vous réclamait l'autorisation du mari... visionner une pub de l'époque, ou un de ces classiques du cinéma dans lesquels les femmes n'étaient que de ravissantes idiotes... réentendre les rires et les plaisanteries qu'ont provoqués les premiers sacs à main pour hommes, les premières chemises roses, les premiers « papas poules »...

Une vérité qui fait son chemin

L'égalité dans la différence, et la ressemblance, des hommes et des femmes n'est pas un vain rêve toujours recommencé, mais une vérité qui fait son chemin — bien qu'elle connaisse des périodes de recul — et qui transforme irrévocablement le paysage humain.

Certes, l'idée d'égalité entre les sexes n'est pas nouvelle. Sa réalisation fut toujours freinée par la résistance de ceux qui craignent le changement, qui le ressentent comme une perte. C'est la raison pour laquelle, tant de fois dans l'histoire, les femmes sont montées au créneau.

Le vingtième siècle aura connu deux vagues féministes importantes. La vague des années septante que ce volume décrit fut, grâce aux médias modernes, répercutée dans toutes les couches sociales. Elle a atteint les hommes et les femmes jusque dans leur intimité sexuelle et familiale et bousculé les coutumes les plus ancrées.

La chance du mouvement des femmes fut de s'inscrire dans un large courant de libération, d'apparaître dans un monde déjà ouvert au changement. Aussi les luttes des femmes furent-elles souvent considérées avec un étonnement bienveillant ; si certains les ont raillées, d'autres les ont

1 « Le Grif dans la longue marche des femmes », dans *Les Cahiers du Grif : Où en sont les féministes ?*, n^{os} 23-24, décembre 1978.

prises au sérieux.

2. Les acquis du nouveau féminisme

L'égalité dans les lois.

Un coup d'œil sur les changements légaux des vingt dernières années révèle l'impact qu'a eu le mouvement féministe sur ce plan. Réformes en attente qui aboutissent enfin : régimes matrimoniaux, droits successoraux du conjoint survivant, statut des enfants naturels et partant des mères célibataires... ; prise en compte du vécu des femmes à travers les lois sur le viol et l'avortement... ; discriminations mieux cernées et mieux réprimées : loi sur l'égalité de salaire et de traitement calquée sur les directives européennes de 1975-76...

Femmes et politique

L'égalité politique était acquise sur le papier dès 1948. Près d'un demi-siècle plus tard, la situation dans les assemblées est si peu brillante que l'idée de quota, d'un nombre minimum de femmes sur les listes, s'impose progressivement.

Sur le plan politique, il faut aussi rappeler le coup de pouce donné par le PFU, et par le féminisme en général, aux femmes des différents partis. Elles le reconnaissent volontiers : « Les féministes nous ont aidées à nous imposer. Les hommes se sont aperçus qu'il existait une opinion publique féminine et ont commencé à en tenir compte ! »

En retour, on peut dire que les femmes politiques actuelles sont en général plus conscientes de la dimension collective du combat à mener pour s'affirmer sur ce plan et plus soucieuses de la cause des femmes².

La place des femmes : un choix de société

Phénomène méconnu jusqu'à l'apparition du MLF, l'absence des femmes dans les sphères de décision apparaît désormais comme une carence de notre système social. Il n'est plus possible d'ignorer que les élus ou les responsables appartiennent à un sexe comme ils appartiennent à un parti, ou à une communauté linguistique. Déjà un texte légal vise à promouvoir la présence équilibrée d'hommes et de femmes dans les instances de concertation sociale. Avec l'action du secrétariat d'État à l'émancipation sociale, largement orientée vers les femmes, avec le travail des diverses commissions consultatives et la mise en route d'actions positives, tout un volontarisme égalitaire s'est lentement mis en place.

Voilà sans doute un apport majeur du néo-féminisme : avoir ouvert les yeux de tous sur une inégalité réelle et tolérée, avoir posé la question des femmes comme un problème de société et non de minorité, avoir mis le doigt sur des situations insupportables et démonté soigneusement les mécanismes qui y conduisent.

« Même si une femme n'est pas militante, elle est imprégnée des idées féministes ; celles-ci se sont implantées dans des milieux où elles n'auraient pas pénétré sans ce vaste mouvement », constate Adèle Hauwel³.

Mixité au travail

Vingt ans ont passé. Une mixité partielle est devenue la norme dans la plupart des professions, dans les cadres de l'entreprise, dans les rouages de la vie politique. Il ne s'agit plus de l'exception

² Cela se traduit notamment, au niveau des partis, par la création de commissions féminines (le groupe Vrouw en maatschappij est créé au CVP dès 1973) et, au niveau du Parlement, par des tentatives de concertation entre élues des différents partis.

³ Interview, octobre 1991.

qui confirme la règle, mais d'une insertion réelle et acceptée — bien qu'encore très minoritaire — des femmes dans la vie publique.

Cet acquis n'est pas mis en question, théoriquement du moins. Le principe de la reconnaissance des femmes, capables de partager à égalité avec les hommes les responsabilités de la vie sociale, est une étape franchie, un progrès de civilisation affirmé.

Le taux de l'emploi des femmes continue de progresser malgré la crise, malgré les horaires impossibles et l'organisation sociale déficiente... L'éventail de professions qui leur sont ouvertes s'est élargi et la promotion n'est plus aussi fermée qu'autrefois.

Progrès aussi dans l'évolution des opinions des groupements féminins, des syndicats, des partis... On s'y montre soucieux de ne pas prendre des mesures qui pourraient entraîner de nouvelles discriminations de fait. L'interruption de carrière a été ouverte aux hommes comme aux femmes et le congé de maternité n'est plus à la seule charge des entreprises qui occupent des femmes...

Ouvertures culturelles

Révolution culturelle, le nouveau féminisme a marqué la culture de notre temps. L'apport des femmes dans tous les arts, cinéma, photographie, chorégraphie, théâtre s'est affirmé. Phénomène intéressant : on ne parle plus d'art au féminin, mais de personnes reconnues pour leur talent, tandis que les femmes se sentent plus libres de s'exprimer.

Des productions littéraires et artistiques, des journaux, des affiches, des recherches, et depuis peu, en Belgique, des départements d'études au niveau universitaire, ont surgi dans la foulée du mouvement féministe.

Le vocabulaire a peu à peu digéré des mots nouveaux imaginés par le mouvement : à côté de formulations théoriques telles que sexisme, phallocratie, etc. se répand la désignation au féminin de professions où le masculin valait pour les deux genres (auteure, députée...)

Liberté, sororité... égalité ?

On ne peut passer sous silence l'apport social que continuent de représenter les divers groupes d'entraide créés par les féministes : SOS-Viol, refuges pour femmes battues, consultations juridiques... La solidarité féminine qui s'exprime là n'est pas artificielle.

À travers le nouveau féminisme, les femmes se sont découvertes semblables et complices. Leur perception a changé. Tout comme l'image que leur renvoie d'elles-mêmes la société et qui colle mieux désormais aux nouveaux styles de vie qui sont les leurs.

Il n'y a plus aujourd'hui une façon de vivre sa vie de femme, mais plusieurs. Les choix se sont multipliés et les itinéraires diversifiés.

La liberté est réelle, mais comme toute liberté, elle profite d'abord aux mieux armées. À celles qui font des études, qui trouvent un bon boulot, qui gagnent bien leur vie, qui ont appris à être autonomes, à prendre des décisions, à affronter l'inévitable solitude. Pour les autres, les chemins sont ouverts, mais inaccessibles. Le fossé se creuse entre les diverses catégories de femmes que tant d'intérêts rassemblent pourtant. Dans ces conditions, une solidarité et une mobilisation féminine comme celle des années 70 est-elle encore possible ?

3. Promesses fragiles

Nouvelle génération

Les jeunes femmes se lancent dans l'existence avec des sentiments mêlés. Fortifiées par les études, par la profession envisagée ou exercée, et par les avancées légales et sociales des dernières

années, elles ont bien l'intention de réussir en même temps vie privée et vie professionnelle. Et elles ont raison. C'est là le but à atteindre, c'est celui pour lequel leurs mères se sont battues. En même temps, elles ne veulent pas revivre les difficultés rencontrées par les générations précédentes. Elles ont encore raison : le monde change et chaque génération l'aborde de façon nouvelle.

Cependant la vigilance reste nécessaire. Les contraintes économiques mettent en question l'acquis des années précédentes. À l'inverse d'une certaine liberté créative, à la place d'un espace disponible à l'invention, qui régnaient à l'époque, on voit tout au contraire des hommes et des femmes écrasés sous les exigences de la société marchande.

La menace du chômage

Les années de crise ou de récession économique sont aussi celles qui voient se réduire ou disparaître l'intégration des groupes faibles ou minoritaires : femmes, jeunes, travailleurs plus âgés ou étrangers. Une société d'exclusion s'installe.

Entrées nombreuses sur le marché du travail, les femmes, aidées de leurs syndicats et de leurs associations, se sont accrochées aux droits qu'elles avaient conquis.

« Il est dur de devoir lutter simplement pour ne pas retourner en arrière⁴ », constate Miette Pirard, tandis que d'autres n'osent penser à ce qu'aurait été cette crise si elle n'avait suivi cinq années d'une mobilisation féministe exceptionnelle... Aurait-on vu ressurgir les discriminations envers les travailleuses mariées instaurées avant-guerre ?

« Les gouvernements n'ont pas compris que la demande d'emploi des femmes resterait aussi forte. Ils n'ont pas pensé que le chômage serait aussi important⁵ », constate Monique Rifflet, tandis qu'Hedwige Peemans-Poullet estime que « les responsables politiques ont sous-estimé la volonté des femmes : le taux d'activité féminine a monté pendant la crise, mais le discours politique vise à minimiser ce phénomène. Résultat : tous les efforts pour diminuer le chômage en dissuadant les femmes de travailler sont voués à l'échec⁶. »

Le poids de l'enfant

Le maintien d'un taux élevé de femmes travailleuses ou demandeuses d'emploi apparaît d'autant plus remarquable que les aménagements sociaux, réclamés notamment par les féministes, n'ont pas vraiment suivi et que les différences de salaire restent importantes.

Les droits acquis sur le plan professionnel n'impliquent nullement que la vie soit plus aisée pour les travailleuses ni que l'on s'efforce de la leur faciliter.

« Après tant d'années d'émancipation, estime le Conseil national des femmes dans un tour d'horizon des années 85-90, les femmes ont accompli des progrès sur bien des points, mais leur qualité de vie ne s'est pas du tout améliorée⁷. »

« Les femmes s'accrochent, elles veulent continuer à travailler même quand elles ont des enfants... conclut Nina Ariel. Travailler, c'est ça le standing aujourd'hui, mais ce n'est pas une vie facile ! »

La volonté d'égalité professionnelle vient toujours buter sur le désir d'enfant, qui est trop peu pris en compte par notre société. Dès que l'enfant paraît, le cercle de famille affronte le surmenage et les femmes assument la double journée... Nécessaire à l'économie et à l'équilibre futur de notre sécurité sociale, l'enfant n'en demeure pas moins l'objet du domaine privé : aux parents de se débrouiller pour mener de pair leur double existence...

4 Interview, décembre 1991.

5 Interview, novembre 1991.

6 Interview, novembre 1991.

7 *La Belgique des femmes cinq ans après Nairobi*, Conseil national des femmes belges, 1991.

En l'occurrence ce sont les femmes qui « se sacrifient » le plus volontiers, soit par simple calcul (le salaire du mari est plus élevé), soit par inclination, car elles ont l'impression d'y gagner quelque chose. Les plaisirs de la parenté ne sont pas illusoire, mais peu d'hommes ont encore la possibilité d'y consacrer du temps.

La contrainte de l'image

Admise dans la vie sociale, la mixité ne passe pas encore le cap de l'image. L'apparition sur les affiches publicitaires de mâles comblés portant un bébé dans les bras ou d'hommes en tablier et fiers de l'être ne doit pas masquer le maintien à travers la télévision, la publicité, les jouets, d'un conditionnement extrêmement précoce⁸. Cette pression insidieuse, subie depuis la naissance, explique sans doute en partie les insuffisances de la mixité à l'école : depuis les jeux séparés dans la cour de récréation, jusqu'aux choix différents dans les options et orientations d'études.

On pourrait n'y voir qu'un détail, témoignant de l'existence de différences réelles, si les clivages artificiellement entretenus entre les sexes n'avaient pas des conséquences ultimes aussi dramatiques : proportion importante de femmes parmi les « nouveaux pauvres », femmes mal préparées à un emploi qui se retrouvent au chômage sans espoir d'en sortir ; femmes au foyer sans revenus propres, et devant assumer seules l'éducation des enfants du couple⁹...

4. Les interrogations d'aujourd'hui

Et si on écoutait les femmes ?

L'actualité quotidienne, les problèmes de la société d'aujourd'hui, ramènent au premier plan de nos réflexions les objectifs et les questions qui étaient celles du nouveau féminisme.

Plus que jamais, nous semble-t-il, la cause des femmes se confond avec l'avenir de l'humanité. Au niveau mondial, l'affirmation paraît évidente : accorder aux femmes la liberté d'être mère, et de limiter le nombre de leurs enfants, investir dans l'instruction des filles et table sur leur participation au développement économique, notamment rural, sont des gages de succès dans la maîtrise de l'explosion démographique, de la pauvreté et de la famine.

L'enjeu n'est guère différent pour nos pays industrialisés : en proposant le mi-temps pour tous, nous lançons l'utopie d'un réel partage des tâches entre les hommes et les femmes. Nous mettons en avant la nécessité d'un recentrage de la vie humaine et d'un espace laissé aux besoins d'épanouissement individuel et familial de chacun. Aujourd'hui on ne voit pas comment faire l'économie du partage du temps de travail si l'on veut sortir du chômage...

Les femmes sont les infirmières d'un monde malade, écrivions-nous encore. Cette constatation débouche, elle aussi, sur des interrogations actuelles : quelle est la place accordée par notre société aux activités sociales non productives de richesse matérielle, mais productives de bien-être ? Au nom de quels critères les métiers socioculturels — l'enseignement, la santé, les services sociaux... — souvent choisis par les femmes (quand ils ne sont pas assumés bénévolement par elles) sont-ils relégués au rang d'emplois mal payés, et sans avenir ? Plutôt que de réserver aux femmes le soin d'adoucir une société trop inhumaine, n'est-il pas temps de préparer ensemble pour les générations futures — des deux sexes — un monde plus solidaire ?

Lorsque l'avenir semble bouché, il est tentant de s'appuyer sur le vécu traditionnel dont la

⁸ Voir les publicités télévisées pour les jouets dans lesquelles une voix adulte — féminine pour les jouets proposés aux filles, masculine pour ceux qui sont destinés aux garçons — vient encore renforcer la démarcation.

⁹ Certaines de nos interlocutrices ont mis en avant une propension un peu trop rapide à considérer l'égalité entre hommes et femmes comme acquise et à ne plus accorder une pension alimentaire aux femmes, alors que les inégalités de fait rendent leur autonomie financière extrêmement précaire.

mémoire entretient l'image d'un bonheur tranquille, assuré par les mères et les grands-mères. Cette vague nostalgie d'un passé idéalisé se mue en menace politique précise lorsqu'elle s'exprime à travers les thèses de l'extrême droite et des fondamentalismes.

Aussi faut-il redire que l'option pour l'égalité entre les sexes est le premier pas vers le respect de chacun dans sa différence. Il n'est donc pas permis de revenir en arrière. Cela équivaldrait à un recul de la civilisation. Il y a lieu de rester vigilant.

En ces temps frileux de repli sur soi, les témoignages évoqués ici rappellent que le militantisme peut être joyeux, que le plaisir a sa place dans l'action collective. L'histoire du nouveau féminisme atteste du dynamisme qu'il y a à convaincre les un-e-s et les autres de leur aptitude à construire un monde meilleur. À participer plutôt qu'à subir.

Encadré : Les lois changent...

1971 : suppression des catégories « hommes » « femmes » dans la réglementation du chômage

1972 : révision de la loi sur la contraception

1975 : la directive européenne sur l'égalité de rémunérations est intégrée dans la convention collective belge n° 25

1976 : réforme des régimes matrimoniaux

1978 : loi du 4/8/1978 intégrant les directives européennes sur l'égalité de salaires et de traitement

1984 : droits successoraux du conjoint survivant

1987 : loi sur la filiation

1988 : réforme des impôts et suppression du cumul des revenus des époux

1989 : loi permettant l'avance par les CPAS sur les pensions alimentaires ; loi sur le viol

1990 : légalisation de l'avortement